

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 8 (45) - JANVIER-FEVRIER 1954

18, Rue des Messageries - PARIS-X^e - Tél.: PRO. 44-69

POUR LE RENFORCEMENT DE NOTRE UNION

DUX mois à peine se sont écoulés depuis le début de l'année 1954, et déjà nous pouvons constater avec satisfaction, que la popularité de notre Union ne fait que croître parmi les Anciens Combattants Juifs et qu'elle continue à occuper la place d'honneur qui lui revient dans la communauté juive de France.

Cette popularité est due, à son activité inlassable dans tous les domaines et avant tout, pour la défense et la sauvegarde des intérets des Anciens Combattants et Victimes de la guerre.

La sympathie que rencontre notre organisation s'est à mainte occasion manifestée. La grande masse des Anciens Combattants à toujours répondu chaleureusement aux appels de notre Union. C'est ainsi que notre cérémonie commémorative du Souvenir en juin dernier, au Cimetière de Bagneux, a dépassé en ampleur toutes les cérémonies des années précédentes.

Notre tombola de solidarité a obtenu un succès éclatant permettant à un grand nombre de nos orphelins de guerre de jouir d'agréables vacances et de soulager la détresse de nombreux

PAR
le Docteur DANOWSKI

camarades invalides et malades nécessiteux.

Notre grand meeting du 8 octobre dernier, contre la ratification des traités de Bonn et de Paris, et notre participation au meeting de novembre dernier à la Salle de la Mutualité, ont été deux manifestations éclatantes de notre irréductible opposition à la militarisation de l'Allemagne qui entraînerait le renouvellement du passé tragique.

A la lumière de ces faits, l'on comprend que notre campagne de recrutement ait porté ses fruits. Ces dernières semaines, cent nouveaux adhérents, ont rejoint nos rangs. En outre, beaucoup de camarades qui, depuis de longues années, avaient cessé de verser leur cotisation, viennent maintenant d'eux-mêmes, se mettre à jour et renouveler leur carte d'adhérent.

Les premiers résultats de notre campagne de recrutement montre l'intérêt croissant que les Anciens Combattants portent à notre Union. Et s'il en est ainsi, c'est parce qu'ils savent que, chaque fois, quand il est nécessaire d'agir en leur faveur, notre organisation ne manque jamais à son devoir et leur réserve un accueil fraternel.

Bientôt nous fêteront le dixième anniversaire de la création de notre Union. Nous nous devons de faire de cette fête une grande manifestation d'amitié et d'unité de tous les Combattants Juifs et de renforcer notre grande Union, afin qu'elle puisse continuer à assumer avec succès les tâches qui lui incombent.

Mettre tout en œuvre pour réaliser l'unité des Anciens Combattants. Apportons à notre Union notre concours loyal et désintéressé pour l'accomplissement de ses tâches, en faveur de ses adhérents, de tous les Anciens Combattants Juifs !

Sauvegardons les enfants ROSENBERG !

Les Anciens combattants Juifs ont été profondément bouleversés en apprenant que la police américaine avait fait irruption, jeudi dernier à 7 h. du matin, dans l'appartement new-yorkais de M. et Mme ALLEN, à qui Michaël et Robby Rosenberg avaient été confiés par leur tuteur, le regretté M. Emmanuel BLOCH et avait enlevé les deux enfants.

Entièrement solidaires de l'appel lancé par le Comité National pour la Réhabilitation des Rosenberg, les Anciens Combattants Juifs 1939-

45 adjurent les autorités américaines, de rendre les enfants à la famille désignée par leur tuteur, M. Emmanuel Bloch, à laquelle ils viennent d'être arrachés.

Notre Union s'adresse à la Conférence de Berlin

Le Bureau des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, réuni le jour de l'ouverture de la Conférence des Quatre à Berlin, exprime sa satisfaction qu'une telle rencontre ait pu être réalisée, et l'espère que ses participants sauront rechercher et trouver des solutions pacifiques à toutes les questions litigieuses internationales.

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, fidèle aux aspirations d'innombrables Anciens Combattants et Victimes de guerre, qui a depuis des années, en accord avec les décisions de l'U.F.A.C., lutte pour des négociations entre les grandes puissances, s'adresse à la Conférence, pour lui demander de rechercher, concernant tout particulièrement la sécurité en Europe, une solution pacifique du problème allemand.

L'Union rappelle à cette occasion, son opposition à l'Armée Européenne, car celle-ci consisterait à rendre les armes aux bourreaux des millions d'hommes, de femmes et d'enfants innocents, et à constituer une nouvelle Wehrmacht revancharde, grave danger pour la Paix.

Le Président : Dr DANOWSKI.

Paris, le 25 janvier 1954.

Condoléances adressées à la famille du regretté M. Emmanuel BLOCH

L'U.E.V.A.C.J. a adressé à M. Alexandre Bloch le télégramme suivant :

L'UNION DES ENGAGES VOLONTAIRES ET ANCIENS COMBATTANTS JUIFS, exprime son émotion profonde causée par mort tragique votre fils M. Emmanuel BLOCH, vaillant défenseur d'Ethe et Julius ROSENBERG. Prenons engagement participer à toutes actions pour réhabilitation ROSENBERG, et en faveur de leurs enfants.

Le M.R.A.P. nous prie d'annoncer qu'il organise, le MARDI 3 MARS, à 20 h. 30, à la MUTUALITE, un

GRAND RASSEMBLEMENT ANTIRACISTE

contre les accords de Bonn et de Paris qui favorisent la renaissance de l'antisémitisme et du racisme.

Sous la présidence de M. Léon LYON-CAEN, Premier Président Honoraire de la Cour de Cassation, des orateurs de toutes tendances prendront la parole.

Deux arrêts de la Cour de Cassation CONDAMNENT L'ANTISÉMITISME

1^o) La Cour de Cassation vient de se prononcer sur deux procès intentés à des journaux antisémites par la Fédération des Associations d'Anciens Combattants et Volontaires Juifs. La première affaire concerne des articles violemment antisémites publiés par « Aspects de la France » en 1950. Cet hebdomadaire fut condamné par la 1^{re} Chambre du Tribunal correctionnel le 10 février 1951, à deux reprises à la peine de 35.000

famais la Résistance. Malgré des attendus qualifiant sévèrement l'auteur et son ouvrage, le Tribunal, en février 1951, a relaxé Maurice Bardèche.

Sur appel des deux plaignants et du parquet, la 1^{re} Chambre de la Cour de Paris a condamné Maurice Bardèche à 50.000 francs d'amende, un an de prison ferme, l'interdiction de la vente, la saisie et la destruction de son livre « Nuremberg ou la terre promise ». Les parties civiles obtiennent un franc de dommages et intérêts et 10 insertions de 10.000 francs chaque.

PAR
M. VANIKOFF
Président de l'Association des Anciens Combattants Juifs des deux guerres

frs d'amende, un franc de dommages et intérêts à la partie civile et l'insertion du jugement dans cinq journaux. Sur appel du journal condamné, la 1^{re} Chambre de la Cour de Paris confirme le jugement entrepris, mais émettant sur l'élevation de la peine, éleva l'amende à 50.000 francs. Toutefois, elle déclara la partie civile irrecevable.

Sur pourvoi de l'hebdomadaire antisémite « Aspects de la France », l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris est confirmé par la Cour de Cassation purement et simplement. Nul recours n'étant plus possible, « Aspects de la France » demeure définitivement condamné pour diffamation à l'égard de la collectivité juive à la peine de 50.000 francs d'amende.

2^o) Sur la plainte de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants et Volontaires Juifs, représentée par son président, M. Maurice Vanikoff, et du Comité d'Action de la Résistance, représenté par son président, le général Cochet, auxquels s'était joint le parquet, l'écrivain antisémite Maurice Bardèche, beau-frère de Robert Brasillach fusillé pour intelligence avec l'ennemi, a été poursuivi devant la 1^{re} Chambre correctionnelle du Tribunal de la Seine pour apologie de crime de meurtre relevée dans son livre « Nuremberg ou la terre promise ». On se souvient que ce pamphlet justifiait les camps de concentration, les massacres de juifs et diff

la jurisprudence de la Cour de Cassation en effet est constante sur ce dernier point : les parties civiles ne peuvent être déclarées recevables que dans le cas où elles ou leurs membres auraient été nommément désignés, ce qui n'a pas eu lieu dans ces deux affaires. La Fédération ainsi que le Comité d'Action de la Résistance étant intervenus au nom de collectivités qui dépassaient le cadre de leur groupement. Mais le but que se proposaient, tant les Anciens Combattants Volontaires Juifs que les Résistants, en intentant ces procès était tout d'abord de provoquer la diligence du parquet et d'obtenir ainsi :

1^o) l'incrimination et la poursuite d'*« Aspects de la France »* en vertu de l'article de la loi sur la presse qui concerne la répression de la diffamation à l'égard des collectivités ;

2^o) l'incrimination du parquet et la poursuite de Maurice Bardèche, non plus pour le même chef d'inculpation, mais pour apologie de crime de meurtre. Ainsi l'action des Combattants Juifs et des Résistants a été déterminante puisqu'elle a déclenché l'intervention du parquet.

Une fois ce résultat obtenu, les deux groupements entendaient être présents à la barre et par la voix de leurs conseils, M. Gilbert Heiszmann, Claude Lévy et Jacques Mercier, exposer une argumentation complémentaire à celle du substitut et étayer l'accusation au moyen d'une documentation nombreuse et précise. L'initiative des parties civiles a donc obtenu son plein effet et grâce à elles le maximum d'efficacité a été atteint puisque aujourd'hui la Cour de Cassation vient de reconnaître à titre définitif la réalité des délits et crimes commis et la nécessité d'en assurer la répression.

Ainsi, la Fédération des Associations d'Anciens Combattants et Volontaires Juifs et le Comité d'Action de la Résistance ont, par ces deux arrêts, créé un précédent qui, avec l'autorité de la Cour de Cassation, pourra dorénavant être invoqué contre toute diffamation antisémite et antirésistante ainsi que contre toute apologie de la barbarie nazie.

Venez tous avec vos familles et amis

à la

Grande Matinée Dansante

Le Dimanche 7 Mars 1954 de 15 h. à minuit
dans les SALONS DE L'HOTEL MODERNE (Place de la République)
Avec le concours de 2 artistes rénommés

DVORA ROZENBLUM et NAHUM MELNIC
DANS UN PROGRAMME INÉDIT

GRAND ORCHESTRE A. SIRET
ET AUTRES ATTRACTIONS

Tombola

Buffet

Janvier - Février 1954 p. 2

LES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'U.F.A.C.

LES 23 et 24 janvier s'est réuni à Paris le Conseil d'Administration de l'U.F.A.C. L'U.G.E.V.R.E. y était représentée par son président et son secrétaire général.

Pendant ces deux jours ont été examinés les problèmes intéressant l'ensemble des A.C. Français, tels la défense des droits, les affaires internationales, etc...

En ce qui concerne la défense des droits, après examen de la situation sous ses divers aspects (plan quadriennal, retraite du combattant, familles des morts, déportés et résistants, etc...), une motion a été adoptée qui enregistre les résultats obtenus et indique les principales demandes pour la réalisation desquelles l'action est à poursuivre.

En ce qui concerne les affaires internationales, il a été adopté cinq motions qui sont les suivantes :

- 1^{er}) Adresse à la Conférence des Quatre à Berlin ;
- 2^{me}) Indochine ;
- 3^{me}) Libération des criminels de guerre ;
- 4^{me}) Archives des camps de concentration ;
- 5^{me}) Impunité des criminels de guerre d'Oradour.

Dans l'adresse à la Conférence des Quatre à Berlin, l'U.F.A.C., au nom de ses millions de membres, demande : 1) de régler par voie de négociation tous les différends internationaux et d'user de cette méthode chaque fois que la situation internationale le nécessitera ; 2) d'accroître les échanges internationaux (économiques, culturels, scientifiques, etc...); 3) de préparer l'ouverture de pourparlers sur l'emploi à des fins pacifiques de l'énergie atomique et l'interdiction inconditionnelle et contrôlée des armes de destruction massive. L'U.F.A.C. rappelle dans ce message son opposition au réarmement allemand et considère que ce serait nuire au résultat de la Conférence et aux intérêts de notre pays que de présenter la constitution de la C.E.D.

Pour une cause juste, humaine, éminemment nationale

(Extraits du « Bulletin d'Information du Comité de Défense de la Nationalité Française. »)

Voici une année que nous avons créé le C.D.N.F. Il nous apparaît utile de rappeler, que notre activité mise au service exclusif de la défense des libertés démocratiques et de la légalité républicaine contre les dangereux projets de modification du Code de la Nationalité Française, a porté ses fruits.

Elle a permis aux républicains — quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses — d'être informés d'abord et ensuite de dénoncer le caractère anticonstitutionnel et illégal du projet de loi tendant à permettre au Gouvernement de retirer la nationalité française à un naturalisé et ce, pendant une période de 5 ans pour le SEUL DELIT D'OPINION (Projet 4053 du 9 juillet 1952).

Notre Comité a également montré l'usage abusif, arbitraire de l'article 96 du Code de la Nationalité. Celui-ci, en effet, autorise le Gouvernement à déchoir de la nationalité, le Français naturalisé qui « se comporte en fait comme le national d'un pays étranger ». Dès le 20 octobre 1952, des républicains venus de tous les horizons se réunissaient aux Sociétés Savantes et déclaiendaient la constitution du C.N.D.F.

Dans tous les milieux : Anciens Combattants, déportés, C.G.T., Ligue des Droits de l'Homme, C.F.D.I., C.R.I.F., Alliance Israélite Universelle, etc..., notre appel a reçu un très large écho. À travers notre pays, des comités locaux ont été créés et ont pris en mains, sur place, la défense des victimes.

C'est ainsi qu'ont été créées les Comités de Douai, de Lens, de Montceau-les-Mines, du 19^e arrondissement de Paris, etc...

C'est ainsi qu'à la suite d'un grand meeting organisé au Palais de la Mutualité le 23 janvier 1953, au cours duquel prirent la parole, M^e SARRAUTE, M. E. KAHN, Secrétaire Général de la Ligue des Droits de l'Homme, M. Claude BOURDET, écrivain, Mme Mario RABATE, député, M. Henri RAYNAUD, Secrétaire de la C.G.T., fut votée une résolution s'élevant contre le véritable détournement de pouvoirs que constituent un grand nombre de propositions de retrait de la nationalité française (propositions visant des anciens combattants, résistants, déportés, des militants syndicalistes, des hommes même nés en France, qui ne connaissent d'autre patrie que la France (Art. 96).

Pour appuyer notre action, nous avons

comme condition préalable de tout règlement du problème allemand.

Sur la guerre en Indochine, l'U.F.A.C. demande un cessez le feu et l'ouverture de négociations pour

PAR
Joseph Minc
Secrétaire Général
de l'U.G.E.V.R.E.

rétablir la paix dans l'intérêt de la France et des peuples de l'Indochine.

Tous ces problèmes d'une importance capitale pour la France et pour la sauvegarde de la paix dans le monde ont été discutés dans un esprit d'unité de tout le mouvement combattant et ont trouvé leur expression dans des résolutions adoptées à l'unanimité des délégués.

Les représentants de l'U.G.E.V.R.E. en votant pour ces résolutions, ont certainement exprimé les sentiments de dizaines de milliers d'Anciens Combattants d'origine étrangère qui avec l'ensemble des anciens combattants défendent la France et la Paix.

1^{er}) Adresse à la Conférence des Quatre à Berlin ;

2^{me}) Indochine ;

3^{me}) Libération des criminels de guerre ;

4^{me}) Archives des camps de concentration ;

5^{me}) Impunité des criminels de guerre d'Oradour.

Dans l'adresse à la Conférence des Quatre à Berlin, l'U.F.A.C., au nom de ses millions de membres, demande : 1) de régler par voie de négociation tous les différends internationaux et d'user de cette méthode chaque fois que la situation internationale le nécessite ; 2) d'accroître les échanges internationaux (économiques, culturels, scientifiques, etc...); 3) de préparer l'ouverture de pourparlers sur l'emploi à des fins pacifiques de l'énergie atomique et l'interdiction inconditionnelle et contrôlée des armes de destruction massive. L'U.F.A.C. rappelle dans ce message son opposition au réarmement allemand et considère que ce serait nuire au résultat de la Conférence et aux intérêts de notre pays que de présenter la constitution de la C.E.D.

Malgré toutes les tentatives, nos dirigeants n'ont pas réussi à entamer la solidité et le développement de notre section. Nous pouvons nous féliciter d'avoir récupéré les quelques adhérents qui nous ont quitté, sauf un, que nous avons exclu d'ailleurs de l'organisation. En plus, nous avons fait quelques nou-

velles adhésions et nous espérons que

d'ici notre assemblée générale, qui se tiendra dans le courant du mois de mai, notre campagne de recrutement portera ses fruits.

Le 30 janvier, nous avons eu notre Grand Bal annuel, qui nous a donné à tous beaucoup de travail, mais il fut un grand succès pour notre organisation.

La communauté juive de Lyon a répondu favorablement et chaleureusement.

Dans notre activité une large place

est accordée à la lutte contre le réarmement allemand. Avec nos amis des autres organisations démocratiques nous avons formé un comité provisoire d'action. Notre section s'est rendue à plusieurs reprises en délégation auprès des élus de notre ville qui nous ont très bien reçus en nous promettant de ne pas ratifier les accords de Bonn et de Paris.

La section de Lyon approuve chaleureusement l'initiative de nos camarades de Metz de convoquer une conférence nationale de l'unité. Nous mettrons tout en œuvre pour la réussite de cette conférence afin de recréer une seule et unique organisation des Anciens Combattants Juifs.

Plus que jamais, nous devons rester unis pour montrer à tous les républicains que la haine xénophobe est étrangère à notre tradition, mais aussi contraire à notre intérêt national bien compris.

Nous devons rester unis pour que ces

cesses les poursuites injustes intentées contre des citoyens irréprochables, et soient rapportés les décrets déjà pris notamment contre M. HOFMAN.

Nous devons poursuivre notre action :

— Pour l'abrogation de l'art. 11 du Code de la Nationalité qui permet au Gouvernement de rapporter le décret de naturalisation portant le délai d'un an.

— Pour la modification de l'art. 96 afin que le Gouvernement ne puisse commettre un véritable détournement de pouvoir en persécutant des citoyens irréprochables.

— Pour la suppression du secret des dossiers afin que les intéressés aient la possibilité de se défendre devant les tribunaux en connaissance de cause.

Adresses-nous vos suggestions. Elles seront bien accueillies et nous vous en remercierons.

I. BLUM et S. SCHWARTZENBERG.

— Pour l'abrogation de l'art. 11 du Code de la Nationalité qui permet au Gouvernement de rapporter le décret de naturalisation portant le délai d'un an.

— Pour la modification de l'art. 96 afin que le Gouvernement ne puisse commettre un véritable détournement de pouvoir en persécutant des citoyens irréprochables.

— Pour la suppression du secret des dossiers afin que les intéressés aient la possibilité de se défendre devant les tribunaux en connaissance de cause.

Adresses-nous vos suggestions. Elles seront bien accueillies et nous vous en remercierons.

I. BLUM et S. SCHWARTZENBERG.

— Pour l'abrogation de l'art. 11 du Code de la Nationalité qui permet au Gouvernement de rapporter le décret de naturalisation portant le délai d'un an.

— Pour la modification de l'art. 96 afin que le Gouvernement ne puisse commettre un véritable détournement de pouvoir en persécutant des citoyens irréprochables.

— Pour la suppression du secret des dossiers afin que les intéressés aient la possibilité de se défendre devant les tribunaux en connaissance de cause.

Adresses-nous vos suggestions. Elles seront bien accueillies et nous vous en remercierons.

I. BLUM et S. SCHWARTZENBERG.

— Pour l'abrogation de l'art. 11 du Code de la Nationalité qui permet au Gouvernement de rapporter le décret de naturalisation portant le délai d'un an.

— Pour la modification de l'art. 96 afin que le Gouvernement ne puisse commettre un véritable détournement de pouvoir en persécutant des citoyens irréprochables.

— Pour la suppression du secret des dossiers afin que les intéressés aient la possibilité de se défendre devant les tribunaux en connaissance de cause.

Adresses-nous vos suggestions. Elles seront bien accueillies et nous vous en remercierons.

I. BLUM et S. SCHWARTZENBERG.

— Pour l'abrogation de l'art. 11 du Code de la Nationalité qui permet au Gouvernement de rapporter le décret de naturalisation portant le délai d'un an.

— Pour la modification de l'art. 96 afin que le Gouvernement ne puisse commettre un véritable détournement de pouvoir en persécutant des citoyens irréprochables.

— Pour la suppression du secret des dossiers afin que les intéressés aient la possibilité de se défendre devant les tribunaux en connaissance de cause.

Adresses-nous vos suggestions. Elles seront bien accueillies et nous vous en remercierons.

I. BLUM et S. SCHWARTZENBERG.

— Pour l'abrogation de l'art. 11 du Code de la Nationalité qui permet au Gouvernement de rapporter le décret de naturalisation portant le délai d'un an.

— Pour la modification de l'art. 96 afin que le Gouvernement ne puisse commettre un véritable détournement de pouvoir en persécutant des citoyens irréprochables.

— Pour la suppression du secret des dossiers afin que les intéressés aient la possibilité de se défendre devant les tribunaux en connaissance de cause.

Adresses-nous vos suggestions. Elles seront bien accueillies et nous vous en remercierons.

I. BLUM et S. SCHWARTZENBERG.

— Pour l'abrogation de l'art. 11 du Code de la Nationalité qui permet au Gouvernement de rapporter le décret de naturalisation portant le délai d'un an.

— Pour la modification de l'art. 96 afin que le Gouvernement ne puisse commettre un véritable détournement de pouvoir en persécutant des citoyens irréprochables.

— Pour la suppression du secret des dossiers afin que les intéressés aient la possibilité de se défendre devant les tribunaux en connaissance de cause.

Adresses-nous vos suggestions. Elles seront bien accueillies et nous vous en remercierons.

I. BLUM et S. SCHWARTZENBERG.

— Pour l'abrogation de l'art. 11 du Code de la Nationalité qui permet au Gouvernement de rapporter le décret de naturalisation portant le délai d'un an.

— Pour la modification de l'art. 96 afin que le Gouvernement ne puisse commettre un véritable détournement de pouvoir en persécutant des citoyens irréprochables.

— Pour la suppression du secret des dossiers afin que les intéressés aient la possibilité de se défendre devant les tribunaux en connaissance de cause.

Adresses-nous vos suggestions. Elles seront bien accueillies et nous vous en remercierons.

I. BLUM et S. SCHWARTZENBERG.

— Pour l'abrogation de l'art. 11 du Code de la Nationalité qui permet au Gouvernement de rapporter le décret de naturalisation portant le délai d'un an.

— Pour la modification de l'art. 96 afin que le Gouvernement ne puisse commettre un véritable détournement de pouvoir en persécutant des citoyens irréprochables.

— Pour la suppression du secret des dossiers afin que les intéressés aient la possibilité de se défendre devant les tribunaux en connaissance de cause.

Adresses-nous vos suggestions. Elles seront bien accueillies et nous vous en remercierons.

I. BLUM et S. SCHWARTZENBERG.

— Pour l'abrogation de l'art. 11 du Code de la Nationalité qui permet au Gouvernement de rapporter le décret de naturalisation portant le délai d'un an.

— Pour la modification de l'art. 96 afin que le Gouvernement ne puisse commettre un véritable détournement de pouvoir en persécutant des citoyens irréprochables.

— Pour la suppression du secret des dossiers afin que les intéressés aient la possibilité de se défendre devant les tribunaux en connaissance de cause.

Adresses-nous vos suggestions. Elles seront bien accueillies et nous vous en remercierons.

I. BLUM et S. SCHWARTZENBERG.

— Pour l'abrogation de l'art. 11 du Code de la Nationalité qui permet au Gouvernement de rapporter le décret de naturalisation portant le délai d'un an.

— Pour la modification de l'art. 96 afin que le Gouvernement ne puisse commettre un véritable détournement de pouvoir en persécutant des citoyens irréprochables.

— Pour la suppression du secret des dossiers afin que les intéressés aient la possibilité de se défendre devant les tribunaux en connaissance de cause.

Adresses-nous vos suggestions. Elles seront bien accueillies et nous vous en remercierons.

I. BLUM et S. SCHWARTZENBERG.

— Pour l'abrogation de l'art. 11 du Code de la Nationalité qui permet au Gouvernement de rapporter le décret de naturalisation portant le délai d'un an.

— Pour la modification de l'art. 96 afin que le Gouvernement ne puisse commettre un véritable détournement de pouvoir en persécutant des citoyens irréprochables.

— Pour la suppression du secret des dossiers afin que les intéressés aient la possibilité de se défendre devant les tribunaux en connaissance de cause.

Adresses-nous vos suggestions. Elles seront bien accueillies et nous vous en remercierons.

I. BLUM et S. SCHWARTZENBERG.

— Pour l'abrogation de l'art. 11 du Code de la Nationalité qui permet au Gouvernement de rapporter le décret de naturalisation portant le délai d'un an.

— Pour la modification de l'art. 96 afin que le Gouvernement ne puisse commettre un véritable détournement de pouvoir en persécutant des citoyens irréprochables.

— Pour la suppression du secret des dossiers afin que les intéressés aient la possibilité de se défendre devant les tribunaux en connaissance de cause.

Adresses-nous vos suggestions. Elles seront bien accueillies et nous vous en remercierons.

עדרן זונטיך פון 10 בון 12
פערמאָנְעַנְגֶּן :

אריסגעגעבען פון פארבאנד פון די יידישע פריזויליכע אוּ פראנט-קעטפער

לאיליד שערפהו ויעש הונדרתנש ליטאלידער

אנו קען געבן גלענאנדריקע רעדזעל
שאנטן.
אד וועל בליזו געבן א בוין
שפיל פונעם באדייט פון געווינגען
גינייע מיטאלדרער. לאמיר נעמען אווב
העדר סאנציאלע ארבעט. עס איז אונט
הוח צו העלפן קראבקע און
אלמנות, זאגונג פאר זומער - וואָ
קאנסן לטבתה קינדער פון די גע
ויזיטבאדערפיטען חביבם און קרייגס
פאלגען החביב טראנטקעמעפר.
דאָם באשוווערט אבער אומגעוויהיער

ב. פ. ש. ו. ש.

אונדזער בודזשעט, וועלכער שטיצט
ויל איסישליפעלע אירפן מיטגלאיס-
אָפְּגַּזְּאַל אָזְּנַחֲדַה אַזְּבַּסְּוֹת פָּזָן
אונדזער אונטערנונגען, וואָס
מיר פִּין אַדְוָר אֵין מְשֻׁךְ פָּוֹן אַיָּר,
וַיְיַי בָּאֵל אָזְּנַחֲדַה.
צָוְלִיב דָּעַר פָּאָרָעְגָּעָטָעַר אֶל-
געמִינְגָּר לְאָגָעַן לְאַנְהָה הַאָט דִּיךְ
לְעַלְגָּנְסָטָאָרְקָ פָּאָרָעְגָּעָטָעַר דִּיךְ
צָאָל וּוּנְדוּגָנוּגָו וּוּגָן הַיְלָדָה אַונְטָעַר
פָּאָרָעְגָּעָטָעַר פָּאָרָעְמָן אָזְּנַחֲדַה אַזְּבַּסְּוֹת
אוֹ מִיד פָּוֹן מְוֹזָן גַּעַשְׂמָלָט וּוּרְדָן אָזְּנַחֲדַה
דָּעַר לְאָגָעַן פָּוֹן מְוֹזָן אַפְּגַּזְּאַן אָזְּנַחֲדַה
וְעַר סָלִידָאָרְטִיםָּעַט - הַלְּפָאַט — אָ
זָהָר, וְאָס מִיד טָאָרוֹן נִישְׁטָט דָּעַר-
לְאָזְּנַחֲדַה דָּאָס זָאָל גַּעַשְׂעָן.
אַבְּעָר וְאָס גַּרְעָסָעַר עַס וּוּעַט זִין
די צָאָל פָּוֹן אַונְדָּזָעַר מִיטְגָּלְדָּעַר
אלִיזְּ מָעָר וּוּעַט וּוּרְדָן פָּאָרָעְגָּעָטָעַר
אונדזער בודזשעט מִיט רַעְגָּלָעָר
איינְקוּנוּפָּטָן.

דָּעַר פָּאָקָטָן, וְאָס מִיד הַאָבָּן אָזְּנַחֲדַה
עַטְלָעָכָעָו וְאָכָן בֵּין דָּעַר אַלְגָּעְמִינְגָּר
פָּאָרָזָאָמְלוֹגָה בָּאוֹיְזָן צָוּ וּוּרְבִּירָן
נִיעַז הַוּנְדָרָטָם מִיטְגָּלְדָּעַר, הַאָט
איינְזָן אִירְבָּעְמִינְיָן, אָז אַכְּבָּר דִּי אַמְּבָלָעָר

וּגְעַגְעַעַן מִיט די דָּעְגָּרְגִּיכְטָעַ רַעַ
וּוּלְטָאָטָן. מִיד קַעְגַּעַן נִישְׁטָט מְסִכִּים
זִיןְיָן מִינְזָן גַּעַדָּאָקָן, אָז עַס זִיןְגַּעַן
פָּרָאָרְזָן אָזְּנַחֲדַה אָזְּנַחֲדַה אָזְּנַחֲדַה
טוּרְאוֹזְנִי הַזְּבָדְרָתָעַר, אָזְּנַחֲדַה אָזְּנַחֲדַה
קַעְמָפָעָר אָזְּנַחֲדַה גַּעַזְעַטָּר אָזְּנַחֲדַה
גַּעַהְעָרָן בָּאָכְנִישָׁת צָו אַונְדָּזָעַר פָּאָרְזָן
בָּאָגְּנָד אָזְּנַחֲדַה שְׁבִּיעָוָן אָזְּנַחֲדַה אָזְּנַחֲדַה
פָּוֹן דִּידָעַר וּוּיטִינָס פָּוֹן אָזְּנַחֲדַה וּוּיכְטִיקְעָר
אַבְּיָסְטִיטְוֹזְנִי אָזְּנַחֲדַה אָזְּנַחֲדַה
לְכָרְטָעְטִיקִיטָּר פָּאָר דָּעַר פָּאָרְטִידִידָן
פָּוֹן יִידְיָשָׁוֹן קַאְמָבָאָטָאנָן אָזְּנַחֲדַה
פָּוֹן יִידְיָשָׁוֹן יְשָׁוֹב בְּכָלְלָה.

די וּוּרְבִּירָן גַּעַטְמָעָט - אַקְצִיעָה, וְאָס
אונדזער צָעְנְטָרָל - קַאְמִיטָעָט הַאָט
פָּרָאָקְלָאָמִירָט עַרְבָּדָעַר לְעַצְטָעַר
אַלְגָּעְמִינְגָּר פָּאָרָזָאָמְלוֹגָה הַאָט גַּעַזְעַטָּן צָוּעָק :

עַרְשָׁתָמָס, צָו פָּאָרָעְגָּעָטָעַר אָזְּנַחֲדַה
צָהָר עַפְּקָטָיוֹ, אָזְּנַחֲדַה בְּמַלְאָא אָזְּנַחֲדַה
כְּרִבְּרִיטָעָר אָזְּנַחֲדַה עַלְמָאָטָעָר טַעַטְקִיטָּה אָזְּנַחֲדַה
אַלְלָעָגְבִּיטָן. צָוּיְינָס, צָו בָּאַזְּיָיְזָן
פָּאָר אַונְדָּזָעַר אַיְגָעָנוּ מִיטְגָּלָעָר
דָּעַר אָזְּנַחֲדַה אַקְצִיעָה אָזְּנַחֲדַה

או אלל יידוש
ארנו נוֹאצִים
אוֹן גַּעֲלָשָׁפְתִן

דער פארבעאנט פון די געווע. יידיג-
צע פראנטן קעטמער אָרדַט אַיִין
אַזְיאָר די טראדייצְיאָבֶלְעַ אַגְּנַן
אַנְיָע, בַּיִם מְאֻנוּמָנָט פּוֹגָעָפָלָעַ
עם יִדְיָהָן פְּרָאנְטַן קעטמער, דעם
וְאַטְנַיְּנֵן.

מיר דריין אויס די טיפטטע
אליגעפילן דער פאמיליע פון אונ
ער לאנגערעריקן מיטגלאיד
יוסף שעטמאן
וואס איז גשטאָרבּן איז ערמער
פון 52 יאָר.
דער צענטראָל קאָטְהַעַט
פון פֿאָרְכָּאנְד פֿון דִּיְשָׁע
בראָוּרְבָּאָטְהַעַט

פאר דער אילנאליט פַּאֲרֵ דָּעֵר אִילְנָאַלִיט

קאמבאטאנטן⁷ משפהה פיל געווו. פראנטקעמעפער, וואס זייןבען נאך בכל נישט ארגאניזיט, און אן די איניהיט וועט דערמגעלעכן בעט ערמאנייע-פארזאלונגנונג, די אנדענקי' ערערמאנייע אין יוני⁸ - הווש ביט עונזקמאָל פון געפאלענעט יידישן ראנט קעטפעה, דער מיטיגען קען ען דער דיטשער וידערכזואָפער⁹ זייןיען אדורק מיטן גרעס¹⁰ ערפראלג. נאך קינמאָל איז פון אַ. קְשֶׁפִּיָּה

עד פארבאנד נישט געווון אויז אפלעער און באַליבט ווי היינט. אַד קינמאָל האָס דער צענטראל-אמיטעט — וואס באַשטייט פון ענטשן פון די פֿאַרְשִׁידְנְטֵעַ ריכַּן גונגן, אַפְּשִׁינְגְּלָעְנְדִּיקְּ בְּרוּן דעם יוזענשטעל פון די מיטיגלאָדר — וישט געארבעט אויז אַבְּרָגָעַ עבען, אין אוֹזַה האַרְצִיכְעָר אַטְמָאָס אַרְשִׁיעָן מיטן אַיְנוֹזִין דְּזָאנְקָן אוֹ אַמְּבָאַטָּאנְטָן אַיְנוֹזִין טְרִיאַי דעם גְּרָעָסְטָר טְרִיאַי עַקְצִיעָם אַיְנוֹזִין (וַיַּאֲתַאֲ נָגָסִים לְאַנְסָט). אַונְדוֹזָעָר פֿאַרְבָּאנְד בְּאַגְּנוֹגָנְט וִיךְ בְּעֵר נִישְׁתְּמִית וַיַּנְיַע גְּרוּיסָע דָּעָרְטִיכְיָנְגָעָן, טְרִיאַי דער צוֹואה פון ער-זְוִיר גַּעֲפָאַלְעָנָעָן, טְרִיאַי דעם יְלִיל אַיר רַעַכְתִּי, פּוֹנְקָט וּסְאיַן אַיר רַעַכְתִּי זָוִוְילְן אַונְ זָוְ קָאנְטָרָאַלְיְרָן די, וּוְעַלְכָעָה דָּאָרְפָּוָן אַנְטְּרִיאַן מִיטְ דָּעָר אַרְבָּעָת לוֹטִיס די באַשְׁלוֹן פון די אלְגָעָמִינְגָעָן פֿאַרְ אַמְּלָגְנָגָעָן.

זָאַל זָאַס יַאֲד 1954, דָאַס יְוִילְיָיִן יַאֲרָפָן קָאמְבָאַטָּאנְטָן¹¹ פֿאַרְבָּאנְד. זָיַן דָאַס יַאֲרָפָן פון צוֹרִיקְשְׁטָעָלְן די פֿוֹלְשְׁטָעָנְדִּיקְעָעָט אַינְיהִיט פון די גַּעַוְה, פֿרָאַנְטְּקָעָמְפָעָר, לְאַמְּרִיר אַלְץ טָאַן, אַז דָאַס זָאַל גַּעַשְׂעָן וּוּאַס פְּרִיעָרְלִי.

דער צענידראָל - קאַפּוּמִיעָבָּן אֲונְדוֹזֶר פָּאָרְכָּבָּאנְד אֵי
וַיְהִי בְּעַד אַוְיָצְדוּרְיקָוּן דַּי גַּעֲפִילָן פָּוּן אַלְעַן יְדִישָׁע פָּרָאָנוֹטָקָעָמְפָּעָר
וַיְהִי תְּשִׁנְדֵּיק אֲשֶׁר נָעַלְתָּה וּוֹעֲרָן אֲונְדוֹזֶר טַיְיעָרָן אָוּן אָוּמָן
עַירְמוֹידָלָעָן גַּעֲנָעָרְאָל-סַעְקָרָעָטָר

אִיזֶל בָּלוֹם

אליל בלום

לטנברג בנו יונדישע פאמברגאנזאיין און בריגס-ברגנום און מז עד צאל איבערנעםעו צויניך זיין פרוכטכבראע אדר-

עם איז אדורד איבער א יאל זינט א גראפַ אָקָמִיטַעט - מִיטְאַלְיַי דעה מיט אָרְפּוֹסֶן בראש האבן פָּאָרְלָאָזֶט דַּעַט פָּאָרְבָּאָנֶד פָּוּן דֵּי געווע. יִידִישׁ פְּרָאנְטַן קֻםְפַּעַר, שְׁאַפְּנַיְיךְ אָזוּוּמַע, שְׁפָאַלְטַעַרְיוֹ שְׁעַ אַרְגָּאַנוֹזָאַצְיָה.

די דָּאָזְקָעַ חָנְדְּלָוָגֶן חָאַט שְׁתָאָרָק דָּעַרְפְּרִילִיטַיַּי שְׁוֹנָאִים פָּוּן דָּעַר גַּעֲיִינְקִיטָּעַר יִידִישׁ עַר קָאָמַי בָּאַטָּאָפְּטַן - בָּאוּוּגָגָגָג. זֶי האַט דָּעַרְפְּרִילִיטַיַּי אַלְעַ, וְאָסֶה האַבָּן וַיַּיַּטְאַכְּל אַכְּטַיְיךְ — צָוְלִיבַּרְיַין - פָּאַלִּיטִיַּי שְׁעַ טְעַמִּים, וְאָסֶה האַבָּן גַּאֲרִישִׁיטַן צָוּ בָּאָזֶן מִיטַּיַּי קָאַמְּבָאַטְאָגָטַן - אַינְטָרְפְּרָעָטַסְן - פָּוּן דָּרוּוֹפְּנַן גַּעֲרוֹפְּנַן אָזֶן גַּעֲשְׁטוּרִיסְן צָוּ אַט דָּעַר שְׁפָאַלְטַעַגְן. די האַנדְלָוָגֶן פָּוּן אָרְפּוֹסֶן אָזֶן זֶיְינְן גַּרְוּפַּעַת האַט אָבָּעַר אַרְוִיסְגַּעַדְן דָּרוּפְּנַן די שְׁתָאָרְקִסְטַּעַר אוּרְפְּרָעְגָּנוֹגַג בָּויַּדְעַר נְרוּסְמַר יִידִישׁ עַר קָאָמַי בָּאַטָּאָפְּטַן - מַאְסָע, וּוּעַמְּעַן די אַיְבָּרַהַיִת אַיז טִיעָר אָזֶן וּוּעַלְלָעַת האַט בַּיִּי יַעֲדָעַר גַּעַלְגָּהָהִיט אוּסְגַּעַדְן דָּרְקַט אַיר פָּאַרְזִיכְעָרָונְגַן צָוּ הַיְּמָן אַט די אַיְנָהִיט, וּוּי דָאָס שְׁוֹאָרַן צָאָפְּלַפְּנַן אַיְגַּן.

די יִידִישׁ קָאַמְּבָאַטְאָגָטַן-מַאְזַעַע הָאַט נָאָז שְׁאַרְפַּעַר פָּאַרְאָרָהָרַה סְפִּוּלַטְדַּי אָפְּמוֹסְדַּי נְרוּפַּעַץ צָוְלִיבַּדְעַמְּ, וְאָסֶה זֶי האַט נִישְׁמַת גַּעַהַלְתָּן פָּאָרְ נִוְיָמִיךְ צָוּ קְוּמָעַן צָוּ די מִינְשָׁאָגְלָדְעַר בְּנוּמָעַ פָּאָרְבָּאָנֶד אָזֶן אַכְּבָּעַגְן זִיעַר מִינְזָוָן, וְאָסֶה האַבָּן פָּאָרְ זַיְיךְ די "מַאְסִיּוֹן", וְאָסֶה האַבָּן אַיר "גַּעַצְוּנוֹגָעַן" צָוּ אַגְּיִעַן אַט דָּעַם שְׁפָאַלְטָוָגַג - שְׁרִימַן. דָּעַר דָּאַיְזִיקָּעַר אַנְטִי - דָּעַמְּאַקְּרָאַטִּישָׁעַר אַקְּמַ פּוֹל מִיטַּ גַּרְיְנָגְשָׁאָזָגָגַג אָזֶן פָּאַרְאָכְמָוָגַג צָוּ די מַזְוִינְטָעַר מִיטְגָּלוּי דָּעַהַי אַיז אָז צְוּיְיפְּלַע גַּעַוּוֹן אַרְעַזְדִּי זְוַלְטָמַטְדַּעַרְפּוֹן וְאָסֶה שְׁפָאַלְטָעַר דִּישְׁעַר גַּרְוּפַּעַת האַט גַּעַוּוֹסָטַן, אַז קוֹדְמַעְנְדָאָדִיס פְּנִים אַל פְּנִים מִיטַּיַּי קָאַמְּבָאַטְאָגָטַן - מַאְסָן וּוּעַט זַיְיךְ נִישְׁמַת בְּלוּזַן גַּעַדְעַמְּעַן זִיעַר כְּרַשְׁתִּימָוָגָג נָאָר אַז די לְזִוקְעַע מַעְרַתְּ הַיְּתָגָעַר פָּאַרְאָרְטִילְיַן יְעַדְן פָּרוּוֹן שְׁפָאַלְטַעַגְן.

אָבָּעַר פָּאַקְּטִישַׁ אָזֶה אַרְפּוֹסֶן אָזֶן זִיְדָן קָאַלְעָגָזְנִישְׁטַמְּ בְּלוּזַן זִיְדָן

ישט גערעננט מיט די שטמונגען פון די געו. יידיש קאמבראטען נאָר ווי האָבן פשׂוט גערטרען מיט די פיס די אַינְשְׁטִימִקָּעַ באַשְׁלוֹן דער אלגעמיינער פֿאָרוֹזָםְלָגֶג אַפָּאָר ווֹאָכָּן פֿאָר זַיְעֵר סְפָּעָטָאָן קְלָעוֹן אַרְוִיסְטְּרִיטָס פָּוָן פְּאָרָבָּאנְדָּן. אָזְיִי הָצָּט דִּי אלגעמיינָאָ פְּאָרוֹזָםְלָגֶג לְוָגָן פָּזָן 19-טָן נָאוּעֲמָבָּעָר 1952 אַין הָצָּטָל מְאַדְעָרָה דֻּרְקָלָעָרָת אַין אִיר אַינְשְׁטִימִוּס - אַנְגָּנוּיִיָּה מְבָעָר רְעוֹזָלְצִיעִין.

„איַן אַנְבָּלִיק פָּוָן די אָמְצָאָלִי-
קָע אַיְפָּגָאנְכָּן, ווֹאָסָּם די אַרְגָּאַנוֹזָאָ-
צִיעַ הָצָּט וַיְךָ גַּעַשְׁטָעלָטָן, אָוָן אַיִּ-
אַנְבָּלִיק פָּוָן דער בְּרוּיטִיעָר טַעַטִּיָּ-
קִיטִּים, ווֹאָסָּם ווי הָצָּרָפָה פִּיזָּן לְטוֹכָת
די יְדוּשָׁע פְּרָאַנְטְּקָעָמָפָּעָר, אַיִּ-
מַעַד ווי שְׁטָעַנְדִּיק נְיוּטִיק די
בְּרוּיטִעָמָטָן אַוְן בְּרוּדְעָלְעָמָטָן
אַיְנָהִיּוֹת.

„די דָּאַזְוִיקָּעָ אַיְנְהִיּוֹת פְּאָרָ-
פְּלִיכְטָן ווֹזָן די יְהִידִישָׁ קְאַמְבָּאָ-
טָאנְטָאנְטָן אַיְנְצָהָאַלְטָן, ווי ווי האָבָן
עַם גַּעַטְפָּאָן בְּעֵת דָּעָר מְלָחָמָה, אַיִּ-
די טְרָאָנְשִׁיּוֹן, אַיִּן דָּעָר וּדְעָרָ-
שְׁתָאָנד אַיִּן אַיִּן די אַגְּעָרָן.“

פָּאָרָן יַיָּה, ווֹאָס אַיִּן אָדוֹרָד זִיבְטָן
דָּעַם שְׁפָאַלְטְּנוֹגָס - פְּרוֹוֹן, האָבָן
די יְדִישָׁע קְאַמְבָּאַטָּאָן בְּאוֹיְזָן
אוֹוָף אַו וּוֹוִירְדִּיקָן אָוֹפָן זַיְעֵר צָוָעָ-
בּוֹנְדְּנְקִיטָּס אַו זַיְעֵר פְּאָרָבָּאנְד -
וּוֹאָס פְּיִיעָרָט סְוָף 1954 זִיְּן 10 יִ-אָ-
רִיךְן וּוּבְּלִילִי. דָּעָר וּוּיְתְּגָרְעָסְטָעָר
טִילְלָי מִטְגָּלְדִּיעָר אַיִּן גַּעַלְבִּיזָּן טְרִיבָּ-
דָּעַם הַיְּאָרָבָּאנְד. אַיִּיבְּרָן 100 נִיעַ
מִטְגָּלְדִּיעָר זַיְּנָעָן גַּזְעָקְמָעָן, כְּדִי
אָרְפָּאָרְגָּרְעָסְעָרָן אָוָן פְּאָרְשְׁתָּאָרָקָן
זַיְּנָעָן דְּלִיכְזָן אַלְכָּא אַנוּמָנְגָּרְשָׁוּבָן זַיְּנָעָן

דִּי בָּאֲרִיאַטְעַן אֶודְתִּיסְטָן דָּבָרָה דָּאַשְׁוּבְּלָם אָנוּ וְחוֹם אַעֲלָנִיהָ טְרֵעַטְן אֶרוֹיסְיָאוּפְּן אֶגְרוֹזִיסְן

נאכמייטאג-בל

ערשתקלאסיקער ארכעכטער אונטער דער לייטונג פון זיבערטן.
ביליקער בופעת. — טאמבלאלט.

יעדישע פראנטקעמעפער, קומט מיט אייעדר פAMILIUM און פריינט
זיך פארוילן און פארברענגן.

איך וועט דערמיט גלייבציגיטיק העלפן פארשטאָרְקָן
די פאציאלע מעיקיות פון "פארבאָנד".

בילעטן צו באָקומוּן אוֹוף 18 די דע לא מעסאָושערין; אוֹיף די פערמאָנענְצָן אָנוֹן בי אַלע
טוער פון "פארבאָנד".

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 2 (46) - AVRIL-MAI 1954

18, Rue des Messageries - PARIS-X^e - Tél.: PRO. 44-69

TOUS le 5 Mai à l'HOTEL MODERNE

Le mercredi 5 mai, aura lieu à l'Hôtel Moderne, notre Assemblée d'Information.

Comme chaque fois à notre appel, nombreux seront les camarades qui viendront pour entendre le bilan de l'activité de notre organisation, et prendre part à la discussion sur tous les problèmes qui intéressent notre Union.

Il y a très peu d'organisations d'Anciens Combattants, qui soient aussi fréquemment que la nôtre, en contact avec leurs adhérents.

Notre Bureau, reçoit quotidiennement un nombre important de camarades, qui viennent régler toutes les questions concernant leurs droits et revendications, naturalisations, cartes du combattant, demandes de pécule, décomptes, pensions, etc...

Il en est de même à nos permanences du dimanche, Boulevard de la Villette et Boulevard du Temple, pour ceux qui n'ont pas le temps de venir dans la semaine.

Si les Anciens Combattants Juifs expriment aussi clairement leur attachement à notre organisation, c'est qu'ils se rendent compte de l'importance du rôle qu'elle joue, aussi bien pour la défense de leurs droits, que dans la lutte contre l'antisémitisme et pour la sauvegarde de la Paix.

La popularité de notre organisation est dûe à l'activité qu'elle a développée au cours de son existence dans tous les domaines en faveur de ses membres. La popularité de notre organisation et les sympathies qu'elle rencontre dans les couches les plus larges

**A Strasbourg
le Congrès de l'Union
Fédérale des Anciens
Combattants se prononce
à l'unanimité contre
les accords de Bonn
et de Paris**

Nous apprenons avec une vive satisfaction que le 30^e Congrès de l'Union Fédérale, qui s'est tenu les 17, 18 et 19 avril à Strasbourg, a pris position contre la ratification des traités instituant la C.E.D.

Dans la motion adoptée à la fin de ses travaux, tout en affirmant son attachement à l'organisation d'une Europe unie, l'Union Fédérale considère que l'attachement à ce principe « n'est pas subordonné à l'acceptation des traités établis en vue de l'organisation d'une communauté européenne de défense... »

Elle « considère que les traités proposés en vue de la constitution d'une communauté européenne de défense et pour la création d'une armée dite européenne ne peuvent être ratifiés sous leur forme actuelle... »

Elle « déclare qu'elle ne peut concevoir que les nations qui furent ses alliées pendant deux guerres et qui ont aidé la France à sa libération, oublient que les difficultés dans lesquelles elle se débat sont la conséquence des dououreuses épreuves qu'elle a subies, émettent la prétention de lui demander la ratification des traités précités sans discussion ni amendement. »

Dans une deuxième motion, sur la guerre d'Indochine, l'Union Fédérale « adjure le gouvernement et le Parlement de tout mettre en œuvre sans plus tarder pour arriver à un arrêt des hostilités en Indochine. »

La Fédération des Anciens Combattants Juifs des deux guerres était représentée à ce Congrès de Strasbourg par son président Maurice Vanikoff.

de l'opinion publique juive, résultent uniquement de ce qu'elle a toujours été à la pointe du combat, et qu'elle a toujours pris position dans tous les problèmes qui touchent de près la Communauté Juive.

Nos camarades savent ce que notre organisation a réalisé dans le domaine des naturalisations, documents militaires, pensions, décomptes, cartes du combattant. Non moins importante a été

PAR
le Docteur DANOWSKI

notre aide affectueuse apportée aux veuves de guerre, aux enfants de nos camarades tombés au Champ d'Honneur.

Si notre Union attire à chacune de ses manifestations, des centaines et des milliers de personnes, c'est parce qu'elle a rempli sa mission envers ses adhérents.

Nombreuses sont les tâches qui se posent devant nous, mais ce qui nous préoccupe, c'est l'unité de tous les Anciens Combattants Juifs, pour sauvegarder leurs droits acquis, et pour conquérir les droits élémentaires qu'ils n'ont pas encore obtenus. Ce qui nous préoccupe également à l'heure actuelle, c'est le danger d'une Allemagne réarmée — danger de mort pour nous et nos enfants.

Voilà pourquoi, notre organisation convie ses adhérents, à la grande assemblée d'information, qui aura lieu le 5 mai, à l'Hôtel Moderne. Elle les appelle à venir en masse dire ce qu'ils pensent et comment ils envisagent l'action devant tous ces problèmes dououreux.

Vous viendrez donc tous, pour que notre organisation qui fêtera bientôt son 10^e anniversaire, soit comme par le passé, à la hauteur, afin de réaliser comme toujours ses multiples tâches, dans l'intérêt et pour le plus grand bien des Anciens Combattants.

Pas nous, ou pas ça!

TROIS guerres ont permis, semble-t-il au Peuple Français, de connaître ses voisins allemands.

Chacune d'elles a laissé dans le souvenir des Français, des souvenirs plus funestes.

De la dernière, 85 % de ceux qui ont été déportés dans les camps de concentration n'en sont pas revenus.

Nous savons que plus de 6 millions d'êtres humains ont été gazés dans ces camps.

A ces œuvres de mort accomplies au-delà même de ce que l'on appelait dérisoirement « les lois de la guerre », de nombreux Allemands ont coopéré sciemment.

En France même, des millions d'anciens combattants et victimes de guerre qui ont été les contemporains, les acteurs et les victimes des atrocités allemandes sont encore vivants.

Les A.C. et P.G. constituent la partie la plus nombreuse de tous les hommes d'âge mûr et des vieillards.

Le 12 Mai à l'ARC DE TRIOMPHE

Comme tous les ans, les Anciens Combattants Juifs des deux guerres romanceront les Champs-Elysées le mercredi 12 mai, pour ranimer la Flamme du Soldat Inconnu.

Au moment où le nazisme renait, il est du devoir de tous les Anciens Combattants Juifs de venir nombreux à cette traditionnelle cérémonie du souvenir et de rendre hommage à la mémoire de ceux qui sont tombés pour qu'il n'y ait plus jamais de racisme ni d'antisémitisme dans une France libre, indépendante et souveraine.

Le rassemblement se fera le mercredi 12 mai à 17 h. 45, devant le métro Georges-V.

VENEZ TOUS

LE MERCREDI 5 MAI, à 20 h. 30

à l'HOTEL MODERNE, Place de la République

à la

GRANDE ASSEMBLÉE D'INFORMATION

où seront traitées les questions suivantes :

- 1) L'unité des Anciens Combattants Juifs pour la sauvegarde de nos droit acquis.
 - 2) Le paiement du pécule ; la carte du Combattant ; la retraite des Combattants ; le plan quadriennal et son application aux différentes catégories de pensionnés et veuves de guerre ; etc...
 - 3) Notre lutte contre le réarmement de l'Allemagne, contre la C.E.D.
 - 4) Contre la xénophobie et l'antisémitisme.
- Participation de représentants du monde combattant qui rendront compte du Congrès de Strasbourg et du Congrès des P.G. à Gennevilliers.

Les exposés seront suivis de débats. Les sections de province sont invitées à envoyer des délégations.

Et c'est en cet état, que l'on propose au Peuple Français de donner son consentement non seulement au réarmement de l'Allemagne, mais à la création proche d'une super nationalité franco-allemande.

Ils sont, à l'Est, 48 millions déjà dans la République Fédérale, et il existe une vingtaine de millions supplémentaires dans la partie qui en a été artificiellement scindée

PAR
M^e Etienne NOUVEAU

par la volonté même de nos Alliés occidentaux et de nous-mêmes.

Un jour ou l'autre, nécessairement, les 40 millions de Français trouveront en face d'eux, les 65 millions d'Allemands réarmés, qui constitueront le même danger d'invasion qu'il a été réellement pour la France trois fois en moins d'un siècle.

On nous propose cela moins de dix ans après la guerre la plus récente, et les invraisemblables horreurs qui l'ont accompagnée.

En un aussi court laps de temps, on sait que, nécessairement, les dirigeants d'hier de la Wehrmacht et des divisions S.S. seront remis en place.

Ce seront les mêmes que nous retrouverons en France avec la C.E.D., puisque l'implantation des forces de l'armée nouvelle fusionnée aura nécessairement lieu sur le sol français.

Rien ne peut excuser l'aberration de ce projet.

Ni les Etats-Unis qui commanderaient en chef l'armée nouvelle, ni l'Angleterre, contrairement à ce que l'on es-

saie de faire croire, n'acceptent de participer à cette communauté.

Seule la France verrait disparaître, avec son armée distincte, son indépendance.

Dans la C.E.D. même, l'Allemagne dominera bien vite ; la constitution de cette armée conçue dès à présent par l'U.R.S.S. comme une menace directe d'agression, accroîtra les dangers de guerre, et par le jeu de la course aux armements, nous y conduira bientôt.

Nous serions alliés pour 50 ans avec une Allemagne qui n'aura pour but premier que de récupérer ses provinces de l'Est ou bien, si elle l'estime plus facile, se précipitera à nouveau sur la France comme elle l'a fait en 1940.

Que l'Allemagne soit réarmée malgré nous, par les Américains, encore que cela ne soit nullement certain, si nous savons dire NON, ce serait une hypothèse moins grave que de voir la France liée aux desseins agressifs éventuels des Etats-Unis et de l'Allemagne, alors qu'elle peut conserver son rôle d'arbitre et de puissance modératrice.

La masse des A.C. ne peut se tromper sur l'intérêt de la France et de la Paix.

Cette volonté s'est exprimée dans les motions à la quasi unanimité, des Fédérations nationales adhérentes à l'U.F.A.C.

En conclusion, il nous appartient de confirmer cette position avec une énergie grandie par la volonté de nos maîtres provisoires et la servilité de nos gouvernements.

Essayons de leur donner un peu de courage.

Disons leur ensemble, au nom de la France :

Pas nous, ou pas ça !

Les anciens P. G. entendent faire aboutir leurs revendications

par Roger ENGEL

Secrétaire Général de l'Association des Combattants Prisonniers de Guerre

SIX cents délégués représentant plus de 51 000 adhérents ont assisté, les 3 et 4 avril, à Gennevilliers, au 9^e Congrès de l'Association des Combattants Prisonniers de Guerre de la Seine.

Les droits des anciens captifs ont tenu dans ces travaux une place très importante.

Les délégués ont condamné avec force l'attitude du Gouvernement, remettant en cause les lois votées, au moyen des procédés les plus déloyaux.

Réclamé depuis 1945, enfin accordé fin 1951, le Pécule des A.P. G. eut du être totalement payé en 1957. Ce n'est qu'en 1960, soit 15 années après le retour que MM. LANIEL, Edgar FAURE et MUT-

TER entendent apporter une solution définitive.

L'application des textes votés est d'autre part retardée constamment par l'insuffisance du personnel chargé d'examiner les dossier.

Une loi votée en 1951 accordait le remboursement des marks. Enfin paru en février dernier, un décret en fixe le taux à 6 francs, 3 francs et demi inférieur à la valeur du mark en 1945, et 14 fois moins élevé que le cours actuel.

Le Gouvernement se refuse d'autre part à régler aux officiers et sous-officiers rapatriés en 1945 le complément de leurs soldes de captivité.

Contrain d'appliquer depuis juillet 1952 le bénéfice de la loi (Suite en page 3)

DU SUCCÈS DE NOTRE TOMBOLA DÉPENDENT LES VACANCES DE NOS ORPHELINS DE GUERRE

LES quelques extraits de lettres de nos camarades prises parmi tant d'autres, que nous publions ci-dessous, sont la meilleure illustration de l'importance et de la nécessité de l'action sociale de notre Union. On pourra juger plus facilement le travail réalisé et ce qui reste à faire pour répondre à de nombreux besoins.

Il n'est pas possible de rester indifférents ou insensibles devant tant de détresses, devant ces appels émouvants de nos camarades malades et des mères angoissées pour l'avenir et la santé de leurs enfants. Nous le savons très bien : c'est à la dernière limite, une fois toutes les possibilités épuisées, que l'on s'adresse à nous.

C'est avec une sollicitude fraternelle, que nous nous penchons sur chaque cas, afin de donner satisfaction dans la mesure de nos possibilités. Il est certain que c'est insuffisant et qu'il faudrait faire davantage. C'est pourquoi, nos camarades de la Commission Sociale continuent inlassablement

l'œuvre entreprise depuis de nombreuses années pour apporter une aide morale et matérielle aussi minime soit-elle à nos amis nécessiteux.

La période des vacances approche, et la question de l'envoi de nos orphelins de guerre dans des colonies se pose de nouveau.

C'est pourquoi, la Commission Sociale, organise comme les années précédentes, une grande tombola de soutien, donnant droit à de nombreux lots de valeur. Notre tombola est déjà très populaire parmi la population juive et cette popularité est déjà un gage de sa réussite. Nous faisons appel à tous nos adhérents et sympathisants pour qu'ils redoublent d'efforts pendant la campagne de vente des carnets de soutien, pour que nos orphelins puissent avoir un séjour à la campagne comme les autres enfants.

Dans ce domaine aussi, notre Union sera à la hauteur, digne d'une grande organisation des Anciens Combattants Juifs.

CZARNY.

EXTRAITS DE QUELQUES LETTRES DE NOS CAMARADES DANS LA DÉTRESSE

Chers Amis,

Bien reçu votre colis et vous remercie de tout mon cœur d'avoir pensé à moi.

Chers Amis, *

Je vous accuse réception de votre colis parvenu à la Maison de Santé où je me trouve actuellement.

Je ne sais comment vous exprimer ma gratitude, sinon en vous disant merci de tout cœur. Ma fidélité à notre Union, sera le gage de mon amitié envers vous.

Monsieur,

J'ai eu, il y a quelques jours, l'agréable surprise de recevoir la somme de à titre de subvention pour les vacances de mon fils. Je tiens à vous adresser tous mes remerciements pour cet envoi qui contribuera à rendre les vacances de mon fils plus profitables.

Avec ma gratitude.

Chers Camarades,

Je vous écris de cette Maison de Repos où je suis actuellement. J'ai quitté l'hôpital depuis un mois, et, malheureusement, je dois de nouveau y rentrer pour subir une deuxième opération. Cette perspective ne m'est pas très agréable. Cependant la raison me dicte qu'elle est nécessaire.

Je remercie beaucoup l'Union des Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs, de sa gentillesse et son soutien à mon égard.

Avec toute ma sympathie.

Chers Camarades,

J'ai bien reçu le secours de, que vous avez bien voulu m'adresser, et je vous en remercie vivement. Ma santé n'est pas encore très bonne.

Isi BLUM, rétabli
reprend sa place
parmi nous

Notre Union a la grande joie d'annoncer à tous les Anciens Combattants, le prochain retour à la tête de notre Organisation de notre secrétaire général Isi BLUM, complètement rétabli de sa longue maladie.

Aidez-nous dans nos actions en diffusant nos cartes de soutien au profit des colonies de vacances pour nos orphelins de guerre.

Chers Camarades,

Cinq ans que je suis très malade, et je me trouve en ce moment au sanatorium de Je sollicite de votre haute bienveillance, une aide qui, j'espère, me sera accordée.

Chers Amis,

Je me permets de m'adresser à vous, pour solliciter de votre haute bienveillance, une aide qui, j'espère, me sera accordée.

Je suis très malade et le docteur m'a recommandé un repos à la campagne.

Si je me permets de vous écrire, c'est vraiment par nécessité, car je me trouve dans l'impossibilité de travailler étant donné ma maladie qui est grave.

Chers Camarades,

Je vous écris de cette Maison de Repos où je suis actuellement. J'ai quitté l'hôpital depuis un mois, et, malheureusement, je dois de nouveau y rentrer pour subir une deuxième opération. Cette perspective ne m'est pas très agréable. Cependant la raison me dicte qu'elle est nécessaire.

Je remercie beaucoup l'Union des Anciens Combattants et Engagés Volontaires Juifs, de sa gentillesse et son soutien à mon égard.

Avec toute ma sympathie.

Chers Camarades,

J'ai bien reçu le secours de, que vous avez bien voulu m'adresser, et je vous en remercie vivement. Ma santé n'est pas encore très bonne.

Isi BLUM, rétabli

reprend sa place

parmi nous

Notre Union a la grande

joie d'annoncer à tous les Anciens Combattants, le prochain retour à la tête de notre

Organisation de notre secrétaire général Isi BLUM, complètement rétabli de sa

longue maladie.

LA CARTE DU COMBATTANT Suite de la liste des camarades en possession de la Carte du Combattant.

ARKINOWITCH Maurice ; APELBAUM Max ; BAC Serge ; BUDUICK Aron ; ELIASIEWICZ Hers ; FURAITER Ichol ; GORINTIN David ; HAUSSMANN Henri ; KARAS Joseph ; KOPER Henri ; KURZ Simon ; KLUG Iekk ; MINTZ Raymond ; OPLER Herszon ; ROSENBLUM Jacob ; SEGAL Henri ; SULEVIC Michel ; TRINKA Simon ; WALDMAN Samuel ; WAJNAPEL Leo ; WAJNBERG David ; WELLER Henri ; WOLMER Iekk ; ZYSBERG Jacques ; ELIASIEWICZ Herz ; BLUMENCAWAJC Isaac.

Pécule des Prisonniers de Guerre

Nous invitons nos camarades, ayant fait une demande de pécule, sur des formules non-officielles, à bien vouloir passer à nos bureaux, de toute urgence, afin de régulariser leur dossier.

Pièces à fournir :

1) Copie certifiée conforme de la fiche de démobilisation ;

2) Si le P.G. était employé ou ouvrier, une attestation de l'employeur à la mobilisation ;

3) Si le P.G. était commerçant ou artisan, un certificat d'inscription au Répertoire du Commerce ou des Métiers.

LA VIE DE NOS SECTIONS

* LYON *

L'Assemblée Générale annuelle sous le signe de l'unité

Le lundi 5 avril, au siège, 1, cours Lafayette, s'est tenue l'Assemblée Générale de la Section de Lyon, sous la présidence de notre ami ROTHBERG.

Notre ami COHEN, qui l'assistait à la présidence, souhaite la bienvenue au Président, le Dr DANOWSKI, et au Vice-Président CZARNY, qui ont pris part aux travaux, et remercie les camarades venus nombreux, démontrant ainsi l'intérêt qu'ils portent à l'organisation.

La parole fut ensuite donnée au Dr DANOWSKI, qui démontre l'effort constant de l'Union et nous fit part des résultats obtenus. CZARNY souligna particulièrement la nécessité de l'unité et rendit compte de l'activité sociale. CERSON, donna lecture du compte rendu financier et fit ainsi connaître l'état de la trésorerie, qui démontre une gestion saine. Les comptes furent examinés et approuvés, avec félicitations pour le trésorier.

Le rapport moral fut ensuite présenté par MENASSE, secrétaire général. Après un large tour d'horizon touchant tous les problèmes intéressant les Anciens Combattants Juifs, il manifesta sa satisfaction en constatant l'influence grandissante de la section lyonnaise et les résultats obtenus.

ROSENBERG présenta un rapport très nourri sur les accords de Bonn et de Paris.

Une large discussion suivit ces rapports, et de très nombreuses remarques et suggestions furent apportées par les camarades, afin d'améliorer encore da-

vantage l'action de l'organisation.

Un Comité de 25 membres fut désigné et une résolution fut votée à l'unanimité, insistant tout particulièrement sur la nécessité de l'unité du mouvement combattant juif, et sur la lutte contre le réarmement allemand.

* NANCY *

La journée du 14 mars

Ces deux derniers mois, notre section de Nancy a déployé une activité qui a eu un retentissement considérable.

C'est ainsi que le 14 mars, avec la grande masse des organisations démocratiques, nous avons célébré la Journée Nationale contre les accords de Bonn et de Paris, en fleurissant le monument d'Alsace et de Lorraine. Une foule importante s'était massée auprès de ce lieu symbolique, et chacun silencieusement montrait son opposition au réarmement des nazis.

Les Anciens Combattants Juifs ont honoré leurs morts.

Un service religieux a été célébré, vendredi à 18 h. 30, à la Synagogue, organisé par l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, désireux d'honorer la mémoire de leurs camarades, morts au champ d'honneur.

De nombreuses personnalités avaient tenu à assister à cette cérémonie du souvenir. Citons : M. Samama, préfet de Meurthe-et-Moselle ; le général Mazaud, représentant le général Baillif ; MM. Rosenberg, président des A.C.J. juifs ; Behr, président du Consistoire ; Canal, conseiller général et adjoint au maire de Nancy ; Pierron, secrétaire général de l'Office des combattants ; le capitaine Buzon, représentant le général Braun, président de l'Union des sociétés militaires ; Aubrèges, vice-président du Ralliement ; etc...

Après les prières rituelles, le grand rabbin Morali rappelé en un prêche d'une heure tenue, connaît dans les heures cruelles, le patriotisme des Israélites s'est manifesté.

La Commémoration du Ghetto de Varsovie

Le 11 avril, notre section a participé avec les organisations juives, groupées autour de l'Association Culturelle, à la commémoration du soulèvement du Ghetto de Varsovie.

Notre Président, M. ROSENBERG, y prononça une allocution montrant à quel point le sacrifice des héros du Ghetto de Varsovie eut été vain, si demain, leurs assassins nazis étaient réarmés.

Il convia tous les Juifs à s'unir et à lutter avec abnégation contre le réarmement des nazis.

Les Anciens Combattants n'oublient pas le Groupe héroïque Manouchian-Boczow-Rayman, fusillé par les nazis, le 21 février 1944.

Le dimanche matin 21 février, au cimetière d'Ivry, et le soir à la Grande Salle de la Mutualité, une foule nombreuse s'est rassemblée pour honorer la mémoire de 23 héros du Groupe Manouchian-Boczow-Rayman.

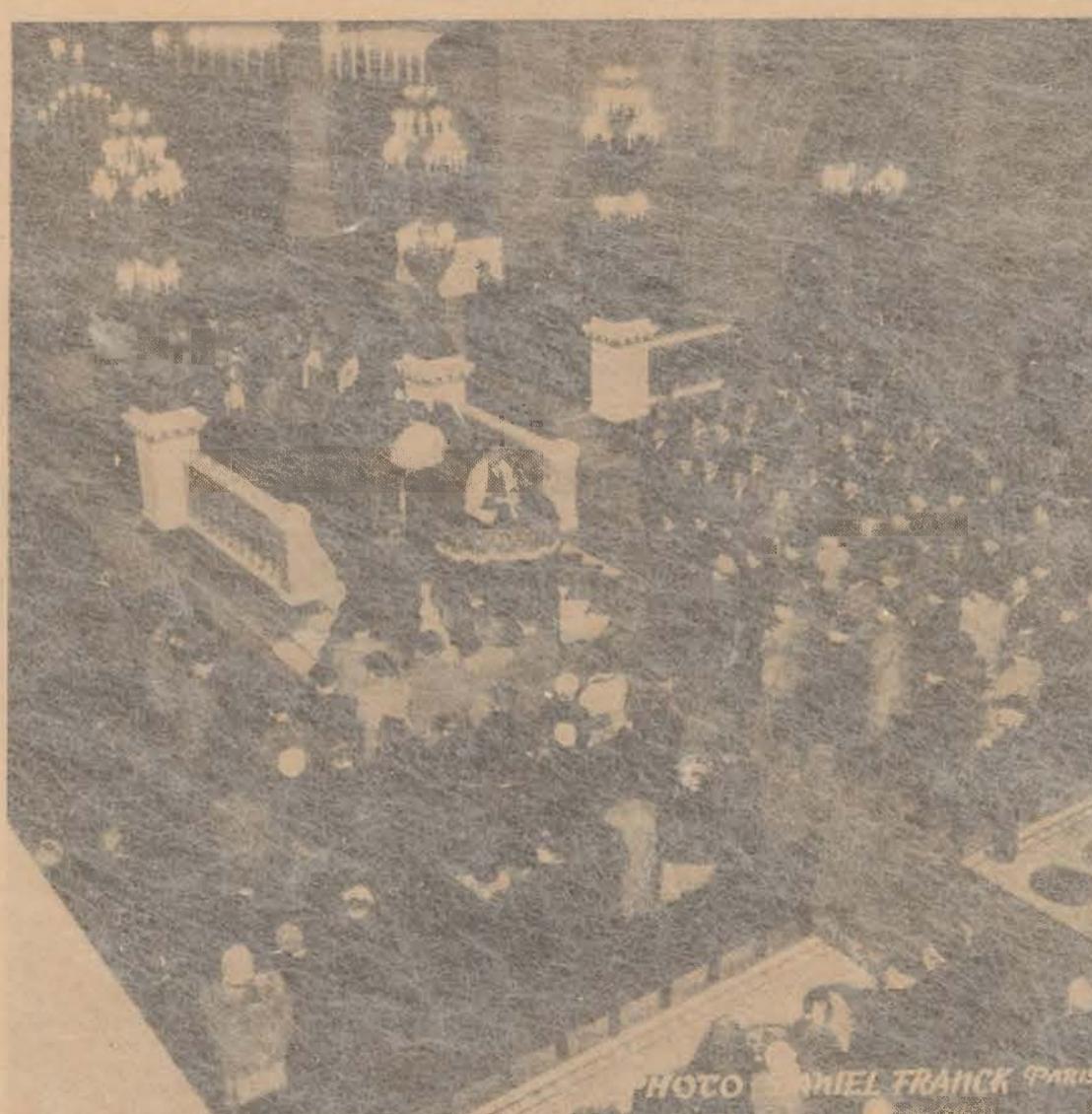
Dix ans ont passé depuis que ces combattants légendaires de la lutte anti-hitlerienne affrontèrent courageusement le feu des pelotons d'exécution nazis.

Missal Manouchian, Arméen ; Boczow, Roumain ; Marcel Rayman, Juif ; Oiga Bancic, Bessarabien ; Alfons Celestino, Espagnol ; Elek, Hongrois ; Fontano, Italien, représentant différentes nationalités, différentes conceptions politiques et religieuses, sont restés unis dans la mort comme dans le combat et sont devenus un symbole éternel de fraternité d'armes.

Monsieur le Président Justin Godart, au nom du C.F.D.I. ; Madame la générale Delestraint ; Pierre Villon, député ; ainsi que d'autres orateurs ont tenu à exprimer l'hommage de tous les Français à ces 23 héros de la Résistance et appeler à l'union de tous, contre le réarmement de l'Allemagne, pour la Paix et l'indépendance de la France.

Une rue de Paris portera le nom du Groupe MANOUCHIAN

Le Conseil Municipal de Paris a décidé, à l'unanimité, de donner de nouveaux noms à plusieurs rues de la Capitale. Parmi ces noms, relevons celui du Groupe Manouchian, nom donné à la voie nouvelle située entre l'avenue Gambetta et la rue du Surois, enjambant l'impasse Fleury et l'impasse du Progrès, dans le 20^e.



Une partie de la foule à la Synagogue, 44, rue de la Victoire, pendant la cérémonie du 11 avril, organisée par le groupement sioniste « Les Anciens de la Résistance Juive », pour commémorer les morts juifs des deux guerres et les victimes du nazisme, et pour exprimer l'opposition au réarmement de leurs bourreaux. Notre organisation, qui s'était associée à cette initiative, avait envoyé une importante délégation, dirigée par notre président le Dr Danowski.

Application du plan quadriennal

Le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre communique :

La répartition des 5.500.000.000 francs accordés par la loi du 31 décembre 1953 pour amorcer en 1954 l'exécution de la loi numéro 53-1340 du 31 décembre 1953 pour l'application de nouveaux taux d'émoluments et la liquidation des indemnités dues aux anciens combattants et victimes de la guerre s'opérera de la manière suivante :

1^{er} Seront appliqués intégralement à compter du 1^{er} janvier 1954 :

— La concession des pensions temporaires pour trois ans (article premier) ;

— Le rétablissement des pensions aux ayants droit ayant perdu la nationalité française par suite de l'acquisition d'une nationalité étrangère (article 3) ;

— Le nouveau régime des révisions pour aggravation (article 8) ;

— Les dispositions relatives à la condition d'intériorité de mariage des veuves et au droit à pension des enfants naturels (articles 15, 16 et 17) ;

— Les dispositions concernant les pensions allouées aux orphelins nés de plusieurs lits (articles 18 et 25) ;

— L'extension du bénéfice de la Sécurité sociale aux victimes de la guerre (article 31) ;

— L'octroi de pensions militaires d'invalidité aux boursiers de pilotage de l'aéronautique (article 32) ;

— L'octroi de la Légion d'honneur aux déportés et internés résistants (article 33) ;

— L'octroi des pensions du taux normal aux veuves de victimes civiles décédées en possession de droits à pension de plus de 85 % (article 34) ;

2nd Seront appliqués intégralement à compter du 1^{er} mai 1954 :

— L'extension du bénéfice du barème le plus avantageux aux victimes civiles de la guerre (article 4) ;

— L'octroi de degrés au-delà du deuxième degré et des nouveaux taux résultant du système indiciaire en matière de suspension, d'allocation aux grands invalides et d'allocation aux grands mutilés (articles 6, 10 et 14-2) ;

— Les nouveaux taux de majorations pour enfants allouées aux invalides de 10 à 80 % (article 7) ;

— L'octroi, aux grands invalides et aux veuves, de majorations pour leurs enfants entre le moment où ils cessent d'avoir droit aux prestations familiales et l'âge de 18 ans (articles 9-2 et 23-1) ;

— Les nouveaux taux de majorations allouées aux grands invalides et aux veuves pour leurs enfants infirmes (articles 9-1 et 23-2) ;

— L'extension du bénéfice de l'allocation grand invalide n° 3 et l'octroi d'une majoration spéciale de cette allocation aux aveugles, amputés, paraplégiques (article 11) ;

— Le nouveau régime de l'allocation de grand mutilé n° 4 bis (article 12) ;

— L'octroi d'une allocation de grand invalide spéciale aux « implacables » (article 13) ;

— La mesure spéciale concernant l'octroi des allocations de grands mutilés aux bégueux (article 14-1) ;

— Les nouveaux taux du supplément familial de pension alloué aux veuves

et son extension aux orphelins totaux (article 22, 2^e et 3^e) ;

— La fixation du taux des pensions d'orphelin (article 23) ;

— Le relèvement du plafond des ressources dont peuvent disposer les descendants pour bénéficier d'une pension (article 26) ;

— La remise en paiement de leur pension en faveur des veuves qui avaient opté pour une pension différée (article 30) ;

— L'octroi d'une retraite anticipée aux fonctionnaires internés ou déportés de la Résistance (article 35-1) ;

— La révision des pensions des fonctionnaires et des veuves afin de leur octroyer le bénéfice des émoluments les plus avantageux (article 35-2) ;

— L'assimilation aux incorporés de force dans la Wehrmacht des Alsaciens et Lorrains incorporés de force par voie d'appel dans la Reichsarbeitsdienst (article 37) ;

L'octroi de la retraite du combattant aux insoumis remplissant les conditions prévues à l'article 38.

3rd Seront appliquées partiellement à compter du 1^{er} mai 1954, dans les conditions ci-dessous précitées :

a) Invalides

— Les nouveaux taux des pensions d'invalides, prévus à l'article 3 seront accordés dans leur intégralité aux pensionnés de 85 à 100 pour 100 ;

b) Veuves

— Les veuves bénéficiant du taux spécial de pension percevant une majoration de pension calculée sur 16.200 francs en année pleine, soit un peu plus de la moitié de la majoration accordée aux intéressés par la loi (article 22-1) ;

— Les veuves redeviennent veuves, soumises à l'impôt sur le revenu

La croix du combattant volontaire de la guerre 1939-1945

10127. — M. Wolff a attiré l'attention de M. le ministre de la Défense nationale et des Forces armées sur la loi du 4 février 1953 créant la croix du combattant volontaire de la guerre 1939-1945. Il est stipulé, dans ce texte, que les modalités d'attribution de cette distinction seront fixées ultérieurement par décret. Or, jusqu'à ce jour, le décret annoncé n'a pas encore paru. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour en hâter la publication (Question du 12 décembre 1953).

Réponse. — En raison de la diversité des catégories dans lesquelles doivent être rangés les éventuels bénéficiaires du décret qui doit intervenir pour l'application de la loi du 4 février 1953 créant la croix du combattant volontaire de la guerre 1939-1945. L'élaboration de ce texte a nécessité d'assez longs délais. Les services compétents du département de la défense nationale et des forces armées, après avoir pris de nombreux contacts avec les secrétariats d'Etat aux forces armées et les organismes civils intéressés, procèdent actuellement à une dernière mise au point du projet de décret, et font toute diligence afin de hâter sa publication (J.O., 20-1-54).

Les nouveaux taux de majorations allouées aux grands invalides et aux veuves pour leurs enfants infirmes (articles 9-1 et 23-2) ;

— L'extension du bénéfice de l'allocation grand invalide n° 3 et l'octroi d'une majoration spéciale de cette allocation aux aveugles, amputés, paraplégiques (article 11) ;

— Le nouveau régime de l'allocation de grand mutilé n° 4 bis (article 12) ;

— L'octroi d'une allocation de grand invalide spéciale aux « implacables » (article 13) ;

— La mesure spéciale concernant l'octroi des allocations de grands mutilés aux bégueux (article 14-1) ;

— Les nouveaux taux du supplément familial de pension alloué aux veuves

nu des personnes physiques pour un revenu net ne dépassant pas 60.000 francs et remplissant par ailleurs les conditions voulues pour bénéficier des dispositions de l'article 21 percevront la moitié de la pension accordée à une veuve non-marquée bénéficiant du même taux (taux spécial, taux normal ou taux de réversion) :

c) Ascendants

— Les descendants percevront la moitié des majorations résultant des articles 27, 28 et 29 ;

d) Retraite du Combattant

— Elle est accordée dans les conditions fixées à l'article 30, mais le montant en est limité à 5.700 francs par an du 1^{er} mai 1954 au 1^{er} janvier 1955.

Pensions d'invalidité

Les montants des pensions d'invalidité seront fixés aux taux suivants, en 1957, lorsque la loi recevra son application intégrale :

Francs

10 % — Indice	42 (1) ...	11.424
15 % —	63 ...	17.136
20 % —	84 ...	22.848
25 % —	105 ...	28.560
30 % —	142 ...	38.624
35 % —	166 ...	45.152
40 % —	189 ...	51.408
45 % —	213 ...	57.936
50 % —	236 ...	64.192
55 % —	260 ...	70.720
60 % —	284 ...	77.248
65 % —	308 ...	83.776
70 % —	332 ...	90.304
75 % —	356 ...	96.832
80 % —	380 ...	103.360
85 % —	625 (2) ...	170.000
90 % —	755 ...	208.080
95 % —	870 ...	236.640
100 % —	1.000 ...	272.000

(1) Chaque point de l'indice correspond à 272 francs.

(2) Pour les pensionnés à 85 % et au-delà, ce total comprend les allocations aux grands invalides et celles du statut des grands mutilés. Pour les non-bénéficiaires du statut, le ministre des A.C. et V.G. établira les indices correspondant à la situation propre à chaque catégorie intéressée.

Les anciens P. G. entendent faire aboutir leurs revendications

(Suite de la page 1)

organisé à Wagram sous le signe de l'unité.

Ils se sont engagés à mettre tout en œuvre pour assurer un succès complet à la Grande Manifestation Nationale qui doit avoir lieu à Paris si, d'ici le 1^{er} juin, le Gouvernement ne leur donne pas les satisfactions qu'ils attendent. Seule l'action doit le contraindre à capituler.

Les délégués ont enregistré avec satisfaction les propositions de loi rédigées par leur Association, signée en commun par des Parlementaires appartenant aux Groupes les plus divers de l'Assemblée Nationale. Par leur action ils entendent appuyer et encourager ces efforts. Mais ils continueront à dénoncer l'attitude de ceux qui renient leurs engagements et facilitent l'action du Gouvernement.

Gardant leur cohésion intacte, les anciens P.G. de la Seine ont hautement signifié que le temps des demi-mesures et des os à ronger était révolu et qu'ils sont décidés à obtenir par tous les moyens la solution définitive de tous les problèmes issus de la captivité.

Kriegsgefangenentschädigungs-Gesetz

Tel est le titre barbare de la loi d'indemnisation des prisonniers de guerre allemands leur attribuant un pécule.

L'Association allemande de P.G. a précisé que les premiers bénéficiaires seraient les rapatriés récents, c'est-à-dire ceux qui, pour une raison quelconque, ont été retenus par la justice d'un pays allié et n'ont pas été libérés avec la masse des P.G. allemands.

Cette Association a établi le barème suivant :

Rapatriés en 1949 — 900 D.M. = 90.000 francs environ
Rapatriés en 1950 — 1.620 D.M. = 162.000 francs environ
Rapatriés en 1951 — 2.340 D.M. = 234.000 francs environ
Rapatriés en 1952 — 3.060 D.M. = 306.000 francs environ
Rapatriés en 1953 — 3.780 D.M. = 378.000 francs environ
Rapatriés en 1954 — 4.500 D.M. = 450.000 francs environ

Le P.G. français a droit à 4.800 francs par an... Sans commentaire ! Pour nous l'échéance est toujours 1960



La foule des Anciens Combattants pendant le meeting à la Salle Wagram, le 28 février, pour imposer le respect de leurs droits et la prise en considération de leurs revendications.

Carte du Combattant Volontaire de la Résistance

Il est rappelé aux candidats domiciliés dans le département de la Seine que les demandes de carte du Combattant Volontaire de la Résistance seront frappées

DE FORCLUSION

le 18 mai 1954 (dernier délai) pour les demandes formulées au titre : des F.F.L., de la Résistance dans les camps de P.G., de la Résistance dans les territoires d'outre-mer ou dans les territoires étrangers occupés par l'ennemi (requêtes à adresser à M. le Ministre, Président de l'Office National des Combattants, 2^e Sous-Direction, 6^e Bureau, Hôtel des Invalides, Paris (7^e)).

Les plis portant ces adresses bénéficient de la franchise postale.

Retirer les imprimés réglementaires au Bureau Militaire de Paris.

N.-B. — Les dates de forclusion ne concernent que le dépôt des demandes, aucun délai n'est prévu pour la production des pièces justificatives.

Aidez-nous à diffuser les cartes de soutien

AU PROFIT DES COLONIES DE VACANCES

POUR NOS ORPHELINS DE GUERRE

Ces cartes permettent de participer à la

TOMBOLA GRATUITE

et de gagner parmi les 50 lots :

- 1) Un poste de télévision « La Voix de son Maître », 319
- 2) Un voyage en Israël.
- 3) 10 jours en Suisse.
- 4) Un aspirateur.
- 5) Un poste de T.S.F.
- 6) Un moulin à café électrique.
- 7) Un rasoir électrique.
- Etc..., Etc...

Le lieu et la date du tirage vous seront communiqués ultérieurement

Pour vos vacances, pour vos déplacements pour vos cadeaux

Adressez-vous à la

MAROQUINERIE DALMA

vous y trouverez un grand choix de sacs, portefeuilles, valises, parapluies, trousse de voyage, etc...

138, Boulevard de Sébastopol — PARIS

Une réduction de 10 % est accordée à tout porteur de cette annonce



EST MORT

Nous apprenons la mort survenue le 29 mars 1954, de Léon VIALA, Président honoraire de l'U.F.A.C., Président honoraire de l'Union Fédérale, Commandeur de la Lég

Souvenirs d'un prisonnier de guerre du Stalag II B

VOILA bientôt 14 ans, aux mois de juin et juillet, que commencèrent à arriver par dizaines de milliers, au stalag II B, les prisonniers français.

Dans le camp se trouvaient déjà des Polonais, qui nous portèrent un peu d'eau, en nous demandant des nouvelles.

Ils nous racontèrent entre autres, les mauvais traitements et tortures que subirent les prisonniers juifs polonais, avant d'être renvoyés en Pologne.

Les juifs polonais qui étaient ouvriers, cordonniers, tailleur, menuisiers, avaient eux-mêmes construit les baraques, travaillant pendant les grands froids, dans la neige, et jusqu'à 40° au-dessous de zéro. Dormant dehors, sous-alimentés, parqués dans des baraquas spéciales, ces juifs polonais, avaient été renvoyés épuisés, vers les ghettos et les crématoires.

Parmi les récits que l'on nous fit sur les malheurs des prisonniers juifs polonais, on nous raconta que certains officiers juifs, ne voulaient pas quitter leur uniforme ; alors, pendant les grands froids, ils furent aspergés par des jets d'eau froide et obligés de revêtir les vêtements civils qu'on leur avait donnés, puis ils furent renvoyés... soi-disant dans leurs foyers.

Quant à nous, nous passâmes à la séance de désinfection. Nous fûmes triés. Ceux qui s'étaient déclarés juifs, furent rassemblés dans une tente avec des nord-africains et des indochinois. Il fut annoncé au chef de tente, que les juifs, nord-africains et indochinois ne sortiraient pas pour travailler, mais feraient trois fois par jour des exercices de punition.

L'antisémitisme mis en échec

Deux jours plus tard, l'officier aux questions raciales, fit rassembler tous les Français. Il ordonna aux alsaciens, normands, bretons, légionnaires, nord-africains, juifs, de sortir des rangs. Puis il prononça un discours haineux. Montrant les deux dizaines de juifs, il dit « Voilà les responsables ! Voilà les criminels, qui ont poussé les peuples dans la guerre ».

Mais nos camarades français nous déclarèrent en se dispersant, qu'ils comprenaient bien le sens de cette sale propagande et qu'elles n'avait pour but que de provoquer de la haine entre les prisonniers français. Ils nous assurèrent alors qu'ils ne se laisseraient pas prendre par de tels mensonges.

Dans la longue suite de nos cinq ans de captivité, cette solidarité fraternelle ne s'est pas démentie et de nombreux exemples sont là pour le prouver. Ainsi, lorsqu'on nous obligea à porter l'insigne jaune, nos camarades nous encouragèrent beaucoup et nous affirmèrent que cette situation ne durerait pas.

Au moment où la conférence des hommes de confiance eut lieu en présence d'un délégué de la Croix-Rouge de Genève, les hommes de confiance français refusèrent de faire la réunion, tant que l'homme de confiance juif ne serait pas invité.

On imagine la tête des Allemands. Voulant cacher leur jeu

devant le responsable de la Croix-Rouge de Genève, ils furent obligés d'inviter ce « youde » à prendre place.

La solidarité entre Juifs et non-Juifs

Excepté un petit nombre d'ouvriers spécialisés, les juifs étaient astreints aux plus sales travaux, ce qui mécontentait beaucoup nos camarades français, et quand les juifs furent rassemblés dans une baraque spéciale, les Français ne manquèrent pas de faire la réflexion : « C'est dégueulasse, ils le paieront bien ».

Jusqu'en 1942, les prisonniers juifs, n'étaient pas envoyés au travail à l'extérieur du camp ; mais à cette date, furent créés des commandos séparés, pour eux. Il s'agissait de travaux en forêts ou dans des raffineries de sucre, ou dans des briqueteries. Toutes relations entre commandos juifs et français étaient interdites et jusqu'aux simples conversations.

Quand il fut interdit aux Français et aux Polonais de pénétrer dans les baraquas des juifs, sous peine d'envoi dans une compagnie disciplinaire, de nombreux non-juifs, soldats et gradés continuèrent de venir nous voir, bravant la menace de punition.

et entre autres le distributeur des chaussures et un bon cordonnier, il fut appeler l'oberzalmeister et ordonna de le faire enlever. Il dit que les Allemands avaient une mauvaise opinion des juifs, les considérant tous comme des commerçants plus ou moins affairistes ou resquilleurs alors qu'au contraire, c'étaient d'excellents ouvriers, affectés comme tels aux emplois les plus importants.

Notre libération par l'Armée Rouge

Enfin, le jour de notre libération arriva. Fin avril 1945, nous eûmes le bonheur d'être libérés par l'héroïque Armée Rouge. Mais à ce moment même, nous eûmes un grand malheur. En effet, au moment où nous nous embrassions avec nos libérateurs des premiers chars amis, une batterie S.S. ouvrit le feu et trois de nos camarades furent tués et d'autres blessés. Ainsi tombèrent sous les derniers coups de la bestialité S.S. : KOPLOWICH, père de trois enfants, commerçant à Paris, né à Vilno ; Jacques BINSTOCK, sergent dans l'Armée Française et le camarade KATZ.

Pour le neuvième anniversaire de notre délivrance, nous, camarades du stalag II B, n'oublierons pas le souvenir de nos chers



Un groupe de P.G. juifs au stalag II B

Et cette solidarité se manifesta ainsi, jusqu'au jour de la Libération. Il y avait une très grande camaraderie, et chacun avait le ferme espoir de voir la défaite finale de l'hitlérisme bestial.

Même les moins optimistes, dans cette ambiance, étaient encouragés et reprenaient espoir.

Nous fîmes toujours tous nos efforts, pour jouer de la plus grande propreté. Ayant été rassemblés dans la baraque la plus sale et la plus humide, nous nous mîmes au travail avec entêtement et dans un temps très court, l'endroit fut nettoyé et asséché. Nous montrions ainsi, à tous, que nous n'étions pas une race inférieure.

Parmi les meilleurs ouvriers...

Un jour, vint l'ordre, pour les juifs, de porter l'étoile jaune sur les vêtements extérieurs.

Parmi les ouvriers spécialisés, qui par leur travail étaient en contact avec les officiers allemands, il y en eut qui mirent cet insigne sur leurs vêtements de travail. Ainsi, lorsque le colonel de l'aéropost vit plusieurs hommes qui portaient l'insigne jaune,

camarades restés là-bas. Pendant notre rencontre, nous leur rendrons honneur ainsi qu'à ceux, qui par la suite sont morts des maladies contractées pendant leur captivité : nos chers camarades Nat LIPOVSKI, ingénieur ; KWAL, mathématicien ; SZCZIGEL, tailleur ; SZERMANSKI, cordonnier.

Plus d'armes à nos bourreaux !

Ainsi en conservant entre nous des contacts permanents, nous conserverons le souvenir sacré de nos chers camarades disparus. Notre amitié persistera et nous unira, et nous agirons tous ensemble, fidèles au serment de ne jamais oublier les crimes des nazis, assassins de 6 millions de juifs, et tortionnaires de tant d'autres peuples. Et nous ne cesserons de crier : « Plus jamais d'armes aux bourreaux ! Plus de souffrances pour les peuples ! Plus de guerre ! ».

Unis comme aux années tragiques, notre rencontre du 8 mai au Café de l'Espérance se déroulera également dans un climat plus détendu et plus joyeux, puisque nous nous retrouverons tous, et quelquefois après un très long temps.

Nombreux seront ceux qui, à cette occasion, adhéreront à notre « Union des Combattants Juifs », l'organisation qui mène le combat contre l'antisémitisme en France, qui lutte contre les journaux antisémites, qui lutte contre le réarmement de l'Allemagne, et qui assure surtout la défense des Combattants Juifs, des veuves de guerre et de leurs orphelins.

D. MULLER (matricule 51.823).

LA RUBRIQUE DU MEDECIN

Les problèmes du cancer

Dans notre premier article nous avons indiqué les théories principales sur l'origine de cette terrible maladie. Aujourd'hui nous voulons nous arrêter brièvement sur les moyens de traitements qui sont tous plus ou moins des palliatifs, néanmoins, dans certains cas, non dépourvus d'une certaine valeur. C'est surtout la question du dépistage précoce systématique de cette maladie qui compte : il s'agit de trouver le cancer à son début, de l'extirper avant qu'il puisse envahir l'organisme tout entier. Là, le cancer est terriblement dangereux, d'une part il produit des toxines (poisons) qui empoisonnent le corps et d'autre part il se propage dans l'organisme par l'ensemencement, c'est-à-dire qu'il produit souvent loin du cancer même (dans le foie, les os du squelette, etc...) des cancers secondaires (métastases). Pour ce dépistage il existe en France et en d'autres pays des instituts et des services d'hôpitaux créés spécialement pour ce but.

Le plus grand centre en France se trouve à Villejuif ; c'est l'Institut du Cancer G. Roussy, créé par le doyen professeur Roussy, qui a consacré toute sa vie et toute sa fortune à la recherche des causes du cancer et par les intrigues de ses ennemis a été poussé à la mort. C'est ensuite l'Institut Curie à Paris, dirigé par Irène Curie, savant de réputation mondiale. Dans le dépistage du cancer, par exemple de la prostate ou de l'utérus, il existe des méthodes spécialement mises au point qui permettent dans certains cas de trouver effectivement la maladie tout à fait au début et de prendre les précautions nécessaires.

Le Docteur Guttmann a présenté dernièrement à l'Académie de Médecine un travail très instructif sur le dépistage du cancer de l'estomac. Les examens chimiques du sang, même ceux connus sous le nom de réaction Bothelo, de mon ami le Docteur Bothelo, pour dépister le cancer ont une valeur de diagnostic limité. Sur la prévention du cancer au point de vue alimentaire existe toute une littérature. Nous voulons nous arrêter sur une théorie du Professeur Delbet qui prétend que c'est le manque de magnésium dans la terre cultivée qui provoque le cancer. Une carte géographique a été dressée par ses collaborateurs pour démontrer que dans les régions où se trouve en abondance le magnésium dans la terre, les cas de cancer sont rares et que les engrangements habituellement utilisés riches en potassium provoquent le cancer. Les opinions sont

d'ailleurs très partagées sur cette question.

Quant au traitement proprement dit, il existe certains cancers qui sont sensibles aux hormones. Par exemple le cancer du sein regresse si on le traite par l'hormone mâle, le cancer de la prostate par le traitement avec l'hormone féminelle. Il existe toute une série de produits chimiques, par exemple la moutarde à l'azote qui donne dans certains cas (cancer du sang) de bons résultats.

Une controverse existe sur l'efficacité des rayons X en grandes ou petites doses. Par exemple dans le cancer du sang, le Docteur Lehmann préconise des doses très élevées et prétend avoir eu de grands succès. Dernièrement, un médecin français, le Docteur S., qui a découvert un remède clinique contre le cancer dont l'efficacité certaine n'est pas encore prouvée absolument, a lancé une attaque contre le traitement du cancer par Rayons X, en soulignant que par cette méthode on détruit les vaisseaux et empêche ainsi le médicament d'atteindre les tissus malades. Rien à dire contre cela, mais il faut d'abord trouver un produit clinique infaillible et dont l'efficacité est plus grande que celle des rayons X ou du radium.

Enfin, une question qui nous tient à cœur. Dans les cas désespérés le médecin est obligé de donner la morphine pour calmer les souffrances et attendre la mort. Nous nous opposons farouchement à cette idée. Il faut qu'on mette à la disposition des médecins des services des hôpitaux tous les remèdes existants, même peu efficaces et même ceux qu'on étudie encore dans les laboratoires, tout en écartant naturellement les soi-disant remèdes « Infaillibles » des multiples charlatans.

L'idée primordiale doit être la suivante : il faut maintenir coûte que coûte les cancéreux (ce qu'on fait d'ailleurs dans la leucémie -- maladie très grave du sang -- en répétant des transfusions de sang jusqu'à plusieurs centaines), car nous ne savons pas si c'est aujourd'hui, ou demain, ou après-demain, qu'en trouvant le vrai remède, on sauvera des milliers et des milliers de cancéreux considérés comme perdus. Et nous rappelons qu'à l'époque de la découverte des antibiotiques (pénicilline, etc...) les médecins qui ont essayé de maintenir coûte que coûte leurs malades, perdus d'avance, ont vu se produire des miracles, en extrême, en utilisant la pénicilline.

Docteur BORUCHIN,
Lauréat de l'Académie de Médecine.

Les retards dans les liquidations de pensions

MM. Nocher et Faure, députés, ont demandé à M. le Ministre des A.C. et V.G. la cause des retards apportés, d'une part, au passage devant la Commission de réforme des titulaires de pensions ayant passé l'expertise médicale, et qui attendent parfois neuf et dix mois cette convocation ; d'autre part, les délais de six à huit mois imposés à certains pensionnés temporaires pour leur passage devant la Commission de réforme lorsque leurs trois ans de stage sont révolus.

La réponse de M. le Ministre des A.C. a été la même pour les deux questions :

Les tâches nombreuses et importantes auxquelles doit de plus en plus faire face le personnel des services extérieurs du ministère des anciens combattants et victimes de la guerre, ne permettent pas toujours de donner satisfaction aux intéressés avec toute la célérité souhaitable. Dans la mesure du possible, il sera pallié, au cours de l'année 1954 à l'inconvénient signalé, grâce d'une part, aux opérations de régionalisation, étendues à tous les départements de la métropole, qui faciliteront la spécialisation des agents et une utilisation plus rationnelle du personnel ; d'autre part, au recrutement de vacataires qui permettront de renforcer les effectifs de certains services particulièrement chargés et de résorber ainsi le retard actuellement constaté.

« J.O. » 10-2-1954 A.N. p. 151 et 11-2-1954 p. 220.

Les médicaments

délivrés aux Invalides

À la suite d'une enquête effectuée par le Service des Soins gratuits du ministère des A.C. et V.G., il a été reconnu que c'est à la suite d'une erreur d'interprétation que certains pharmaciens s'étaient crus autorisés à réduire, de leur propre chef, la quantité de médicaments portés par les médecins sur les ordonnances détachées du carnet de soins gratuits.

Dans le texte de la lettre qui nous a été adressée par M. le Médecin-Colonel Paget, chef du Service des Soins gratuits, il nous a été confirmé qu'aucune circulaire n'autorise les pharmaciens à réduire de leur propre autorité les quantités fixées par le médecin traitant, sous sa seule responsabilité.

Donc, la question est bien tranchée : un pharmacien n'est pas tenu de délivrer les médicaments inscrits sur le carnet de soins par un médecin, mais s'il exécute l'ordonnance, il n'a pas le droit de la modifier ou de la réduire.

Le dimanche 13 juin 1954, à 10 h. 30, au Cimetière de Bagneux, devant le monument aux morts, aura lieu la grande

Cérémonie traditionnelle du Souvenir

en l'honneur des Anciens Combattants Juifs morts pour la France, au cours de la dernière guerre.

Cette Cérémonie se déroulera en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Le Gérant : S. APPEL
IMPRIMERIE S. I. P. N.,
14 rue de Paradis - Paris

POUR VOS REPORTAGES

POUR VOS FETES ET MARIAGES

POUR TOUTES VOS PHOTOS

Un seul nom --- Une seule adresse

Daniel FRANCK

6, Rue Portefoin, PARIS (3^e) — (Près du Carreau du Temple)

Tél. : ARC. 32-59

FABRIQUE DE BIJOUTERIE - JOAILLERIE
REPARATIONS ET TRANSFORMATIONS en tous genres
SPECIALITE DE BIJOUX MODERNES

Robert MAZURAS
14, RUE RAMBUTEAU — PARIS (3^e)

Tél. : ARCHives 23-10 Réduction aux membres de l'Union
Autobus : 66, 75 Métro : Hôtel-de-Ville, Rambuteau

JACQUES BANATEAU

MARBRIERS
Directeurs-Propriétaires de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge
Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux
Téléphone. Jour : ALFesia 20-16 - Nuit : MONTmartre 24-74

Entreprise générale de convois
Transport funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetière
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuals Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

MARCEL MOURIER

MAISON RECOMMANDÉE

juin 1954 p.1

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 3 (47) - JUIN 1954

18, Rue des Messageries - PARIS-X^e - Tél.: PRO. 44-69

Le 13 Juin 1954, à 10 h. 15, au Cimetière de Bagneux Venez rendre hommage à nos morts

Le Comité de Patronage

Président
M. André MUTTER
Ministre des Anciens Combattants
et victimes de guerre

M. Edouard HERRIOT
Président d'Honneur
de l'Assemblée Nationale

M. René CASSIN
Vice-Président du Conseil d'Etat

M. KAPLAN
Grand Rabbin de Paris

M. Louis MARIN
Ancien Ministre

M. Justin GODART
Ancien Ministre

M. Laurent CASANOVA
Député, Ancien Ministre

M. Léon LYON-CAEN
Président Honoraire
de la Cour de Cassation

M. Léo MEISS
Président d'Honneur
du Consistoire Central
des Israélites de France

Dr MODIANO
Président du C.R.I.F.

M. Louis de BROGLIE
Membre de l'Institut de France
et de l'Académie des Sciences

M. André BLUMEL
Avocat à la Cour

M. BERCOVICI
Président de l'Association
des Engagés Volontaires Juifs
de 1914-1918

M. H. BULAWKO
Président de l'Hachomer Hatzaïr

M. le Général COCHET

Mme Maxa NORDAU
Artiste peintre.

M. ENGEL
Secrétaire Général
de l'Association des Anciens
P. G. de la Seine

M. FAINESTEIN
Président de l'Association
des Anciens Déportés Juifs

M. Joseph FRIDMAN
Journaliste

M. Pierre GASCAR
Homme de Lettres
Prix Goncourt 1954

Dr KAGANOFF
Président de l'Association Wolf
(Anc. Combattants Juifs 1914-18)

M. Charles LEDERMAN
Président de l'U.J.R.E.

M. André MAYER
Avocat au Conseil d'Etat

M. Etienne NOUVEAU
Vice-Président de l'U.F.A.C.

M. Pierre PARAF
Homme de Lettres

M. A. POSNANSKI
Président de l'Union des Sociétés
Juives de France

M. Rémy ROURE
Journaliste

M. Henri TORRES
Conseiller de la République

M. Jean VOLVEY
Président de l'Union
Départementale de l'U.F.A.C.

M. Maurice VANIKOFF
Président de la Fédération
des Associations
d'Anciens Combattants Juifs

M. VERCORS
Homme de Lettres

M. Paul VILLARD
Avocat à la Cour

Le dimanche 13 juin, aura lieu la traditionnelle cérémonie du Souvenir en l'honneur des Combattants Juifs morts pour la France.

Organisée par notre Union au Cimetière de Bagneux, devant notre Monument aux Morts, érigé sur la tombe de 70 héros juifs, la cérémonie annuelle du souvenir est devenue l'une des plus puissantes manifestations de notre Communauté.

La tombe au pied du Monument, symbolise les dizaines de milliers de Juifs tombés les armes à la main, au cours de la dernière guerre, dans la lutte contre les envahisseurs hitlériens.

Dans cette tombe reposent des Juifs ayant appartenus à toutes les tendances politiques, des croyants et des laïques, des jeunes et des pères de famille. Ils ont lutté côté à côté avec leurs frères non-juifs, contre l'ennemi commun, ils ont tous donné leur vie pour la même cause : pour la Liberté, pour l'indépendance de la France, pour la Paix.

Les milliers de Juifs qui viennent tous les ans, avec les Anciens Combattants honorer la mémoire de nos héros, appartiennent à toutes les couches de la population. Les survivants, les rescapés de l'enfer, sans distinction d'appartenance sociale ou de conviction politique, viennent unis, rendre un fervent hommage à la mémoire de ceux qui arrosèrent de leur sang tous les champs de bataille de 1939-40, de ceux qui moururent en captivité ou en déportation, de ceux qui, ayant repris les armes, tombèrent dans les rangs de la Résistance, de ceux enfin qui laissèrent leur vie dans l'Armée de la Libération.

Ils renouvellent tous les ans, le serment de rester fidèles au testament de nos héros : ne jamais oublier les atrocités nazies, tout faire pour qu'un tel cauchemar ne puisse se renouveler.

La cérémonie du Souvenir, cette année, se déroulera en un moment où le peuple de France s'apprête à fêter le 10^e anniversaire de la Libération du pays, en un moment où une lutte gigantesque de toutes les victimes de la guerre est menée contre le réarmement de l'Allemagne, contre la ratification des accords de Bonn et de Paris.

L'écrasante majorité de notre peuple se rend compte que rendre leurs armes aux nazis, signifierait un grave danger pour la paix.

Dans de telles conditions, notre manifestation du Souvenir revêt une importance particulière et il n'est pas de doute qu'elle dépassera en ampleur celles des années précédentes.

Un Comité d'Honneur a été constitué pour patronner notre cérémonie. D'éminentes personnalités civiles et militaires, les représentants des grandes organisations françaises d'Anciens Combattants en font partie.

Venez tous avec vos familles et amis le 13 juin prochain au Cimetière de Bagneux.

De gauche à droite, devant la flamme : MM. Jourdan, Peletier, Magri-
so, Abrabanel, Dr Danowski, Isi Blum, Salomon, Appel.

Le gérant : S. APPEL

S.I.P.N., 14, r. de Paradis
Paris-10^e

Déroulement de la cérémonie

10 h. 15 : Formation du cortège.

dans l'ordre suivant :

La musique; le drapeau de notre Union ; le détachement des Combattants ; les gerbes ; les drapeaux des amicales régimentaires et des associations d'Anciens Combattants ; le Bureau de notre Union et les personnalités ; les décos ; les familles de nos morts.

10 h. 35 : Départ du cortège.

10 h. 40 : Arrivée devant le Monument et levée des couleurs.

10 h. 50 :
Dr DANOWSKI
Président de notre Union ouvre la cérémonie.

PARTIE RELIGIEUSE :
par le rabbin JAIS
et le chantre BERLINSKI

ALLOCUTIONS PAR :
Jean VOLVEY
du Bureau de l'U.F.A.C.

A. BRASLAWSKY
Président de l'U.G.E.V.R.E.

M. VANIKOFF
Président des A.C. Juifs des deux guerres

Isi BLUM
Secrétaire Général de notre Union

Le 20 juin prochain :
Fête Champêtre

à Noisy-le-Grand

Le dimanche 20 juin prochain, aura lieu une grande fête champêtre organisée par l'U.G.E.V.R.E., au parc « Gai-Logis », à Noisy-le-Grand.

Notre Union qui participe à cette fête, a décidé d'organiser un grand stand et de nombreuses attractions afin que les milliers de nos camarades qui s'y rendront avec leurs familles et amis puissent passer une agréable journée en plein air.

Au cours de cette journée il sera procédé au tirage public de la tombola gratuite, que notre Union a organisé au profit de nos orphelins de guerre qui pourront ainsi, grâce à votre aide à tous, passer d'agrables vacances.

Nous faisons un appel pressant à vous tous de venir nombreux le 20 juin à Noisy-le-Grand, vous trouverez une atmosphère de camaraderie et sommes convaincus que vous garderez un bon souvenir de cette fête champêtre.

Moyens de communication : Au métro Château de Vincennes, prendre l'autobus 220 et descendre à la Mairie de Noisy.

Notre cérémonie de la Flamme du 12 Mai



אָרְבָּזֶשֶׁר רְפִילֵי

ארזיסגעגען פון פֿאָרבָּאנְד פֿון דִּי יְדִישָׁה פֿרִיזְיוֹלִיכָּע אָוֹ פֿרָאנְטָקָעָמָעָר

אלעַ זְוִונְטִילְהָ דָעַם 13-טִי יְנוּן, 10 פֿרִילֵי אַיְזָה בָּאַנְיִעַ אוּיַּף דָעַר גְּרוּסְמָעָר אַנְדָעָנְקָ-צְעָרָעָמָאַנְיִעַ לְכָבוֹד אָוּנְזָעָרָע גַּעֲפָאַלְעָנָע אָזָה אָוּמְגָעָקוּמָעָנָע הַעַלְדוֹן

דָשָׂר פֿאָרְלוֹיד פֿון דָשָׂר אָזְדָשָׂק-צְשָׂרָעָאַנְיִעַ



דָעַר אָזְדָשָׂק-צְשָׂרָעָאַנְיִעַ אָוּפִין בְּרוּדָעָר-קְבָּר בַּיָּמִים מַאֲנוּמָתָו.

די ציאונג פֿון דָעַר טָאַמְבָּאַלָּא וּוּטַּמְ פֿאָרְקוּמוּן
דעַם 20-טִן יְנוּן אַיְזָה נְאָזָרְ-לְעָגְרָאָן אָוּפִין

גְּרוּסְמָעָר זְוָאַלְדִּיְומָטָוב פֿון „אָוּשָׁעוּרְ“

הענינו פֿאָרְבוּרְעָנָעָן אָטְגָּאָן גַּעַנְמָעָרְטָה
פֿרְוּשָׁר לְפָטָמָה אָזָה גַּעַנְמָסָה פֿון זָוָן
אָזָן וּוּאַטָּעָר.

וּוּיַּיְזָה אָקְאָנְטָמָן זְיַיְנָעָן צְוָוִישָׁן דִּי 50
וּוּרְטָפְּלָוָעָן גַּעַנְמָסָן פֿאָרְאָן:
(1) אָ טְעַלְוּוּיְיָה-צְפָאָרָטָם;
(2) אָ רְיוּעָסִין יְשָׁאָלָה;
(3) 10 טָעָן אָזָה דָעַר שָׁוֹוִיָּה;
(4) אָ אַסְפִּירָאַטָּמָעָרָה;
(5) אָ רְאָרְ-צְפָאָרָטָמָעָרָה;
(6) אָ עַלְקָמְטוּרִישָׁרָדָאַרְ-צְפָאָרָטָמָעָרָה
רָאַט אָזָה 48 אָנְדָרָעָר וּוּכְטָעָמָעָר גַּעַנְמָסָה
וּוּיַּיְזָה.

הענינו פֿאָרְבוּרְעָנָעָן גַּעַנְמָעָרְטָה
צְיַיְעָנְדִּיס דִּי לְעָרָעָ פֿון אָטְגָּאָן
צְעָרְבָּטְקָעָר אַיְיָה-יְמָלְכָעָר אַנְפָאָרָט
טָמְאָנְטָן אַיְנָגְוָוָרָטָה לְמָוֹתָדָה
צְיַאָלְעָד אַרְבָּעָטָמָה סָאָרָה
שִׁיחָק אַיְוָה זְמָרָוּ-זְמָקָאָנָסָן דִּי קִינְסָה
דָלָרָן פֿון דִּי גַּעַפְּאָלְעָנָעָן וּדְרָוִישָׁעָ קָאָמָר
בָּאַטָּאָנָטָן, וּוּתָּעָרְפָּרָטָמָן זְמָרָה
דָעַם 20-טִן יְנוּן אָוּפִין גַּרְוִיסָן וּוּאַלְדָּם
יְמָ-טָבָּה פֿון „אָוּשָׁעוּרְ“ אָיִן פֿרָעָכָה
טִוְּקָה פֿאָרָק „גְּנִיְ-לְאָשָׁוֹרְ“, פֿון נְאָזָיָה
לְעַדְרָאָן.

דָעַר דָאַזְוּקָעָר בַּאַשְׁלָוּס אַיְזָה אָנְיִנְדָּוָן
גַּעַנְמָעָרְטָה גַּעַנְמָעָן גַּעַנְמָעָן אָוּפִין פֿאָרְבָּאָנְד
צְיַיְעָנְדִּיס דִּי לְעָרָעָ פֿון אָטְגָּאָן
צְעָרְבָּטְקָעָר אַיְיָה-יְמָלְכָעָר אַנְפָאָרָט
טָמְאָנְטָן אַיְנָגְוָוָרָטָה לְמָוֹתָדָה
צְיַאָלְעָד אַרְבָּעָטָמָה סָאָרָה
שִׁיחָק אַיְוָה זְמָרָוּ-זְמָקָאָנָסָן דִּי קִינְסָה
דָלָרָן פֿון דִּי גַּעַפְּאָלְעָנָעָן וּדְרָוִישָׁעָ קָאָמָר
בָּאַטָּאָנָטָן, וּוּתָּעָרְפָּרָטָמָן זְמָרָה
דָעַם 20-טִן יְנוּן אָוּפִין גַּרְוִיסָן וּוּאַלְדָּם
יְמָ-טָבָּה פֿון „אָוּשָׁעוּרְ“ אָיִן פֿרָעָכָה
טִוְּקָה פֿאָרָק „גְּנִיְ-לְאָשָׁוֹרְ“, פֿון נְאָזָיָה
לְעַדְרָאָן.

פֿיְשָׁל וּוּלְפָמָאָן גַּעַשְׁטָאָרָבָן

איַן נְאָמָעָן פֿון אָזְדָשָׂק אַנְדָרָעָ פֿאָרְבָּאָנְד
הָאָט 5. סָאַלְמָאָן, אַוְסְמָעָרְדָאַקְטָמָה
דָעַם וּוּוּוּסִיךְ צְוָיָה דָעַם פֿרְזָאַזְוִיםָה
טָמְאָנְטָן נְאָרָה אַזְוִישָׁן דָעַר גַּעַנְמָה
צְעָרָה בַּאַפְּלָקְעָדָה, וּוּתָּעָרְפָּרָטָמָן
נְאָרָה גַּרְוִיסָן דָעַר אַפְּרָפָלָגָה.

די קָאַמְוִינְקָאַצְיָע-מִינְטָעָן
קִיְיָן נְאָזָרְ-לְעָגְרָאָן:
נְעַמְנוּ בַּיָּמִים אַזְוִישָׁן דָעַר
וְאַטְשָׁיָן בַּיָּמִים אַזְוִישָׁן דָעַר
לְעַדְרָאָן.

נְעַמְנוּ בַּיָּמִים אַזְוִישָׁן דָעַר
וְאַטְשָׁיָן בַּיָּמִים אַזְוִישָׁן דָעַר
לְעַדְרָאָן.

נְעַמְנוּ בַּיָּמִים אַזְוִישָׁן דָעַר
וְאַטְשָׁיָן בַּיָּמִים אַזְוִישָׁן דָעַר
לְעַדְרָאָן.

נְעַמְנוּ בַּיָּמִים אַזְוִישָׁן דָעַר
וְאַטְשָׁיָן בַּיָּמִים אַזְוִישָׁן דָעַר
לְעַדְרָאָן.

דָעַר דָעַלְגִּינְגְּזָעָרְטָה-טִילְיָה:
דָעַר דָעַלְגִּינְגְּזָעָרְטָה-טִילְיָה:

juillet 1954 p.1

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 4 (48) - JUILLET 1954

18, Rue des Messageries - PARIS-X^e - Tél.: PRO. 44-69

Le 13 Juin dernier au Cimetière de Bagneux SOUS LE SIGNE DE LA PLUS LARGE UNION PARIS A RENDU UN FERVENT HOMMAGE AUX COMBATTANTS JUIFS MORTS POUR LA FRANCE

Le Comité de Patronage

Sous la présidence
de M. le Ministre des Anciens
Combattants et victimes de guerre

M. Edouard HERIOT
Président d'Honneur
de l'Assemblée Nationale

M. René CASSIN
Vice-Président du Conseil d'Etat

M. J. KAPLAN
Grand Robbin de Paris

M. André BLUMEL
Avocat à la Cour

M. BERCOVICI
Président de l'Association des Engagés
Volontaires Juifs de 1914-1918

M. Félix BRUN
Président de l'A.R.A.C.

M. Louis de BROGLIE
Membre de l'Institut de France
et de l'Académie des Sciences

M. Paul BONCOUR
Ancien Président du Conseil

M. A. BRASLAVSKY
Président de l'U.G.E.V.R.E.

M. H. BULAWKO
Président de l'Hachomer Hatzair

M. Laurent CASANOVA
Député, Ancien Ministre

M. ENGEL
Secrétaire Général de l'Association
des Anciens P.G. de la Seine

M. FAINESTEIN
Président de l'Association
des Anciens Déportés Juifs

M. Joseph FRIDMAN
Journaliste

M. Pierre GASCAR
Ecrivain, Prix Goncourt 1954

M. Justin GODART
Ancien Ministre

Dr KAGANOFF
Président de l'Association Wolf
(Anc. Combat. Juifs 1914-18)

M. Charles LEDERMAN
Président de l'U.J.R.E.

M. Léon LYON-CAEN
Président Honoraire
de la Cour de Cassation

M. Louis MARIN
Ancien Ministre

M. André MAYER
Avocat au Conseil d'Etat

M. Léon MEISS
Président d'Honorur
du Consistoire Central
des Israélites de France

Dr MODIANO
Président du C.R.I.F.

Mme Maxe NORDAU
Artiste peintre

M. Etienne NOUVEAU
Vice-Président de l'U.F.A.C.

M. Pierre PARAF
Homme de Lettres

M. A. POSNANSKI
Président de l'Union des
Sociétés Juives de France

M. Rémy ROURE
Journaliste

M. Henri TORRES
Conseiller de la République

M. Jean VOLVEY
Président de l'Union Départ.
de l'U.F.A.C.

M. Maurice VANIKOFF
Président de la Fédération
des Associations
d'Anciens Combattants Juifs

M. VERCORS
Homme de Lettres

M. Paul VILLARD
Avocat à la Cour

MALGRE le temps maussade et pluvieux, des milliers de personnes sont venues, le 13 Juin dernier, au Cimetière de Bagneux, à la traditionnelle cérémonie du souvenir, organisée par notre Union.

Dès 10 heures, le cortège se forme, gerbes et drapeaux en tête, suivis des personnalités et délégations des diverses organisations et sociétés ainsi que des familles de nos chers disparus et des anciens combattants.

Après que les personnalités et les veuves aient occupées les tribunes, placées devant le Monument, notre président, le Dr Danowski, ouvre la cérémonie en donnant la parole au rabbin Jaïss et

au chantre Berlinski qui présente la partie religieuse de la cérémonie.

Après les allocutions, prononcées par M. M. Volvey, Braslavsky, Bercovici et Isi Blum, et dont nous reproduisons des extraits ci-dessous, la cérémonie s'est terminée par un défilé de nos camarades, avec notre drapeau en tête, devant la tribune officielle.

Les représentants du gouverneur militaire de Paris, de la première région militaire, de l'U.F.A.C., et d'autres personnalités ont tenu à féliciter notre Association pour la magnifique organisation de la cérémonie, pour sa haute tenue et pour sa pleine réussite.

LA TRIBUNE

MM. le Général Astier de Villate, représentant le Général Zeller, Gouverneur Militaire de Paris ; le Colonel Astini, représentant le Général Morlière, de la Première Région Militaire ; le Général Cochet ; Jean Volvey ; A. Braslavsky ; Joseph Minc ; G. Laroche ; Bercovici ; Pierre Paraf ; Mane-Katz ; A. Youdine ; Poznanski ; N. Rappoport ; Capitaine Bouchet ; G. Kenig ; le Rabbin Jaïss ; le chantre Berlinski ; M. Vilner ; H. Bulavko ; Joseph Friedman ; Bronschwak ; Krauze ; Stamfater ; Ch. Lilenstein ; Liberman ; Mourier ; Hamel ; etc...

LES DISCOURS

Jean VOLVEY
Président de l'Union
Départementale de l'U.F.A.C.

« ...Nombreux vous avez été à vous ranger sous nos drapeaux... »

J'ai le très grand honneur de vous porter le salut fraternel des amis Combattants groupés au sein de l'U.F.A.C. Son Président, notre ami Marcel ENGRAND, m'a chargé de l'excuser et de le remplacer auprès de vous. J'en suis fier et heureux à la fois, car cela me permet d'évoquer les milliers de Combattants Juifs morts au combat dans la première guerre mondiale et plus précisément à Carenby.

Une fois de plus, en 1939, nombreux vous avez été à vous ranger sous nos drapeaux. Vous avez suivi votre destin qui vous pousse à être aux côtés de ceux auprès desquels vous avez toujours trouvé un accueil humain associé au plus grand souci du respect de la liberté et de la dignité humaine.

Vous êtes là, nombreux, malgré le temps ! malgré la pluie et celà vous honore grandement : vous avez ce culte du souvenir, bien le plus puissant entre les générations.

Dr DANOWSKY

Président de notre Union

« ...Ne jamais oublier les atrocités nazies, tout faire pour qu'un tel cauchemar ne puisse se renouveler... »

Après avoir remercié les personnalités d'être venues s'associer à l'hommage rendu aux Combattants Juifs morts pour la France, le Dr Danowski poursuit :

En effet, il y a près de 15 ans, à la déclaration de la guerre, des dizaines de milliers de nos camarades, stationnaient devant les bureaux de recrutement, afin de souscrire un engagement volontaire dans l'armée française.

Venus des horizons et de pays différents, plusieurs, parlant à peine le français, ils abandonnèrent leur atelier, leur commerce, leur Faculté, pour apporter à la France qui a offert au monde la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, leur concours, pour la défense de sa liberté et de son indépendance.

Leur comportement sur les champs de bataille, à Narvik, dans la Somme, sur l'Aisne, en Alsace, et partout ailleurs, était exemplaire.

Et c'est aux mois de mai et juin 1940, que ces braves, ont pu donner la preuve éclatante de leur abnégation et de leur sacrifice.

Nombreux furent tués au Champ d'Honneur, face à l'ennemi ; beaucoup furent blessés, portant dans leur chair le témoignage de leur amour pour cette grande nation. D'autres enfin, partagèrent le triste sort de leurs camarades Français, comme prisonniers de guerre.

Durant les heures noires de l'occupation, un grand nombre de nos camarades ont rejoint les rangs des Forces Françaises de l'Intérieur, participant ainsi à l'assaut final contre l'ennemi.

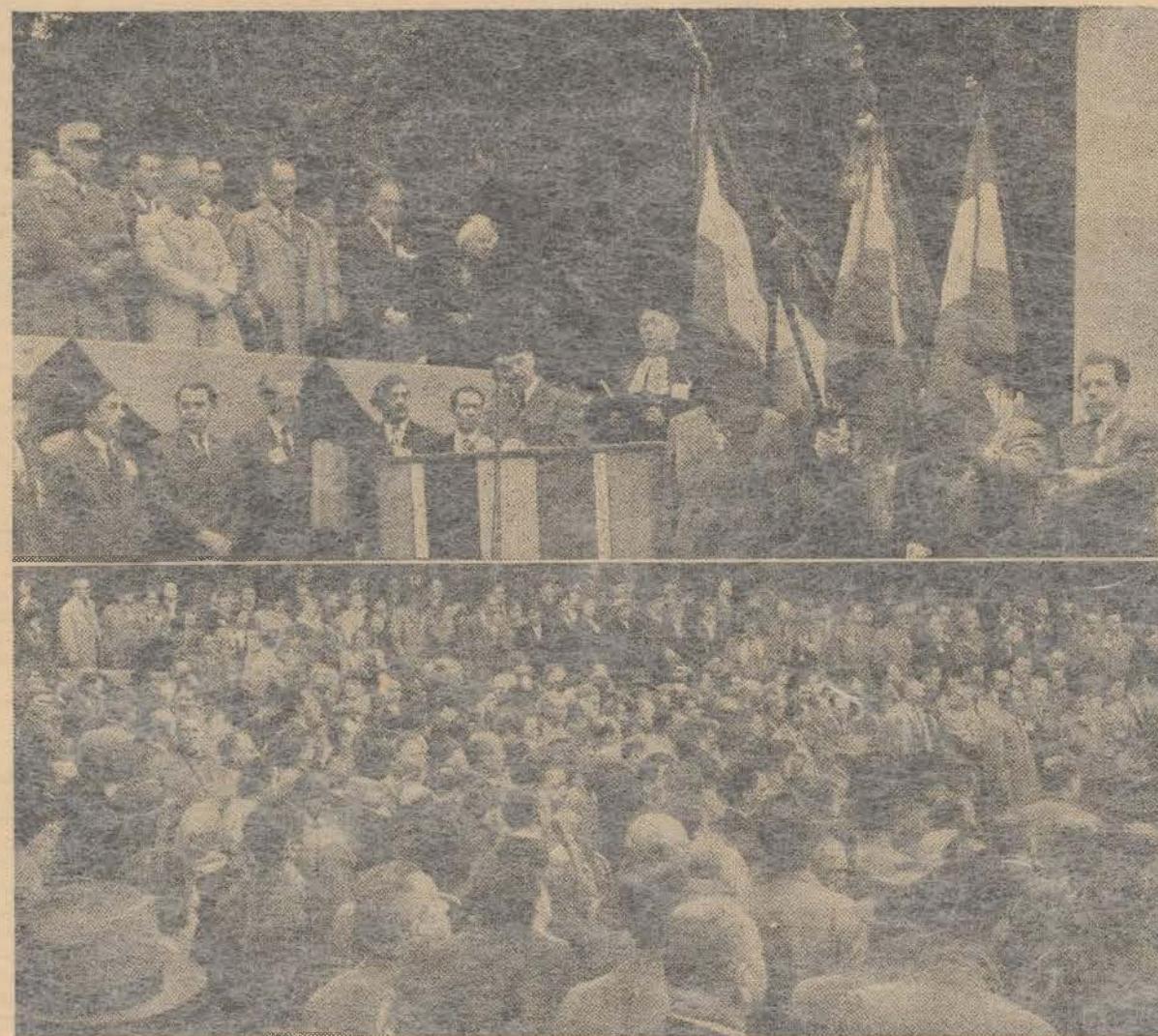
Ils sont tous tombés en vrais héros, témoignant ainsi leur reconnaissance à la France, leur patrie d'adoption, pour la liberté de laquelle ils savaient combattre et mourir.

Les soixante-dix Combattants Juifs, qui dorment au pied de ce monument symbolisent les dizaines de milliers de camarades morts, les uns au Champ d'Honneur ; les autres, au Maquis et d'autres encore, en déportation.

Ces braves nous rappellent l'anéantissement des 120.000 juifs déportés de France, et les six millions de nos frères, exterminés à travers l'Europe.

En exaltant leur souvenir, nous renouvelons tous les ans le ser-

(Suite page 2)



En haut : la tribune officielle pendant la cérémonie religieuse. En bas : une partie de l'imposante foule.
Photo Daniel FRANCK, Paris.

juillet 1954 p.2

LA CEREMONIE DU SOUVENIR à BAGNEUX

M. BERCOVICI

Vice-Président de la Fédération
des Associations

d'Anciens Combattants Juifs
M. Bercovici prend la parole au nom de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs des deux guerres. Il associe l'hommage de la Fédération à l'émouvante cérémonie organisée à la mémoire des Combattants Juifs morts pour la France au cours de la dernière guerre.

C'est avec une particulière émotion que l'orateur évoque le sacrifice de ces milliers et des dizaines de milliers d'immigrés, qui ont volontairement pris les armes, en abandonnant leurs foyers, pour aller se battre contre le nazisme et mourir pour la France et la liberté.

Dr DANOWSKI

(Suite de la page 1)

ment de rester fidèles au testament de nos héros : Ne jamais oublier les atrocités nazies et faire tout pour qu'un tel cauchemar ne puisse se renouveler.

La cérémonie de cette année se déroule à un moment où la France s'apprête à fêter le dixième anniversaire de la Libération du pays, en un moment où une lutte gigantesque de toutes les victimes de la guerre est menée contre le réarmement de l'Allemagne.

Nous, les rescapés du dernier cataclysme, nous tendrons tous nos efforts pour que les nazis ne reprennent pas les armes.

Dormez en paix, chers camarades, dans cette terre de France pour laquelle vous avez offert votre vie !

Fuisse votre suprême sacrifice, éloigner à jamais le spectre d'une nouvelle guerre, afin que vos enfants vivent en tranquillité et que la paix régne dans le monde.

Honneur et gloire à votre mémoire !

Une nouvelle section de notre Union à Saint-Quentin

A la demande de 23 anciens combattants juifs de Saint-Quentin et des environs, une assemblée constituante en vue de former une section aura lieu le dimanche 4 juillet, à 10 heures, à la Brasserie « Du Carillon », à Saint-Quentin.

Nos camarades le Dr Danowsky, Pons et Falinover assisteront à cette assemblée.

A. BRASLAVSKY

Président de l'U.G.E.V.R.E.

« ... Il faut empêcher que la poussière de l'oubli recouvre les tombes de nos héros... »

Nous nous retrouvons encore une fois, comme chaque année, au pied de ce monument, érigé à la mémoire de l'action et du sacrifice de nos camarades Juifs, tombés en combattant contre le nazisme, pour que la France et tous les pays du monde, puissent jouir de la Liberté et pour une Humanité heureuse.

Au nom des Anciens Combattants d'Origine Etrangère de l'Armée et de la Résistance Française, réunis dans l'Union Fédérale, je m'incline devant ce monument, devant ce tombeau symbolique. J'apporte notre salut et le témoignage de notre respect et de notre admiration, le témoignage de notre fidélité et de notre présence active dans les rangs de défenseurs de la Liberté.

Il faudrait avoir la mémoire bien courte pour oublier si vite les années que nous avons vécues, il faudrait avoir les yeux bien fermés et les oreilles bouchées pour ne pas se rendre compte que les combattants des années de 1939 à 1945 ne furent qu'un épisode de la lutte permanente pour la liberté du genre humain; cette lutte continue, et ce que nous appelons la grande Victoire de 1945 n'en a été qu'une importante étape.

Le Grand Rabbin Jacob KAPLAN Officier de la Légion d'Honneur

Le mardi 22 juin, s'est déroulée au Temple de la Rue de la Victoire, une cérémonie au cours de laquelle le Général Zeller, Gouverneur Militaire de Paris, a remis la Croix d'Officier de la Légion d'Honneur au Grand Rabbin Jacob Kaplan.

Notre Comité Directeur, qui a été représenté par KLEIDER, vice-président de l'Organisation, est heureux de lui adresser, à cette occasion, ses plus vives félicitations.

Isi BLUM

Secrétaire Général de notre Union

dans la Résistance, et exalte l'héroïsme des Combattants Juifs, Isi Blum poursuit :

Pendant que les combattants versaient leur sang sur les champs de bataille et que les prisonniers subissaient le joug des geôleurs dans les camps en Allemagne, leurs femmes, leurs enfants, leurs familles étaient traqués, poursuivis, arrêtés et dirigés vers les camps de la mort lente.

Au retour de leurs stalags, de la déportation, du maquis ou de l'armée de Libération, nombreux furent ceux qui trouvèrent leur maison déserte, leur femme, leurs enfants disparus.

Aujourd'hui, alors que le peuple de France s'apprête à célébrer le dixième anniversaire de la Libération, nos pensées vont à tous les Français qui sont morts dans la lutte contre l'ennemi commun. Nous associons à l'hommage rendu aujourd'hui aux Combattants Juifs morts pour la France, les millions de héros et de martyrs qui ont donné leur vie pour la cause de la liberté.

Il y a dix ans, un immense espoir a jailli du cœur meurtri des hommes, dans le monde entier. Après Stalingrad, qui fut le tournant décisif de la guerre, le débraquement des Alliés en France annonça la victoire et ce fut tout un peuple épris de liberté et de justice, ce fut la France entière qui, ayant su sceller son union dans les maquis, dans les prisons, dans les camps, se leva pour chasser l'envahisseur du sol national et pour en finir avec Vichy et la collaboration.

Après tant de sacrifices et de deuils, les peuples espéraient que rien ne serait oublié, que le nazisme ne relèverait plus jamais la tête et que plus jamais les armes ne seraient rendues à ceux qui furent la cause des malheurs de l'humanité.

Hélas, neuf ans après la défaite hitlérienne, alors que la paix n'est même pas signée, les victimes de la guerre voient avec angoisse les criminels de guerre nazis revenir à la surface et reprendre les leviers de commande de l'autre côté du Rhin.

Tous ceux qui ont souffert s'indignent à l'idée qu'on s'apprête à leur rendre les armes. Ils perçoivent sous le couvert de la prétendue « Armée Européenne » la renaissance de l'armée allemande qui constituerait un danger mortel pour la France et pour la paix.

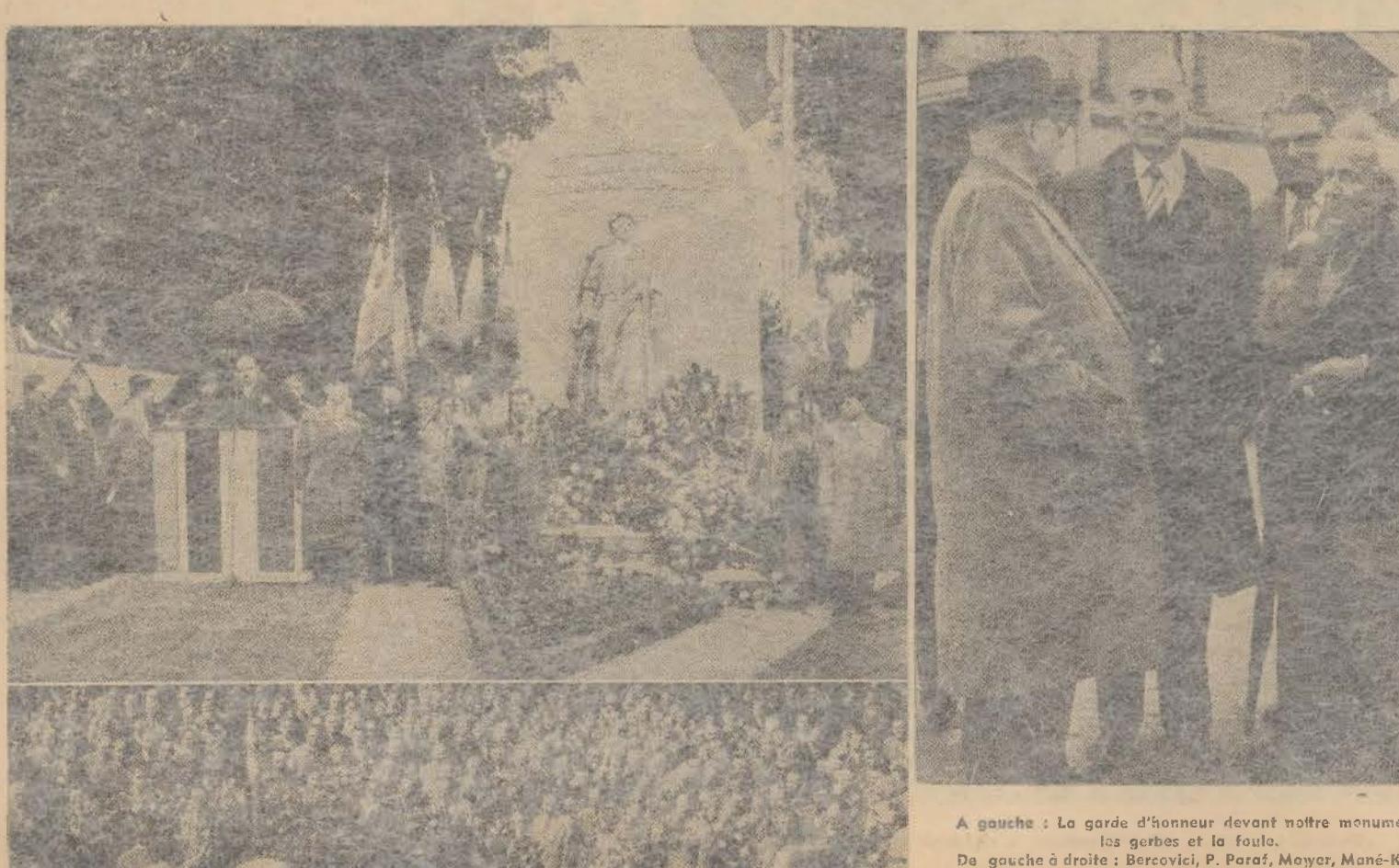
Les Anciens Combattants Juifs, qui ne veulent plus revoir l'étoile jaune, qui ne veulent plus d'Auschwitz et de Buchenwald se trouvent parmi les millions de combattants de France qui s'opposent à la ratification de la C.E.D., ils restent ainsi fidèles à la mémoire de nos héros. Ils restent aussi fidèles à leur mémoire lorsqu'ils proclament leur désir de voir interdire l'emploi des armes atomiques et lorsqu'ils demandent l'entente entre les grandes puissances pour la sauvegarde de la paix.

Les anciens combattants restent fidèles à la mémoire de leurs camarades, morts au Champ d'Honneur, quand ils luttent, avec l'U.F.A.C., pour le respect de leurs droits, quand ils s'opposent à ce que les naturalisés, qui reçoivent la nationalité française en reconnaissance des sacrifices consentis pour le pays, soient considérés comme Français de seconde zone et lorsqu'ils demandent une vie décente pour les veuves, les vieilles mamans et les orphelins de nos chers disparus.

Les Anciens Combattants Juifs restent fidèles à la mémoire de leurs camarades lorsqu'ils se dressent contre la recrudescence de l'antisémitisme et contre la xénophobie.

Les Anciens Combattants Juifs, fraternellement unis dans leur grande organisation, sont convaincus que c'est ainsi qu'ils rendent le meilleur hommage à tous ceux qui donnèrent leur vie pour la Patrie.

Honneur et gloire éternelle aux Combattants Juifs morts pour la France !



A gauche : La garde d'honneur devant notre monument, les gerbes et la foule.
De gauche à droite : Bercovici, P. Paraf, Meyer, Moné-Katz
Photo Daniel FRANCK, Paris.

juillet 1954 p. 3

DIX ANS APRÈS...

Ly a dix ans, à l'aube du 6 juin, les Alliés débarquaient sur les plages normandes. Ce jour si longtemps attendu et espéré était enfin arrivé, et ce fut l'annonce de la fin d'un douloureux cauchemar. Après les sombres années de l'occupation, des années de servitude, de féroces répressions et des déportations massives, l'heure de la libération de la France avait sonné.

Les armées soviétiques à l'Est, les alliés à l'Ouest et la Résistance à l'intérieur, formaient une ténaille dans laquelle le monstre hitlérien allait être poursuivi et anéanti dans son propre repaire.

Il y a dix ans, le peuple de France se soulevait, pour se libérer du joug hitlérien. La Résistance sortait de la clandestinité, livrant bataille au grand jour. Les Allemands, obligés d'abandonner le terrain occupé, multipliaient la répression et les massacres, mais ce furent les sursauts d'une bête à l'agonie.

Nombreux furent les volontaires juifs qui participèrent, comme en 1939 contre l'envahisseur, dans la lutte pour la libération du pays et donnèrent leur vie pour cette noble cause.

Qui ne se souvient pas de cette époque pleine d'espoir, où tous ceux qui avaient combattu et souffert, sans distinction de leurs convictions, croyaient en un avenir meilleur, en un avenir de liberté et de paix où le nazisme, l'antisémitisme et le racisme seraient bannis à jamais ?

Les anciens combattants, les victimes de guerre avaient tous la certitude que les criminels de guerre, les responsables de l'assassinat des millions d'êtres humains seraient châtiés, que les al-

liances entre les grandes puissances scellées dans le sang et dans la lutte commune contre l'hitlérisme, demeureraient après la victoire pour sauvegarder la paix si chèrement conquise.

PAR
CZARNY

Sur les tombes des combattants morts pour la France, des promesses furent faites et des engagements pris pour que tout soit mis en œuvre afin d'empêcher le retour d'une telle catastrophe.

Dix ans se sont écoulés. Les promesses et les engagements solennels sont hélas oubliés.

Il y a longtemps que la quasi-totalité des criminels de guerre quittèrent les prisons et sont réhabilités. Les collaborateurs et les antisémites reviennent à la surface et reprennent avec arrogance

leur activité politique, néfaste aux intérêts de la France.

Actuellement les anciens combattants sont engagés dans une lutte implacable contre le réarmement de l'Allemagne et pour la défense de leurs droits qu'on voudrait oublier.

Notre Union, fidèle au testament de nos chers disparus, combat avec tous les anciens combattants, groupés au sein de l'U.F.A.C., pour les droits des victimes de la guerre, pour la paix, contre l'antisémitisme et contre la ratification de la C.E.D.

C'est ainsi que, en vrais patriotes que nous sommes, nous mêlons notre voix et notre action à celles des millions d'autres patriotes qui luttent pour ces nobles objectifs.

En un moment où nous nous apprêtons à célébrer le 10^e anniversaire de la libération du sol français de l'occupation nazie, restons fidèles à notre serment : tout faire pour ne plus jamais revoir ça !

Le 20 Juin à Noisy le Grand LA FÊTE CHAMPÔTRE de l'U.G.E.V.R.E. a obtenu un grand succès

Des milliers de personnes, sont venues, le dimanche 20 juin dernier, à Noisy-le-Grand, à la fête champêtre de l'U.G.E.V.R.E.

Les Anciens Combattants

Juifs, avec leurs familles, présents en grand nombre, se pressèrent toute la journée devant notre stand où ils dégustaient les spécialités du buffet.

Au cours de l'après-midi, un magnifique programme folklorique varié fut présenté sur la tribune centrale.

A la fin du programme artistique, un jury, choisi parmi l'assistance, procéda au tirage de la tombola.

Tous ceux qui étaient présents à cette fête ont passé une magnifique journée dont ils garderont un souvenir inoubliable.

Le Directeur : I. CLEITMAN

IMPRIMERIE S. I. P. N.
14, Rue de Paradis — Paris-10^e

RADIO-TÉLÉVISION de toutes marques TOUS LES APPAREILS MENAGERS



FRIGIDAIRE

d'importation américaine
PHILCO - KELVINATOR, etc.

Crédit sans formalités

N'hésitez plus !

PRIX SANS PRÉCEDENT

Poste 5 lampes Seel,
4 gammes 12.500

Radio Phono 6 lampes,
8 vitesses 29.500

Une seule adresse :

TELÉ-RADIO ST-MARTIN

29, Boulevard St-Martin — PARIS-3^e Tél. : ARC. 23-21

REDUCTION sur présentation de cette annonce

Pour vos vacances, pour vos déplacements
pour vos cadeaux

Adresssez-vous à la

MAROQUINERIE DALMA

vous y trouverez un grand choix de sacs, portefeuilles, valises,
parapluies, trousse de voyage, etc...
135, Boulevard de Sébastopol — PARIS

Une réduction de 10 % est accordée

à tout porteur de cette annonce

FABRIQUE DE BIJOUTERIE — JOAILLERIE
REPARATIONS ET TRANSFORMATIONS en tous genres
SPECIALITE DE BIJOUX MODERNES

Robert MAZURAS

14, RUE RAMBUTEAU — PARIS (3^e)

Tél. : ARCHives 23-10 Réduction aux membres de l'Union

Autobus : 66, 75

Métro : Hôtel-de-Ville, Rambuteau

אַכְטָנוֹן ג

יעם גראפיטו אַיּוֹפָאָה פֿון 8לַעֲ פֿאָרְטָן שְׁמַעְתָּן קָרְדָּעָן
וּוּסָ אַיר נְעֵנְעָן אַין נְטַבְּקָאָגָנָן מְשָׁאָן

J. GOLD

Nouvelle Adresse : 39, RUE DE CLERY - PARIS (2^e)
(Métro : Sentier) Tél. : GUT. 70-65

אַוּדָעָרָפֶרֶסְעָלִילָעָט : גָּבָּאָרְדִּין סְעֻרָּוָשׂ טִיפְּעַנְיָה

VOICI LES NUMÉROS GAGNANTS de NOTRE TOMBOLA

Dimanche 20 juin, a eu lieu au cours de la fête champêtre à Noisy-le-Grand, le tirage de notre tombola, par un jury choisi parmi l'assistance.

Le jury : G. GURFINKEL, BRASLAVSKY, JUSTMAN, KAMINSKI, RYBAK, VEJMAN et RYCHTER.

Voici les numéros gagnants :

10.634 : Poste de télévision ;

6.354 : Voyage en Israël ;

5.127 : 10 Jours en Suisse ;

11.549 : Aspirateur ;

7.815 : Poste de T.S.F. ;

13.701 : Moulin à café électrique ;

5.018 : Rasoir électrique ;

42 : Coupe de tissus ; 17.69 : Gilet ;

1.848 : Gilet : 3121 : Cou-
pon ; 3.162 : Veste ; 3.655 :
Pullovers ; 3.935 : 3 serviettes
toilette ; 3.956 : Pèlerine enfant ;

4.161 : Coupe tissus ; 4.178 :
Coupon ; 4.355 : Gilet ; 4.882 :
Gilet garçonnet ; 5.199 : Sac da-
me ; 5.447 : Sac dame ; 5.951 :
Tissus ; 6.477 : Jupe ; 7.325 :
Pullovers ; 7.849 : 2 chemisettes
enfant ; 7.979 : Pullover ; 8.020 :
sandales femme ; 8.154 : short ;
9.162 : Boîte de mouchoirs ;
10.061 : Manteau femme ;
10.187 : Imperméable enfant ;
10.853 : Short et pullover en-
fant ; 10.914 : Pull femme ;
11.225 : Pèlerine enfant ; 13.332 :
Tissus ; 13.362 : Coupe de tissus ;
13.676 : Gilet ; 14.442 : Tissus
velours ; 14.558 : Jupe ; 14.703 :
Gilet ; 14.774 : Short ; 14.915 :
Tissus ; 15.849 : Coupe tissus ;
16.689 : Collet en fourrure ;
17.605 : Pullover ; 17.621 : Gi-
let ; 18.029 : Pullover ; 18.834 :
Pull femme ; 19.426 : sac ;
19.729 : Pullover.

pas, je pourrai dire : Je suis heureuse d'avoir gagné, mais ne ferai pas mieux la prochaine fois ; ce serait impossible.

Il me m'était jamais arrivée d'être favorisée par le sort ; c'est à votre association que je dois de l'être pour la première fois.

En vous remerciant pour l'amabilité de votre accueil et pour la promptitude avec laquelle vous m'avez remis le bon qui me permettra d'entrer en possession de « mon poste ».

Veuillez croire, Messieurs, à mes sentiments les meilleurs.

LANG.

) LYON ()

Cérémonie commémorative le 18 Juillet au cimetière de la Mouche

Notre section de Lyon organise à l'occasion du dixième anniversaire de l'assassinat des 52 patriotes à Chatillon-d'Azergues, une cérémonie commémorative qui aura lieu le 18 juillet prochain.

Voici des extraits du tract que nos camarades ont publié à cette occasion :

JUIFS SOUVENEZ-VOUS !

Le 19 juillet 1944, à Chatillon-d'Azergues, 52 patriotes de toutes nationalités, dont de nombreux juifs, sont tombés, sauvagement assassinés par les nazis qui, leur forfait accompli, partirent en chantant.

10 ANS ONT PASSE

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de Lyon appelle tous ceux qui n'ont pas oublié à venir très nombreux commémorer tout particulièrement ce dixième anniversaire du massacre perpétré par les barbares nazis.

Un Office solennel aura lieu le vendredi 16 juillet 1954, à la Synagogue, 13, Quai Tilsitt.

Sous la présidence d'honneur de Monsieur le Président

Edouard HERRIOT

Maire de Lyon et avec la participation effective des autorités civiles, militaires et religieuses, une cérémonie aura lieu le dimanche 18 juillet 1954, à 9 h. 30, au cimetière de la Mouche, devant la pierre d'Auschwitz, où sera déposée une Urne contenant de la terre ramenée de Dachau. A 15 heures, à Chatillon-d'Azergues, un hommage sera rendu à nos martyrs au pied du monument des 52 patriotes fusillés.

Inscriptions pour le départ en car et le déjeuner à Chatillon-d'Azergues :

Aux Travailleurs : 97, Montée de la Grande-Côte ;

Canada Furs : 145, Rue Vendôme, Tel. : LA 2654 ;

Vêtements Défer : 36, Avenue Henri-Barbusse, Villeurbanne VI 7361 ;

Union des Anciens Combattants Juifs : Café Lafayette, 1, Cours Lafayette.

CONFECTION POUR HOMMES

SPECIALITE
garçonnets

PANTALONS

tous genres

maison MAURICE

40, rue des Amandiers — PARIS-20^e

Métro : Père-Lachaise

Tél. MEN. 20-14

LE COIFFEUR MARCEL

informe ses amis qu'il vient d'ouvrir un SALON DE COIFFURE
pour HOMMES ET DAMES

75, Rue Turbigo — (Métro : Temple)

Tél. : TUR. 55-63

Venez une fois et vous y reviendrez certainement

JACQUES BANATEANU

MARBRIER

Dirigeants-Propriétaires de

MARCEL MOURIER

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route Stratégique, Montrouge

Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux

Téléphone, Jour : ALesia 20-16 — Nuit : MONTmartre 24-74

Entreprise générale de travaux

Transports funéraires et tout ce qui concerne les travaux de cimetières

Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuels Israélites et de l'Union

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

MAISON RECOMMANDÉE

לְוִיּוֹן, אַוְבָּרְלָדִין פֿון פֿרְזְוִינְגָן אָוּ

אַוְבָּרְלָדִן אַן קָרְדָּעָן

לְו

יעדו וזוטיק פון 10 בז' 12
אין קאפטן, 12, בולוואר דע
לא וילעט (מעטרא בערוויל)
אין קאפע, 27, בולוואר די
טאמפלר (מעטרא רעקובליך)

ארווינגעעבו פון פאראנד פון די יודישע פריזויליכע אויז פראנט-קעטפער

20 פראצענט מעך מיטגלאידער זוי פראיאאן

אָלֶס רְעוּוֹלַטָּם קְעַבְּעַן מִיד הַיּוֹנֵט
מִמְּתַחְתָּה גְּרוּיֵיס פְּרִיד אֲנוֹתְחַעַרְטִירִיכְן דִּי
פְּאַלְשָׁעַנְדְּגַנְשִׁי פָּוּן אַוְרְזָעַרְעַ
אַזְׂוִי אַיְזָן שְׂוִין בֵּין אַיְצָט אַיְנָן
903.950 פָּר. פָּוּן 853 שְׂוִין
דָּקְדָּקָה מֵעָרָם מִיט 20 פְּרָאַצְּעַנְטָן וּמִיְּפָאַ
דָּקְדָּקָה יָאָר אַיְן דָּעַר צִיְּתָן דָּעַר
שְׁוֹוֹרְעַדְרָעַר עַקְנָגָאַמִּישָׁר לְאָגָעָן אַזְׂנָן
קְדָּמִיזִיט.
וַיְכַרְעַ קְעַגְעַן מִיר שְׁתָאָלָץ זְיוֹן מִיט
אַזְׂעַלְכָּעַ דָּעַרְגִּינְגַּעַן, אַבְעָר אַזְׂנָן
פְּאַדְעַרְגַּעַן זְבַעַן פִּילְרָעַ
סְעָרָה, מִיר שְׁתָעַלְן זִיךְ פָּאַר אָזְׂנִיפְרָט
אַבְאָבָעָן צַו פְּאַרְשָׁתָאָרָקָן אַוְרְזָעַרְעַד סָאַר
עַיְלָעַ טַעַמִּיסִיט.
אוֹוִיפְרָט דִּי וּוֹנְדָרְגַּעַן, וּוּלְכָעַ מִיד
בְּקָסְקוּמָעַן פָּוּן נַוְּמַבְּאַדְרַעְפִּיטְעַן אַזְׂנָן
פְּאַדְעַנְקָעַ חְבָרִים, מֻוּן גַּעַנְפְּטַבְּרָעַ
וּוֹעַזְנָן. עַמְּ אַזְׂוִי נַוְּמִיקָן, אָז דָּעַר
פְּאַרְבָּאָנָר וְאָלָ אַרְוִוְשִׁיקָן אַז וּוֹאַם
הַעֲסָמָרָעַ צָאָל פָּוּן דִּי קְרִיגְבִּיתְוּטִים
אוֹנוֹת וּוּאַקְאָנוֹן.

העלאה וההענשה. וברוחם מעתיקיות אונדזערע
בפארלאגנטן רעםערע פינאנצייעלע
ומטהילען. מיר מאכן דעריבער אָרוֹפַּ
ען אָלָעַ חֲבִרִים, אָז זַיְוַן אָנוֹדוֹן
אָוֹרֵד פִּינָּאנְצִיעַלְעַן הַלְּפָטָן אָרוֹבָּצֶ-
פִּירָן אָונְדוֹרָעַ וּוּבְּמִקְעַ אָוּבְּנָאָכָּן.
עם אַיְזָנִישׁ גַּעֲנוֹגַ צַוְּיַין אַלְיַין
אַפְּ מִינְגָּלִיהָ, מַעַן דָּאָרָפְּ שָׂאָפְּ נִיְּיעַ
דָּאָרָפְּ. בֵּין קְלִינְיָעַ אַשְׁמָרָעַ וּגְנָעַן עַ-
בָּעַן אַוְיךְ דָּאָס אַיְזָנִישׁ כּוֹגָעָרָעַ מַעַן
דָּרָעַ צַעְנָדְלִיכְשָׁר מִינְגָּלִידָעַ, וּוָאַט
בָּאָכוֹן אָונְדוֹרָעַ פָּעָרָמָנָעָבָן.

סאלמאן

אונוערע אַנְטְּרֹוּעַ נֶצֶן
זענָן דער קַאֲמְפָאַטָּאָנוֹן-קַאֲרַטָּע

כדי צור פארלטונגונגן דאס פַּאַרְשָׁעָן לעזרו פון בטררכטן די פַּאַרְשָׁעָן טיקטע דאסיעס אין אַדעלגענאייש שטאננד פון קאמבאטאנט-פַּאַרְשָׁעָן אַין באָס-סטער, לעטצטנס אַייפָעגָנוּמוּעָן גַּעוֹאוֹרָן דודר די מאָרָעָל, גַּעֲנָערְעַלְסְּקָרְעָן מְתָאָרָר פון "אָפִיס דַּעֲפָרָטָםְעַבְתָּאָל". נאָד אַל לענערוּרָן אָנוּ פְּרִינְטֶלְעָן שְׂמֻעוֹתָן, האָט דָעָר גַּעֲנָערְעַלְסְּקָרְעָן אַפִּיס פון "אָפִיס" באָל אַיְוָן אַרט דַּאֲסָעָס דַּעֲלִילְיִקְּסָט אַיְנִיקָעָן דַּרְגִּיבָּעָן דַּיקְּקָע אָנוּ צְבוֹזָאָס צְרוֹזָאָילָן אַנְיָידָן די אַיְבָּרְגָּעָן בְּמַעַם.

הו ייזיש געועגענע דראאנטקעמע
פער, וועלכע האבן אַגְעָבָן אויך
לעוגערער ציין, אז נאך נישט באָ
קוקומען קיין ענטפער, קענען זיך
געועגען זום קאמבאטאָנט-פארבן-
טוועטלכער וועט פאר זי גלייד אַפְּ
טערזונערן.

עפנט לעבער דאנס

דער פָּרָאַרְבָּאנְד פֿוֹן דִי גַּוּוּזָעָנְגָן
יִיְהִישׁ שְׂקָמָבָאַטָּאנְתָּה, דְּרִיקְט אַיִּסְטָה
אֲזָוּ עַפְנָטְלָעָן דָּזָקָן אֶלְעָן פָּעָרְזְּבָלָעָכְ
קִיכְתָּה, אַרְגָּאַנְיָאַצְּיעָס, גַּזְעַלְשָׁאַפְתָּה,
סָאַסְיִינְטָעָס, דִי פָּאַמְּלִילְעָס פֿוֹן דִי גַּעַ
בְּפָאַלְעָנָע אָזְן דִי דַּעֲקָרְרִיטָעָן, פָּאַר
וַיְיִהֵּר צָאַרְלִיבָּכָר בְּאַמְּלִיקִינְגָּה אַיְן
דְּדָעָר אָזְן דִּירְנְגְּקָעָר אַנְדְּנוֹקְצָעָר
כְּמַבְּנִיעָס אַיְן בְּגִינְעָל, חַזְׂ אַיְיךְ אֶלְעָז
קִיכְתָּה, אַרְגָּאַנְיָאַצְּיעָס-טוֹעָר, פָּאַר וַיְיִהֵּר אָוָבָ
בְּבָעָתָן פָּאַרְיוּכָרָן דָּרָט דִי מַסְטָרָה
הַהְמָפָאָה דַּלְעָנוֹגָה.

אין לויף פון זיין-וילריךער עס
ויסטענץ וועלצע מיר גרייטן זיך צו
פייערן דאמ יאה, האט זיך אונדזער
פֿאָרָאַבָּאנְדּ דערוואָרבּן אַ גְּרוֹיסָעַ פֿאָ
פֿוֹלָאָרִיטִיט אַין גַּבְּנָצְן יִדְּשֵׁין יְשֻׁוּבּ
אַין פֿראָנְקְרִיךּ.

די צַאלְדִּיבָּע אַינְטְּרוּוּנְצָן וּוָסּ
וּוּוּרְן אַדְּהַדְּגָעִיפְּרֶט לְטוּבָה אַונְדוּזָעּ
דְּרָעּ מִיטְגָּלְדִּיעָה, די וּוַיְכִּישָׁע אַיְנָ
כִּיאַתְּיוֹן אוּרְפּ אַלְעָ גַּבְּיָסְן פּוֹן גַּעַ
שְׂעִילְשָׂאַפְּטָלָעָן לְעָבָן, וּוּרְן וּוַיְ גַּעַ
הַלְּהָרִיךּ אַפְּגָנְשָׁאָצְטּ דָוְךְ דָעַי גְּרוּרִ
סְעָרָמְאָסָעּ פּוֹן קַאֲמְבָאָטָאנְטָן. דָאָס
בְּאוּזְיָוִזּ אַמְבָעָה אַזְיָוִזּ אַלְעָ אָנוּ
בְּזַעְרָעָה נְרוּזִים דְּרָאָפְּלָן אַזְוּן וּוַיְ אַיְזָן
אַמְבָוּלָסְטּן וּשְׁפָמוּנָן צּוּם אַוְיסְרוּזָק
אוֹוִי אַונְדוּזָעּ לְעַצְמָעָר אַמְפָאָזָן
מְאַנְיָעָטָמְפִּיצְיָעּ פּוֹן 13-14 זָיוָן
כְּלִימָס מְאַנוּמָעָט אַין בָּאָנְיָי מִיטְ דָעּ
בְּאַסְיִילְקָנָגּוֹן גַּנְגָּזְן יְשֻׁוּבּ.

קָאֹאָ-סְקַצִּיעַ?

ווען נישט ווארטן אויף די שלעבעט
זארבסטרוועטערן.

ואמס שירך די שווין איניגגענעריד-
געגעגע אין דעם קאָוָאָ-מייטעל, בעטן
שייד ווי זיין אַלְלוּ יעדעם מאָל ענט-
עהן אויף אונדזער הוֹה, בְּרוּ זֶר-
זון באָרטן אוון אַנְעַמְעַן די נוֹי-
זיקע באַשְׁלוּסָן.

ווען אלע אַונְפָּרְמָצִיעַים זֶר-
אַדרְעָסְטִין אין אַונְדוּר אַרגְּנָאנְזָאַ-
זֵעַן, 18, די דע מעסאַושָׂרְעַדְיָן אוֹן
אויף די פָּרְמָאַנְגָּזִין יְהֻדָּן זָונְטִיךְ

הערש קאוויטש.

וַיַּכְשִׁיךְ פָּאֵר קְרִיבָס־אֶלְמָנוֹת

דער סאמבאָטאנטן-פֿאַרבענְד אָז
וואָפּרִידָן מייטזֶוטִילֵן, אָז נָאָךְ לְאַגְּנָע
איינְכּוּמָעָרוּעָנָצְן הָאָתָּה דָּעַר מִינְיָסְטָעָר
וּן גַּעֲזָן. פֿאַמְבָּאַטָּאנְטָן אָזְן מְלָחָמָה-
עַלְתְּמָעָנָע אַפְּנָשָׁטָנִים אַ גַּעֲזָע
טָמְבוֹתָה אַ וּוּכִימְקָעָר קָאַטְעָנָגָרִיעָ
וּן קָרִינְגָּס-אַלְמָנוֹת.

הדרין אין פראפט, לווט אַפְּלָעַט
עמִ פָּאָר פָּאָגְנְדִּיקְסִים :

יערדע אלמא פון פראנציגוישער,
ונגנישער, פויילישער אוון טשעכיז
שעד בעינערשאפט, וועמעננס מאן
זיז אומגעטומען אין דער ליעצטער
שלחמה און, וועלכער האט צו יע-
עד צויט וויך פאעכנטן אלט „אין-
עטעטעדמִינֵע“ אַדער האט זעהעריט
וואו די אַויבנאָיגְרָעַבְּנָעַט נָאֶזְיָ-
וֹן אַוְוַיְלָאַטְמָעַט, וועט יוֹטִין דָּאַזְיָקָן גַּעַ-
עַזְיָן פון הײַינְז אָנוּ האָבוּ עַכְתָּן אַוְיָךְ
עַבְּנָמְשָׁע אַלְפָן קְרִינְסָאלְמָנָה.

וועגן אַיְפָּאַרְמָאַצְיָעָם אָנוּ דָּאַם
וועזְמָנְגָּשְׁטָלָן פָּוֹן די דָּאַסְיָעָם,
זיז ווענדָן אין פָּאַרְבָּאַנְד אַוְפָּה 18
יעַיְיָ דַּעַת מְעַפְּזָעוּשָׁרִי אָנוּ אַוְיָךְ די
הַמְּגַעֲנָצָן בְּרוּןְטָאַסְיָק.

10 רַא „שְׁרֵבָאנְד“
אִוּם-טוֹב פֶּאֲדִינָאוֹ. יִידִישׁ עַרְאַנְטְּפָעַל
אוֹן שְׂאָנוֹ נַאֲצָן יִשּׁוּב

זונריאומנידיק זיך צו די פיערונג
גען צום גורויסן יומ-טוטוב פון 10 ואָר
פארבראנד", וועלן די געווע. יוריישע-
פאראנקעמעפער נאָך ענונער זיך גרוּ-
פִּירְן אַרְוּם אִים. זַיְיָ וְעוּלְן מִיטְ-
הַעֲלָמָן, אָז אוּזֵיך די, וְוַאֲסֵם האָבָן אִים,
בְּעֵת דַּעַם שְׁפָאַלְטוֹן-פְּרוֹווֹן, פָּאַר-
לאָטָם זָאַלְן וְזַיְיָ צְוִירְקָעֶן אַין דָּעַם
נְרוּזְעָר יְרוּזְעָר אַוְמְפָאַרְיוֹאַישָׁע
סָאמְבָּאַטְּמָנְטָן-מְשָׁבָחָה, וְזַיְיָ מִירָן
זַיְנוּעָן פָּאַר זַיְיָ בְּרוּיטָם אָפָּן.
קִיְיָן אַיְזָן גָּעוּ. יְרוּזְעָר פְּרָאנְטוֹ-
קָעָמְפָעָר דָּאָרָה זַיְיָ נִישְׁתַּחַתְּנָעַן
אוֹיסְעָר די רִינוּן פָּוֹן, "פָּאַרְבָּאנְד".
צַוְּזָעָמָן וְעוּלְן זַיְיָ פָּאַרְעוּן די גָּרוּ-
סָע אָזָן נַאֲכָלָע אַרְכָּעַטָּמָן פָּוֹן אָנוֹ-
דוּרָר אַרְגָּאַנְזָוָאַצְּיעָן.

אריך דערלז'יזט מיר בי דער גען
לענאנהייט נאך אמאלו צו דער מאגען
אלע פֿאָרְדַּאַינְטַּעַרְמַּטְּעַ, אָז רַעֲכַּט
אויפֿן קָאָוֹא, וּמְעַזְּן הַאָבָּן בְּלִזְוֹן דַּי
מיינְגְּלִיעֵידֶר בּוֹן אָונְדוּזֶר פֿאָרְבָּאָנֶר,
וּוְלְכָעַ וּוְלְעַזְּן זַיְדָה אָזְנוּנְדָּרָם אַיִּנְ-
שְׁרוּבוּן אָזְן אַיְזְנָצָלָן דַּי בְּאַמְּדָעָפֶן
דיְקָע סְמוּם אָזְן קָאָוֹא-מִיטְוּל.
אריך נְאָך דַּעֲרִיבָּעֶר אַ רְוֹפָּעֶז
אלע אָונְדוּזֶר מִיְּנְגְּלִיעֵידֶר, וּוְלְכָעַ
וּוְנְעַזְּן נְאָך נִישְׁתָּאַיְגְּנְוּשְׁרִיבָּן אַיִּן
סְיוּן שָׁוֹם אָנדְרָעָר קָאָזְוָאַסְּקָעָצְעַי
אוֹן, אַזְוְעַכְּעַזְּזָעַן זַוְּעַן זַוְּכָּר פֿאָרָאָן
אַזְוְוּסָעַץ צָאָל, זַיְזָלָן נִישְׁטָאַפְּ-
לְעַגְן אָזְוּסָעַץ שְׁפָעָטָרָ, נְאָך זַיְדָ גְּלִיאָד
בְּאַרְשָׁרְיוֹבָן. זַיְזָלָן דַּוְעַם דַּעַם
הַלְּפָלָעָן דּוּרְכָּזְפָּוּרָן וּוְאָסָן שְׁנָעַלְעָן
דוֹנוּטְמִיקָּעָ אַרְכָּעָטָן בְּיָמָים אוּפְּבָוּעָן
רַעַם קָאָוֹא, בעַמְּדָה זַיְזָלָהָרָשִׁים
אָונְדוּזֶר אַגְּגָנְיוֹאַצְּעַץ.

פֿאָר דַעַר פֿאָרְטִיְידִיקּוֹנוֹג סְפוֹן די בָאָטוֹרָאַלְיְוָרטְעַ

אונדווער "פארבראנד" האט אין-
דינסטוק, דעם 22-טן יוניו, האט
דר פראנצ'יזוישער פארטויידיקונס-
קאמיטעט פון די נאטורהלייזורט-
גערוףן אַ פֿאָרָאַמְלוֹנוֹן, כִּי צַו בָּאַ
טראָכְטָן דעם פָּאַל פָּוֹן אַ גָּעוֹן.
אַמְבָּאַטָּאָגָם, בֵּין וּוּעֲמָן מֵעַן האט
צְגֻ�רְיוֹבָת די פֿרָאַנְצְּוֹזְיָעַשׂ בִּירַ-
געֶשֶׁפָּט אַוְן עַקְסְּפּוֹלְסְּרִיטָן פָּוֹן
פֿרָאַנְצְּרִיךְ, נִישְׁטָהּ וּוּאַרטְּמָנְדִּיךְ אַפְּילָוּ
אוּבָּן אַוְרָטוֹל פָּוֹן מְלוֹכָה-הָרָטָט
עַם האַנְדָּלְסָן זַרְן עַמְלָעָךְ אַיְן
כְּמַאְנִיסְלָאָס האַפְּמָאָן, וּוּלְבָעָרִי אַיְן
גַּעֲבוֹרִין נְעוֹוָאָרְן אַיְן פֿרָאַנְצְּרִיךְ
אוּן וּאַס האַט 5 ברְדָרָעָר אַוְן
שְׁוּעָסְטָעָר, אַלְעָ פֿרָאַנְצְּוֹזְיָעַשׂ בִּירַ-

דער פֿאַרְבָּאנֵד
פֿון די יַידְשָׁע פֿראָנְסִיקְעַמְפָּעֶר
דוֹריַּק אַוְתִּים זַיְעַן בעסְטָע
גַּלְיכּוֹנוֹמְשָׂזְזָע מַטְגְּלִיעָר
ושַׁאֲזָעָם קָאָרְבָּאָס
אוֹן
משָׁה טָאָפִיר
מִשְׁׁ וַיְיַעַר אַמְבָּלִיעָס
זו דָּאַר הַתּוֹהָגְ פֿון זַיְעַן קִינְדְּעָר
פֿאַלְזִין אוֹן נַאֲטָאָן

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 5 (49) - SEPTEMBRE-OCTOBRE 1954

18, Rue des Messageries - PARIS-X^e - Tél.: PRO. 44-69

DIXIÈME ANNIVERSAIRE

Notre Union s'apprête à fêter le dixième anniversaire de son existence. C'est avec une fierté non dissimulée et avec un orgueil justifiable, que les Anciens Combattants Juifs, groupés au sein de leur Union, vont célébrer cet anniversaire.

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs fut créée fin 44, à un moment où la France n'était pas encore délivrée de la botte allemande. La chasse à l'ennemi battait alors son plein. Le canon tonnait dans le ciel de France. La Libération approchait à grands pas.

A peine la capitale libérée, quelques Anciens Combattants Juifs se sont réunis pour créer notre Union.

Et dès les premiers jours de la Libération l'activité de l'Union s'est avérée très intense. Il s'agissait d'aider à chacun des rescapés de réintégrer le foyer spolié, leur trouver du travail, les aider, en un mot, dans leurs premiers pas de leur nouvelle vie civile.

A ces multiples tâches, s'en ajoutait une autre, peut-être la plus noble : la recherche des corps des camarades tués au Champ d'Honneur et leur assurer une sépulture digne de leur sacrifice.

Nos camarades connaissent et apprécient l'action de notre organisation contre l'antisémitisme et en faveur de la paix et tout particulièrement contre le danger du réarmement de l'Allemagne.

Pour marquer dignement la date du 10^e anniversaire, notre Comité Directeur va éditer un livre mettant en relief, par l'image et par l'écrit, les faits saillants de notre activité, allant des premiers jours de la création de l'Union jusqu'à ce jour. Cet ouvrage retracera aussi la période de la guerre de 1939 à 1945.

Ce sera un témoignage vivant du sacrifice librement consenti et du rôle héroïque joué par les Anciens Combattants Juifs dans la lutte contre l'hitlérisme et pour l'indépendance de la France, leur

pays adoptif, pour lequel ils savaient combattre jusqu'à la mort.

Cependant l'édition d'un tel livre ne va pas sans grosses difficultés matérielles et techniques. Là encore, comme dans le passé, l'Union trouvera l'appui habituel de ses adhérents, qui répondront comme toujours : présents. Elle trouvera également la

PAR
le Docteur DANOWSKI

sympathie et l'aide d'autres organisations.

Ce sera un encouragement pour tous ceux qui, à la tête de l'Union, ne ménagent ni leur temps, ni leurs efforts, afin de continuer avec dévouement leur action pour la défense des droits des Anciens Combattants et des victimes de guerre.

A ces grandes préoccupations l'Union a un autre but à poursuivre : établir un lien de camaraderie entre les an-

cien combattants et renforcer l'union entre ceux qui ont donné des preuves indiscutables de courage au cours des événements de la dernière guerre.

Frères de luttes et de souffrances, ils doivent mieux se connaître et rester unis pour sauvegarder leurs droits. Nombreux sont encore des camarades qui sollicitent notre aide dans leurs démarches. Tous ne sont pas encore naturalisés. Un très grand nombre n'ont pas encore obtenu leur carte d'ancien combattant, etc...

A l'occasion également du dixième anniversaire, notre Comité Directeur a décidé de renforcer la campagne de recrutement de nouveaux membres, afin que tous les Anciens Combattants Juifs, restés à l'écart jusqu'à présent, viennent grossir nos rangs.

Comme par le passé, notre Union continuera à montrer sa sollicitude envers ses membres. Elle s'efforcera de justifier sa raison d'être et celle-ci dans l'intérêt général du monde combattant juif.

CONTRE LE RÉARMEMENT DE L'ALLEMAGNE

À PRÈS des mois et des mois de lutte, la C.E.D. a été repoussée.

Tous ceux qui ont participé à la campagne incessante, spécialement au cours de l'hiver et du printemps derniers, ont bien le droit de se réjouir, avec la satisfaction du devoir accompli.

Mais le monstre abattu, il faut maintenant, constater que la lutte doit reprendre. La France est

PAR
M^e Etienne NOUVEAU

un peu dans la situation d'un de ces détenus qui, en butte aux tortures policières, aurait consenti pour sauver sa vie, certaines promesses à ses bourreaux.

Serré de près par des adversaires haineux, suspectant toutes ses intentions, M. P. Mendès-France a proclamé du temps qu'il proposait seulement quelques modifications à la C.E.D. qu'il concevait la nécessité de procéder à un certain réarmement de l'Allemagne !

Bien mieux, depuis que la France a osé se débarrasser de ces traités obsédants dont elle ne voulait à aucun prix, les menaces et les pressions de tous genres se sont multipliées et l'en nous

annoncent que les promesses vagues ne suffisent plus. Il faut réarmer l'Allemagne...

Nos camarades Anciens Combattants auront mesuré la température qui règne actuellement aux U.S.A. en lisant les motions qui ont été votées par le 36^e Congrès de l'American Legion. On peut dire que ce Congrès exprime l'opinion de la très grande majorité des Anciens Combattants, l'opinion officielle bien entendu, mais comment connaît-on l'autre ?

Or, voici que ce Congrès s'est prononcé :

1) Contre toute initiative tendant à interdire l'emploi des armes atomiques ou à conclure un accord avec les Russes dans le domaine atomique.

3) Pour le réarmement immédiat de l'Allemagne occidentale.

4) En faveur d'une rupture de toutes les relations diplomatiques avec la Russie et tous les satellites.

(Washington, cable A.F.P. du 3 septembre 1954.)

Telle est la note dominante, en ces milieux, dans un Etat qui conserve le leadership et auquel nous sommes liés dans l'O.T.A.N. où, en fait, il commande nos destinées.

A ces menaces belliqueuses s'ajouteraient donc bientôt, celles qui résulteraient d'une Allemagne, à nouveau casquée et bottée, et qui se répandrait en menaces pour obtenir par la force sa réunification.

A ces menaces, nous savons d'avance que l'U.R.S.S. et les Etats de l'Est ne céderont pas...

L'U.R.S.S. ne consentira évidemment pas à laisser s'approcher un peu plus de ses frontières l'armée qui, il y a moins de quinze ans, a dévasté son territoire.

Et alors la guerre s'approchera de nous.

Ce risque, il est clair que l'American Legion en accepte légèrement le risque.

Mais nous, les Anciens Combattants Français, qui en avons connu tout le poids et vous, Anciens Combattants Israélites, qui, plus encore que la collectivité française prise dans son ensemble en avez connu toute l'horreur, vous ne l'acceptez pas et cela d'autant mieux que vous ne savez pas, qu'aucun Français ne peut être sûr, que la machine de guerre germanique ne se détournera pas un jour vers des voies plus faciles... à l'Ouest !

Tout cela a été dit, sans doute. Mais notre sentiment profond n'a pas encore triomphé et le danger du réarmement allemand n'a jamais été si grand.

Oh, certes, la position du gouvernement français est difficile, mais l'opinion française dans son ensemble et celle de la grande majorité des Anciens Combattants est là pour l'encourager dans une résistance opiniâtre à toute forme de réarmement allemand.

Le refus français, même s'il devait être passé outre à son opposition aurait le mérite d'encourager dans tous les pays, en Allemagne même, en Angleterre où elle est bien près d'avoir la majorité, et partout ailleurs, ce puissant mouvement contre la persévérance dans l'erreur.

Car, enfin, nous avons le droit et le devoir de nous faire entendre. Le désarmement de l'Allemagne, c'était le gain essentiel de notre sacrifice, l'une des raisons majeures, avec la sauvegarde de l'indépendance et l'intégrité de notre Patrie, pour laquelle des

(Suite en page 3)

L'U.G.E.V.R.E. et l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C.

mandant l'appui de l'ensemble du mouvement combattant en France.

En premier lieu nous demandons que soit assurée la permanence de la nationalité française acquise par les Anciens Combattants d'origine étrangère. En effet, plusieurs procédures de déchéance et de retrait de naturalisation ont été engagées contre des Anciens Combattants naturalisés. Parmi eux se trouve un Ancien Combattant né en France, qui a été expulsé sans attendre la décision du Conseil d'Etat devant

lequel un recours contre la mesure de déchéance a été engagé.

Il y a également plusieurs Anciens Combattants et Engagés Volontaires comme : Konstantian, Mavian, Acebeda qui se trouvent en résidence surveillée dans divers départements français, après avoir été frappés par des arrêtés d'expulsion, pris contre eux sans aucune garantie élémentaire de justice et d'humanité, sans leur donner la possibilité de comparaître et de se défendre devant les Commissions préfectorales.

Pour les Anciens Combattants étrangers, le droit au travail doit être accordé par la délivrance automatique d'une carte d'identité privilégiée et la carte de toutes professions. La loi du 10 août 1932 sur le pourcentage des travailleurs étrangers dans les diverses industries ne doit pas être appliquée aux travailleurs étrangers Anciens Combattants.

Pour les veuves de guerre d'origine étrangère, bien qu'une loi récente ait établi leur droit à la pension, celle-ci ne s'applique pas à toutes les veuves de différentes origines et nationalités. Cette injustice doit être réparée.

Les délégués de l'U.G.E.V.R.E. au Congrès de l'U.F.A.C. appuieront également toutes les revendications de l'ensemble des Anciens Combattants Français, aussi bien dans la défense de leurs droits que dans celle de la Paix. Ils s'associeront à tous les délégués pour féliciter l'action de l'U.F.A.C. contre le réarmement allemand et s'engageront avec l'ensemble des Anciens Combattants Français dans l'action afin d'empêcher la renaissance du militarisme allemand.

Joseph MINC.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de notre organisation

aura lieu le

MERCREDI 24 NOVEMBRE, à 20 h. 30

Salle de l'Hôtel Moderne (Place de la République)

A l'ordre du jour :

- 1) Rapport moral ;
- 2) Compte rendu financier ;
- 3) Les projets concernant le 10^e anniversaire de notre organisation ;
- 4) Elections du Comité Directeur ;
- 5) Divers.

Tous les adhérents de notre Union sont priés de se réserver la date du 24 novembre, pour assister à l'Assemblée Générale de leur organisation.

Nos camarades A L'HONNEUR

Notre Comité Directeur adresse ses plus chaleureuses félicitations aux camarades qui viennent d'être décorés de la Croix de Guerre pour des faits d'armes de la campagne de 1940.

Il s'agit de nos adhérents : CHAIRIC Kalmen-Hersz ; ISRAELSKI Moszek ; LEDER Salomon.

LA VIE DE NOS SECTIONS

LYON

LE 18 JUILLET 1954

Les Anciens Combattants Juifs rendent hommage à nos morts

Le 18 juillet dernier, les anciens combattants juifs appelaient la population et les organisations à leur journée du souvenir. Souvenir qui est symbolisé par la commémoration annuelle du massacre de Châtillon-d'Azergues.

Châtillon-d'Azergues, haut-lieu de la Résistance, où chaque année, à même époque a lieu une telle manifestation.

Cette cérémonie a, cette année, obtenu une importance sans précédent en raison même du 10^e anniversaire de l'assassinat perpetré par les nazis qui, leur forfait accompli, partirent en chantant.

Que ce soit le matin au cimetière de la Mouche, ou l'après-midi à Châtillon, sans oublier le dépôt d'une gerbe au Veilleur de Pierre, partout, les organisations et les autorités étaient représentées.

Placée sous la présidence d'honneur du président Herriot, cette journée du souvenir fut la démonstration de la volonté de la population juive en particulier et de tous les Français en général de ne pas oublier tous les Châtillons qui parsèment la France.

Au cours de la cérémonie du matin à la Mouche où l'on pouvait noter la présence de nom-

« Il y a dix ans, des hommes de bonne volonté, se sont unis pour abattre un fou illuminé qui voulait dominer le monde. Ils ont lutté pour sauver une liberté sans laquelle la vie serait impossible.

« La France, qui a su donner au monde le goût et le respect de la personne humaine, a subi, en moins d'un siècle, trois occupations. De Bismarck à Guillaume et Hitler, les buts étaient semblables, avec des idéologies différentes...

« Nous voulons bien croire que l'Allemagne a le désir de réaliser une entente avec les nations voisines. Nous voulons que l'Allemagne soit libre. Mais nous redoutons une Allemagne réarmée, soit à l'Est, soit à l'Ouest. Nous sommes scandalisés quand nous entendons le chancelier Adenauer faire du chantage au cours d'une interview radiodiffusée et lancer à la France un avertissement des plus nets. Si la France, a-t-il déclaré, ne ratifie pas le traité de Communauté européenne de défense, elle devra admettre, de nouveau, la présence d'une armée allemande.

« Quelle sera le langage de l'Allemagne réarmée ? Des nazis pourvoyeurs des camps de la

gêne, représentant le préfet du Rhône ; M. le maire de Châtillon-d'Azergues ; M. l'archiprêtre du Bois-d'Oingt, représentant le cardinal Gerlier ; M. Airoldi, conseiller général, représentant M. Jean

des cérémonies du souvenir, il est facile de se rendre compte que notre peuple n'a pas oublié la barbarie nazie et qu'il est uni dans cette volonté de ne pas revoir les mêmes foulées à nouveau.



Les drapeaux des organisations d'Anciens Combattants

Cagne, député du Rhône ; M. Rigal, conseiller municipal, ainsi que de nombreuses personnes représentant les organisations de résistance, des anciens combattants, ainsi que M. le Grand Rabbin ; M. Marcel Claeys, de l'U.D.-C.V.R. ; M. Jean Gay, président de la F.N.D.I.R.P. ; M. Appel, vice-président national de l'Union des anciens combattants Juifs de France ; M. Rothberg, président de la section de Lyon.

Après que M. le maire de Châtillon eût en quelques brèves paroles, rappelé les circonstances du massacre, M. le sous-préfet de Villefranche exalta la mémoire et apporta les paroles de consolations aux familles des héros, présentes ou non.

Les offices religieux des cultes catholique et israélite précédèrent les allocutions de M. Rivoire, de l'Union des anciens combattants et de M. Frydman, de l'U.J.R.E., qui, rappelant, en ce haut lieu de la Résistance, les luttes héroïques du peuple français pour sa libération, flétrirent les tentatives de réarmement d'une Allemagne revancharde, appellent à l'union de tous les Français pour s'y opposer.

Après que M. Mitrani, président du Consistoire Sepharadite, eut, en une courte et chaleureuse intervention rappelé les sacrifices consentis pour le pays, c'est M. Rigal qui intégra brièvement en disant : « Comme l'a dit un grand poète d'extrême gauche, soyons amis pour préparer des lendemains qui chantent ».

En conclusion, M. Appel, vice-président de notre Union, déclara dans son important discours :

« Notre organisation est venue s'associer à l'hommage que les Anciens Combattants Juifs de Lyon rendent à la mémoire des 52 patriotes, sauvagement massacrés par les nazis, le 19 juillet 1944, ici même.

« Si nous participons à toutes ces manifestations du souvenir c'est parce que nous nous trouvons parmi ceux qui ne veulent pas oublier les horribles crimes commis au cours de la guerre et de l'occupation, c'est parce que nous nous trouvons parmi ceux qui ne veulent pas pardonner aux assassins des millions d'êtres humains, parmi lesquels 6 millions de nos frères et sœurs.

« Ici, où se trouvent réunis, côte à côte, dans la même tombe, des patriotes de toutes origines, de toutes confessions ou nationalités, nous devons tout faire pour qu'il n'y ait plus de Châtillon, nulle part dans le monde. Nous devons œuvrer encore plus afin que ceux qui ont perpétré de tels crimes ne soient plus jamais en mesure de les renouveler. »

Combien étaient émus ceux qui étaient présents et quelle ferveur parmi les assistants.

De nombreuses personnalités étaient présentes ou représentées, parmi lesquelles on notait : M. le sous-préfet de Villefran-

che, le sol de notre patrie.

Les anciens combattants juifs n'oublient pas, en ce dixième anniversaire, leurs héros et leurs martyrs et ne veulent pas revoir « ça ».

Notre Comité Directeur a apprécié l'importance qu'a revêtue la cérémonie du souvenir, organisée par nos camarades de Lyon et a tenu, à cette occasion, d'exprimer au Comité lyonnais ses plus vives félicitations et d'adresser ses remerciements pour l'accueil chaleureux qui a été réservé à la délégation venue de Paris.

NANCY *

Après les vacances l'activité recommence

Dans une lettre datée du 13 septembre, notre camarade Rosenberg, président de la section nancéenne, nous informe que le Comité a repris après les vacances son activité normale.

Des dossiers sont en train d'être constitués en vue d'obtenir pour certains camarades la Médaille de la France Libérée.

En ce qui concerne l'ouvrage illustré qui doit paraître à l'occasion du 10^e anniversaire de notre Union, une documentation concernant la section sera envoyée à Paris.

LENS

La santé de notre camarade Max MENDELEWICZ s'améliore

Nos camarades savent que le dévoué président de notre section de Lens, Max MENDELEWICZ, a été gravement malade et qu'il a subi une très sérieuse opération.

Son état de santé qui était stationnaire, s'améliore lentement.

Du lieu de ses vacances il nous écrit : « Je marche un peu mieux et j'espère de retrouver peu à peu mes forces ».

Tous nos camarades se réjouissent de l'amélioration de la santé de notre ami Max.

Remise du drapeau à la Fédération des Associations d'Anciens Combattants et Volontaires Juifs

au cours de la commémoration du quarantième anniversaire de l'ouverture des bureaux d'engagement dans l'armée française.

A la déclaration de la guerre de 1914, le gouvernement, pour répondre aux nombreuses demandes d'étrangers qui voulaient combattre pour la France, avait décidé que des bureaux d'engagement seraient ouverts pour les étrangers à partir du 21 août, réservant les vingt premiers jours à la mobilisation des troupes. 44.000 étrangers se sont alors pressés aux Invalides où leur inscription demanda plusieurs semaines. Parmi eux l'on a compté 12.000 juifs dont 2.000 ont été tués à l'ennemi.

C'est le 40^e anniversaire de ces engagements qui a été commémoré par toute une série de manifestations : offices à la synagogue de la Victoire, dépôt de gerbes aux monuments aux morts, récitation à mosquée, chapelle Saint-Louis des Invalides, l'Hôtel de Ville, au ravivage de la Flamme.

Dans la cour d'Honneur des Invalides, à l'endroit même où ils s'étaient engagés, un drapeau fut remis à la Fédération des Associations d'Anciens Combattants et Volontaires Juifs ; c'est le président Maurice VANIKOFF qui le reçut des mains du colonel WEISSMANN, grand héros de l'aviation des deux guerres, qui le repassa au porte-drapeau, le camarade KIRNER. Au cours de la prise d'armes, un grand nombre de combattants furent décorés parmi lesquels nos camarades Philippe ROHMAN et Ittic KOHN reçurent la croix de chevalier de la Légion d'Honneur.

A 13 h. 30, la Fédération Nationale des Combattants Volontaires vint rendre un hommage au monument des israélites orientaux, rue de la Roquette. A 17 h. 30, le Comité du 10^e anniversaire de la Libération des 3^e, 10^e et 11^e arrondissements en cortège alla déposer des fleurs aux plaques des parisiens tombés au cours de la délivrance de Paris et vint, à son tour, saluer le monument des israélites orientaux. Au nom de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants et Volontaires Juifs, Robert COHEN prononça un émouvant discours auquel répondit en des termes très touchants le conseil municipal de l'arrondissement. La manifestation se déroula devant plus d'un millier de personnes qui stationnaient dans la rue de la Roquette.

Ajoutons que le vendredi 20 août, Monsieur le Rabbin CHEKROUN, au cours de l'office célébré rue de la Victoire, évoqua en présence des représentants officiels le dévouement et le sacrifice de ces nombreux étrangers et plus particulièrement des volontaires juifs qui sont venus s'offrir à la France.

Le Président : Maurice VANIKOFF.

A toutes ces cérémonies, ainsi qu'à la cérémonie de la Flamme, qui clôture la commémoration du quarantième anniversaire, notre Union était présente par des larges délégations ainsi que par son drapeau.

SAINTE-QUENTIN

Une nouvelle section est créée auprès de notre Union

Le 11 juillet dernier, les anciens combattants juifs de Sainte-Quentin se sont réunis en présence de nos camarades le Dr Dabrowski, Sisterman et Falinover en vue de créer une section.

Après une discussion très intéressante, un Comité a été élu, dont voici la composition :

Président : GLOVICZOVER Adolphe ; Vice-Président : EPSTEIN David ; Secrétaire : GLICENSTEIN Simon ; Trésorier : JACHIMOWICZ Idel ; Membres du Bureau : KON Félix, MARKIEWICZ Jacques, MARQUES Marcel.



Notre camarade Appel prononçant son discours

breuses personnalités, parmi lesquelles : les représentants du préfet et du gouverneur militaire ; M. le rabbin Asoulin et M. le rabbin Kopelman représentant le Mizrahi ; M. Airoldi, conseiller général, représentant Jean Cagnie ; M. Rigal, conseiller municipal ; MM. Rivoire, de l'U.F.A.C. ; Fugère, de l'Insurgé ; Claeys, de l'U.D.-C.V.R. ; Varaud, de la F.N.D.I.R.P. ; Frydman, de l'U.J.R.E., ainsi qu'une importante délégation de notre organisation, composée de nos camarades Appel, vice-président, Falinover, S. Herszkowicz et Garbarcz.

Un piquet militaire rendait les honneurs et une urne contenant de la terre ramenée de Dachau fut déposée devant le monument aux morts par M. Rothberg, président de notre section lyonnaise.

Des allocutions ont été prononcées par notre camarade Apfeldorfer, secrétaire général des Anciens Combattants Juifs ; M. Claeys, de la Résistance lyonnaise ; M. Frydman, de l'U.J.R.E. et M. Marcel Lévy, président du Consistoire.

Puis des prières furent dites par le Grand Rabbin Poliakoff et le rabbin Coppelman.

M. Apfeldorfer évoqua les crimes nazis : « Six millions de nos frères sont morts dans les camps allemands, a-t-il déclaré notamment. Nous renouvelons notre serment de ne jamais oublier le sacrifice des combattants juifs tombés pour la France dans les armées de la Libération ou dans la Résistance.

Des allocutions ont été prononcées par notre camarade Apfeldorfer, secrétaire général des Anciens Combattants Juifs ; M. Claeys, de la Résistance lyonnaise ; M. Frydman, de l'U.J.R.E. et M. Marcel Lévy, président du Consistoire.

Puis des prières furent dites par le Grand Rabbin Poliakoff et le rabbin Coppelman.

M. Apfeldorfer évoqua les crimes nazis : « Six millions de nos frères sont morts dans les camps allemands, a-t-il déclaré notamment. Nous renouvelons notre serment de ne jamais oublier le sacrifice des combattants juifs tombés pour la France dans les armées de la Libération ou dans la Résistance.

Des allocutions ont été prononcées par notre camarade Apfeldorfer, secrétaire général des Anciens Combattants Juifs ; M. Claeys, de la Résistance lyonnaise ; M. Frydman, de l'U.J.R.E. et M. Marcel Lévy, président du Consistoire.

Puis des prières furent dites par le Grand Rabbin Poliakoff et le rabbin Coppelman.

M. Apfeldorfer évoqua les crimes nazis : « Six millions de nos frères sont morts dans les camps allemands, a-t-il déclaré notamment. Nous renouvelons notre serment de ne jamais oublier le sacrifice des combattants juifs tombés pour la France dans les armées de la Libération ou dans la Résistance.

mort ont été graciés et voudront imposer encore leurs barbares conceptions.

« La France ne doit pas laisser ratifier les traités de Bonn et de Paris. Nous devons nous rassembler comme aux temps héroïques de la clandestinité, lorsque des hommes de toutes conditions, de toutes confessions, de tous les partis, ont formé un seul bloc pour abattre la barbarie et préparer à leurs enfants un avenir qui ne sera plus hanté par le spectre de la guerre. »

Et, tandis que les drapeaux des associations s'inclinaient, l'assistance chanta la « Marseillaise ». Une heure après, une gerbe était déposée au « Veilleur de pierre », à Belecour, par l'Association.

Des allocutions ont été prononcées par notre camarade Apfeldorfer, secrétaire général des Anciens Combattants Juifs ; M. Claeys, de la Résistance lyonnaise ; M. Frydman, de l'U.J.R.E. et M. Marcel Lévy, président du Consistoire.

Puis des prières furent dites par le Grand Rabbin Poliakoff et le rabbin Coppelman.

M. Apfeldorfer évoqua les crimes nazis : « Six millions de nos frères sont morts dans les camps allemands, a-t-il déclaré notamment. Nous renouvelons notre serment de ne jamais oublier le sacrifice des combattants juifs tombés pour la France dans les armées de la Libération ou dans la Résistance.

Des allocutions ont été prononcées par notre camarade Apfeldorfer, secrétaire général des Anciens Combattants Juifs ; M. Claeys, de la Résistance lyonnaise ; M. Frydman, de l'U.J.R.E. et M. Marcel Lévy, président du Consistoire.

Puis des prières furent dites par le Grand Rabbin Poliakoff et le rabbin Coppelman.

M. Apfeldorfer évoqua les crimes nazis : « Six millions de nos frères sont morts dans les camps allemands, a-t-il déclaré notamment. Nous renouvelons notre serment de ne jamais oublier le sacrifice des combattants juifs tombés pour la France dans les armées de la Libération ou dans la Résistance.

Des allocutions ont été prononcées par notre camarade Apfeldorfer, secrétaire général des Anciens Combattants Juifs ; M. Claeys, de la Résistance lyonnaise ; M. Frydman, de l'U.J.R.E. et M. Marcel Lévy, président du Consistoire.

Puis des prières furent dites par le Grand Rabbin Poliakoff et le rabbin Coppelman.

M. Apfeldorfer évoqua les crimes nazis : « Six millions de nos frères sont morts dans les camps allemands, a-t-il déclaré notamment. Nous renouvelons notre serment de ne jamais oublier le sacrifice des combattants juifs tombés pour la France dans les armées de la Libération ou dans la Résistance.

Des allocutions ont été prononcées par notre camarade Apfeldorfer, secrétaire général des Anciens Combattants Juifs ; M. Claeys, de la Résistance lyonnaise ; M. Frydman, de l'U.J.R.E. et M. Marcel Lévy, président du Consistoire.

Puis des prières furent dites par le Grand Rabbin Poliakoff et le rabbin Coppelman.

M. Apfeldorfer évoqua les crimes nazis : « Six millions de nos frères sont morts dans les camps allemands, a-t-il déclaré notamment. Nous renouvelons notre serment de ne jamais oublier le sacrifice des combattants juifs tombés pour la France dans les armées de la Libération ou dans la Résistance.

Des allocutions ont été prononcées par notre camarade Apfeldorfer, secrétaire général des Anciens Combattants Juifs ; M. Claeys, de la Résistance lyonnaise ; M. Frydman, de l'U.J.R.E. et M. Marcel Lévy, président du Consistoire.

Puis des prières furent dites par le Grand Rabbin Poliakoff et le rabbin Coppelman.

M. Apfeldorfer évoqua les crimes nazis : « Six millions de nos frères sont morts dans les camps allemands, a-t-il déclaré notamment. Nous renouvelons notre serment de ne jamais oublier le sacrifice des combattants juifs tombés pour la France dans les armées de la Libération ou dans la Résistance.

Septembre-Octobre 1954 p. 3

Après le rejet de la C.E.D.

Opposons nous au réarmement de l'Allemagne sous d'autres formes

Le rejet par l'Assemblée Nationale de la C.E.D., a réjoui tous ceux qui depuis des années se sont élevés contre le réarmement de l'Allemagne.

Les Anciens Combattants étaient parmi les plus actifs dans l'action pour empêcher de rendre les armes entre les mains de ceux qui ont, à trois reprises depuis 1870, envahi et dévasté notre pays.

Nos camarades ont toujours appuyé l'activité que leur Comité Directeur a mené contre le réarmement sous quelque forme que ce soit. Cette action ne s'était pas ralenti, même pendant la période de vacances, bien au contraire. Etant donné les circonstances, de multiples initiatives furent prises par les membres du Comité présent à Paris et notamment :

— Lettre adressée au Président

Motion sur la C.E.D. adoptée par la Fédération des Anciens Combattants et Volontaires Juifs

Au moment où le Parlement est appelé à se prononcer sur le problème de la C.E.D., la FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS ET VOLONTAIRES JUIFS rappelle sa constante opposition à tout réarmement allemand sous quelque forme que ce soit qui signifierait à plus ou moins brève échéance une menace directe pour la sécurité de la France et la recrudescence de l'antisémitisme.

Elle apporte son adhésion entière à la motion que l'U.F.A.C. — qui groupe 3 millions d'anciens combattants — vient de renouveler à la presse et qui : « rappelle que la condition essentielle du maintien de la paix en Europe réside en la recherche d'une solution pacifique du problème allemand qui, dans le cas d'un traité de paix, mettrait fin définitivement à toute possibilité de renaissance du militarisme allemand et garantirait de façon absolue la sécurité de tous les voisins de l'Allemagne.

de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, demandant la réunion immédiate du Bureau pour examiner la question de la C.E.D.

— Lettre adressée aux députés des Commissions des Affaires Etrangères, de la Défense Nationale et des Anciens Combattants, exposant les motifs pour lesquels nous sommes contre la C.E.D. et leur demandant de voter contre.

— Délégation à Bruxelles, pendant la « Conférence des Six », porteuse d'un message à M. Mendès-France, Président du Conseil.

La C.E.D. est rejetée, mais ceux qui veulent à tout prix réarmer l'Allemagne n'ont pas abandonné leur projet. C'est pourquoi, il faut rester vigilant et poursuivre l'action afin d'empêcher le réarmement allemand sous d'autres formes.

« Rappelant sa motion sur le réarmement allemand, elle considère que ce serait nuire aux intérêts de notre pays que de présenter la constitution de la C.E.D. comme condition préalable de tout règlement du problème allemand. »

Lettre adressée par
notre Comité Directeur
à M. ENGRAND
Président de l'U.F.A.C.

Monsieur le Président,

Le Comité Directeur de notre Union, réuni le 6 septembre 1954, en notant avec satisfaction le rejet de la C.E.D. par l'Assemblée Nationale, exprime sa reconnaissance à l'U.F.A.C., qui a, à différentes reprises, et dans les moments les plus décisifs, réaffirmé clairement sa position sur le réarmement de l'Allemagne et demandé la solution pacifique du problème allemand par l'entente entre les grandes puissances.

Le Comité Directeur fait confiance à l'U.F.A.C., pour poursuivre, après le premier résultat obtenu, l'action des Anciens Combattants afin d'empêcher le réarmement de l'Allemagne sous d'autres formes.

Veuillez agréer, etc...

Septembre 1939



Notre cliché ci-contre : L'ordre de mobilisation; le début de la guerre et de cinq années de souffrances, de ruines et de deuils que nous devons tout faire pour éviter à nouveau à notre pays et au monde.

RESERVEZ LA NUIT DU REVEILLON

pour passer avec votre famille et vos amis

AU

10^e GRAND BAL ANNUEL

DE NOTRE UNION

qui aura lieu le VENDREDI 24 DECEMBRE 1954

dans les SALONS DU PALAIS D'ORSAY (Métro : Solférino)

NOMBREUSES ATTRACTIONS - DEUX ORCHESTRES

GRANDE TOMBOLA - BUFFET - SOUPERS

10 ans après la libération de Paris



De nombreuses cérémonies se sont déroulées à la fin du mois d'août pour commémorer le 10^e anniversaire de la Libération de Paris. Une de ces manifestations s'est déroulée devant la gare Montparnasse (notre cliché) le 22 août 1954, à l'endroit même, où voici dix ans, le général militaire von Choltitz, se rendait au général Leclerc et au colonel Rol-Tanguy.

פַּעֲרָמָן גְּנָזֶן :

עדן ותמייק פג' 10 בז' 12
איין קאפֿען, 12, בולוואר דע
יאן ווילעט (מעתרא בעוויזיל)
איין קאפֿען, 27, בולוואר די
טאכטבל (מעתרא רעטבליך)

דער פֿאָרְפֿאָוד פֿון ד' יִדְשָׁע פְּדוֹאָת-קַעֲפָעָר

איבער איקט

נְזֹום נִיעָם יַאֲרָב

יינע בעטעה גליק-וינטישן

לען זילנץ מיטגילדער מיט זיינרע פאמיליעס פון פאלין און פראוובוץ.

ידי ייד. קאמפאתאנטן שטעהפלן
ידי רבילות פון אונזער זוארט

טייאישער אונגעדרקייט. אין גע
ווען געווונדט אויף די פראבלעמען
פֿון דער דיטישער וודערבראָוּפֿעַ
בוגה און ווען זי האבן מיס זרג
נאָגָעָפָּלָטְטִין די געשענישן אָרוֹת
דעֶרְסְּעַדְטִין. אָנוֹ גַּעֲשִׂמְדִּיטִין די אַיִּינְ
בְּקִיְּיט. כְּדֵי אַוְיסְצּוּמִידִין די דָזְעִיק
געָפָּאָר, אָנוֹ גַּרְאָד אִין דֻּמְאָדִיקִין מָאַזְ
מְגַנְתָּה, האָזְנַחַטְעַדְתָּה וְאַרְטַּטְ
שְׁתָאָטָם זוֹ מְאַבְּלִילְיְזִירָן אָנוֹ אַלְאַרְמִירָן
די עַפְוָנָלָעָכְקִיְּתִין, זִיר בעַסְעַר פָּאָרוֹ
מעַן אַפְּלָאָן אויף די יִדְישָׁ
קָאמְבָּאָטָאָנוֹן.
די יִדְישָׁ קָאמְבָּאָטָאָנוֹן האָבוֹן זִיךְ
אָבָּעָד נִישְׁטָט גַּעֲלָאָטְטִין כְּאָפְנִיְּעַד דָעַם
דָּזְיִין דְּיוּוּעָרִיסְיָעַמְאָנוֹרָה, זִי האָבוֹן
אויף דָעַר אַטְאָקָעְ גַּעֲנַטְפָּעָרְטִין
בָּאוֹרְדָעָר פָּאָרְשָׁטָאָרְקָוְן זַיְעַר אַיִּינְ
חוּטִי. אַיִּינְעַם קָאמְפָּן צְוֹזָאָמָעַן מִיטְ
אַלְעָלָעָן קָאמְבָּאָטָאָנוֹן-אַרְגָּאַנוֹיָזְבִּישָׁ
איִיְּנָהָגָן, כְּדֵי נִשְׁמָה זוֹ דָעָרָלָאָן
אוֹ דִי מְעַדְעַדְרָה פָּוֹן אַונְזְוָעָרָעָטְעָרְטִין-
סְטָעָן זָאָלָעָן צְרוּקְבָּאָקְומָעָן דָאַס גַּעַד
וועָד אַיִּזְנָהָן.
מעַג "אונְזָעָרָעָטְעָרְטִין" וְוּרְטִין
שְׁפִילְאָן אַיִּרְנִישְׁטָטְפָּלְטָעָרְשָׁעָרְגָּאָל, עַסְ
וּרטָט אַיִּרְנִישְׁטָט גַּעֲלָנְגָעָן אַפְּצָרְדָעְן
טַעַמְפָּן די גַּעֲפִילְאָן פָּוֹן אַיִּזְבָּהִיטִין, וְאָסְ
זַיְעַנְעַן טַיְעַדְרִיךְ די יִדְישָׁ קָאמְבָּאָטָאָנוֹן,
וּלְעַלְעַל בְּלִיבְנָן וּוּיטְמָעָר בְּרִיְּתָן
דָעָרָלָעָן גַּעֲעַיְנִיקְטִין.

**דער ברווע פון מ. זאנטלאו
ונזער ווארט**

געונרטער ער. רעדאקטער ער. איבעט ארטיקל פון איינער ציינטוגג אין וועלכן ער ווערט דערזילען, וּ משה דריין, שער פון גאנזאלאלשטי פון דער יישראלאָרמי האט אפ געבען כבוד דעתם אומבאָקאנטן ב צויזישן זעלגערא, האט איר גע זוועגן דער אַנוּזָּנְהִיט פון גען בע יידישע פראנט-קעמעפער, האבן אַנטִיגָּעָבָּ�מָּוּן אֵין דער זיךער רירניזְקָעָר מאַנְפָּע אַנְפָּע דערברבי האט איר פָּאַרְגּוּזָּוָרְפָּן די אַפְּעוּזָּנְהִיט פון איינער פָּאַרְגּוּזָּוָרְפָּן זיךער פָּרָאַנְטָקָעָמְפָּעָרְפָּאַרְיָינְעָן, זיךער אלס פָּרָעָזְדָּעָן פון דער פָּעָדָעָרָגְצָּיעָר פון אלע יידישע קאמפָּאָל טָאנְטָאָרְגָּזְזָּיְעָם, האב איז צ'רדיין ברענגן מיר באָונְדָּעָר.

וְאֶת־אַקְרָבָן מִבְּנֵי־עֲשָׂרֶנֶת יְמִינָה עַד
בְּיַזְרָם אֲלֹעַ אֶגְגָּשָׁלָסְעָנָה עַד
זַעֲלָשָׁפָט מִתְּן אַוְיָסְבָּאָם פָּן פָּאָרָה
בָּאָנוֹד פָּן דִּי גָּעוֹן פְּרִיוּוֹיְלִיקָּן פָּוּן
דִּי מַעֲסָזָעָרִי הוּוּ זַיִעַר פָּעָרְמָאָז
בָּעַנְצָזָאַיְזָן גְּעוֹזָעָן צְוִילָבָדִי וּזְאַקְגָּנְטָן
גַּעַשְׁלָאָסָן זַיִיט דֻּעָם אַנְהָיִיב חָדוֹשָׁ
דָּעָרָמָאָגָל פָּוּן צִיִּיסָהָאָט מִיר נִישָׁ
דָּעָרְלִוִּיבָט צָוְרוֹפָן דִּי מִיטָּגְלִידָעָר
פָּוּן אַט דֻּעָם פְּאַרְבָּאָנד אַיְנְדְּרִוּוּעָץ
דָּעָרְלִיבָּעָר הָאָט נִישָׁט גַּעַחָטָקִין
פָּלָאָצָן זַיִ זְאוּמָאָן צְוִילָבָדִי דֻּעָם אַ
פָּאַרְוּוֹרָתָה וּזְאַרְעָם זַיִעַר אַפְּרוּזָזָן
הָרִישָׁת אַזְּנוֹ וְקָרָעָרָן נִישָׁט גַּעַחָטָקִין
פְּרִיוּוֹיְלִיקָּעָן אַזְּנוֹ דֻּעָם זַיִן אַזְּנוֹ דָּעָר
גָּוּטָעָר גָּלְיוּבָן פָּוּן אַיִּיעָרָה וּזְאַדְּקָאָר
גַּעַזְוִיסָה גְּעוֹזָעָן פָּאַרְוּוֹנְדָעָט אַזְּנוֹ
כִּזְוָאָלָט זַיִךְ גַּעַפְּרִיָּתָה וּרְוָעָן אַיִּיעָר
חַשְׁבָּעָ צִיְּטוֹנָה וּוּשָׁטָ אַיְסְבָּעָעָרָן
מִיטָּאָ קְלִינְשָׁרָבָאָמִיצָה דֻּעָם אַיְנָה
דָּרְוָקָה וְאָסָן אַזְּאָגָלְשָׁעָ אַיְסְאָרָמָאָז
צִיּוֹעָהָט גַּעַקְאָנָט פְּאַרְשָׁעָפָן אַיְיעָרָעָה
לִיְּעָנָעָר.
אַוְנְטָעְגָּשְׁלִיבָן מָאָרִים וְאַנְקָאָגָן
פְּדָעְיָדָעָנָה

א מַתְנָה פָּאוֹרָוּ יְדִישָׁוּ יְשֻׁובּ

א רֵינְדָּאַילְסְטְּרִירֶט בָּרוֹךְ צּוֹם 10-יָאַרְיקָן יוּבִילְיאִי פָּוֹן אָנוֹזָעֶר פָּאַרְבָּאנְד

גיטוואר דעם נאועטבער אונט 8.30

עדלעבע אלגעטערינע פארזאמלונג

פון אונדזער פארבאנד

זאל פון האטעל מאדערן

- אוֹפֵן דָּעַר מַגְּנִיבָןְגָּן :**
כָּעֵטְיקִינְטֶרְבָּאַרְכִּיטֶט.
פִּינְגְּנוֹצְיְילְדָּר בָּאַרְכִּיכְטָט.
די פְּרָאַעֲקָטָן אַין שִׁיבָּוֹת
מִיטָּן 10-טָן יוּבָּלְלִי.
וּוְאַלְמָן דָּעַר פָּאַרְוָאַלְטָזָנָג.
פָּאַרְשָׂעְדָּוּתָם

אלע מיטיגלידער דראפֿן זיך ריעזען
ירין די דאטע פון דער אלגעמיינער
אַרְזָאַמְלָוָג פון זיעיר פֿאַרְבָּאנְד.

חברים, פַּאֲרָגָעֵסְט נִשְׁטָן,
או בְּלוֹזָן אֶדְזָנָק אַיְזָעָד
אַלְעַמְעָנָם מַאֲרָכָלְשִׁידָן אָנוֹ
מַאֲמַעְרִיעַלְעָד מִיטָה הַלְּפָתָן
וּוְעַט גַּעֲלָנְגָעָן שְׁנָעַל אַרְוָוִים-
צְוָגָבָן דָּם וּוְעַרְפָּלְעָן
רִיְיךְ אַילְוָסְטְּרוּת בָּוָה, צָוָם
יְאַדְרָקָן יוּכְלָיוּ פָוָן אָנוֹ-
דוֹעָר פַּאֲרָבָנָן.

דער פַּאֲרָבְּגֶזֶד פָּוֹן דִּי יִידִישׁ
פְּרָאָנְטָקָעֵמֶפֶר וּזְוּרְטָס אַלְטָס 10 יָאָר.
איָזֶן מַשְׂכִּין פָּוֹן זַיִן צַעַנְדִּילְקָעָר עַקְּדָה
צִיטְשְׁעַנְדָּה הָאָט עַד גַּעֲוּנוֹנָן דַּעַם צָרָה
טַרְוִיָּה פָּוֹן דִּי בְּרִיעַתְּסַטְּעָ שִׁילְטָן פָּוֹן
די יִידִישׁ גַּעֲוּעוֹנָעַנְעָ פְּרָאָנְטָקָעֵמֶפֶר
מַחְרֵב אָזֶן פָּוֹן אַלְעָלָה קְרִיגְּסְ-קְרִבּוֹת.
עַד אָזֶן יִיסְגְּזַעְוֹאָקָטָן צַו אִינְגָּרְפָּוֹן
די גְּרִיעַתְּסַטְּעָ אָזֶן שְׂטַאְרְקָטָטָה יִדְיִישׁ
אַיְזְבִּיטְשְׁוִיצִיעָס אָזֶן זַיְדָה דֻּעְרוֹאָרְבָּן
אָז אַגְּגָעְוּעָנָעַ פְּאַוְצִיעָ אָזֶן הִיגָּן
גַּעֲזָלְשָׁאָפְּטָלְבָּן לְעָבָן.

די יִידִישׁ מְרָאָנְקָקָעֵמֶפֶר שְׁעָנָן
קְעָן זַיִינְעָר צְוֹתְרֵי אָזֶן דִּי יִידִישׁ בָּאָזֶן
פְּעַלְקְעַדְרָוָגֶן רִיגְּלָטָס אַרְוּם מִיטָּסִימָה
פְּאַטְּמִיעָדָם קְאַמְּבָאָטָאָנְטָן פְּגָרְבָּאנְדָה
וּוּיְילָיָ זַיִנָּתָן זַיִן צַנְשָׁתְּיִיאָוָנָה הָאָט עַד
זַיְדָה מִיטָּדָעָר גַּאנְצָעָר עַרְבָּסָט אָזֶן
אַדְרָגָה בְּאַשְׁעַפְטִיקָט מִיטָּדִי פְּרָאָבְּלָעָה
מַעַן וּוֹסָם הָאָבָן זַיְדָה גַּעֲשָׁתְּעָלָט פָּאָר
דָּעָר מַאֲסָעָ פָּוֹן זַיִינָה מִיטְבָּלְדָּעָר. עַר
הָאָט אָזֶן אַלְעָלָה זַיִינָה הַזְּבָדְלָנְגָעָן
שְׁתַּעַנְדִּיקָה גַּעֲשָׁתְּרָעָבָט צַו דִּיבָּעָן דִּי
אַיְוּטְרָעָסָן אָזֶן צַו עַנְטָפָדוֹן אוּרִיךְ דִּי
אַסְפְּרָאָצְעִים פָּוֹן אַלְעָלָה גַּעֲוּעוֹנָעַנְעָ
פְּרָאָנְטָקָעֵמֶפֶר.

אָזֶן אָזֶן עַס גַּעֲוּן אָזֶן עַרְשָׁתָן
פְּעַרְלִיאָד וּוֹעֵן עַס הָאָט זַיְדָה גַּעֲהָאוֹדְלָמָה
וּבָאָן צְוֹרְקְוּמָן פָּוֹן דָּעָר גַּעֲפָגְגָעָן
בְּאַסְפָּט, דִּיעַפְּאָרְטָאָצָעָ אַדְרָעָן "מַאְקִיִּי"
אַדְרָבָעָט אַדְרָעָ אַוִּיכָּה הָבָדָל, צְוִירִקְצָרָה
בְּאַקְוּמָן דִּי סְפָּאָלִידָטָה וּוּיְנוֹגָגָעָן אָזֶן
אַרְאָוִיסְצָהָהָעָלָפָן מַאְסָעְרִיעָלָדִי אַלְעָלָה
וּוֹסָם הָאָבָן זַיְדָה גַּעֲנוֹנִיטִיקָט אָזֶן דָּעָר
סְפָּאָלִידָאָרִיטִיקָט פָּוֹן דָּעָר אַרְגָּאָנִיָּצָעָ
כָּךְ וּוּיְשָׁעָר צַו קַעַנְעָן אַנְהָוִיָּבָן אָ
בְּאַדְמָאָל לְעָבָן.

שְׁפָטָהָרָה הָאָט דָּעָר פְּאָרְבָּאנְד גַּעַז
שְׁפָטִילָט אָז זַיְיָרָה וּוּיכְטִיקָּעָר רָאֵל אַיְזָה
בְּעַשְׁמָנָה נְאָטְרָאָלְזִיּוֹן פָּוֹן דִּי גַּעֲוּעוֹנָעַנְעָ
פְּרִידְיוֹזְלִילְקָעָה. דָּאָס אָזֶן גַּעַר גַּעַז
קְהַמְּעָן צַו אַיְסְדָּרְקָה אָזֶן צַו אַיְנְדָּרְקָה
לְאַיְזָה לְאַיְזָה אַזְוֹמְרִירְרִוְויָה אַזְוֹמְרִירְרִוְויָה אַזְוֹמְרִירְרִוְויָה

מִינִיסְטֶרְיוֹזִים (קַנָּפֶעָ 2 טַרְיָזֶת אֶזְרָחָלְבָעָ אַנְטָרוּעָנָצְן זַיְגָעָן מִיטָּדָלְפָאָלָג אַדְוָרְכָגָעָפָרְט גַּעֲזָאָרָן).

די בעסטע גליקוינטשן
דען איברגונג בעגענעם מיטגלאיד

צום געבורט פון זייןער טעכטערל
מַאֲרִיאָן
דער צנטראָל-קָאָמִיטָט
ווען פֿאָרְבָּאָן דוֹן דֵי

דער צענרטאָל-קָאמִיטעַט דֶּרֶיקְט אֹוִים
יַיְגַּע בַּעֲסַטְבָּה וְלִקְוֹוֹנְטָשִׁי דַּעַם לְאָנוּגָּי
עֲדָרְקֵין בַּיְּרָאָקְמִיטְגָּלִיד אָן פָּאָרְבָּגָּנְד

נו זיין 50-יערימן געבורטסטאג.
דער צונטראל-קאמיטעט
דריקט אום
זיווע הארכיקסטע גליקוינטשן
עם ח' האנורי דארפמאן און פרדי^ר
זונט געבורטש פון ווייזער ערשות איזיניקל
ז ש אן.

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 6 (50) - NOVEMBRE 1954

BIMENSUEL

18, Rue des Messageries - PARIS-X^e - Tél.: PRO. 44-69

UN SOLIDE BILAN

LE 24 novembre prochain aura lieu notre Assemblée Générale annuelle. Encore une année d'une intense activité s'achève, c'est la dixième depuis la fondation de notre Union.

Le Comité Directeur sortant aura à rendre compte de l'action qu'il a menée conformément aux directives reçues par la dernière Assemblée Générale d'il y a exactement un an.

Au cours de cette période, nos adhérents ont démontré, à diverses occasions, qu'ils restaient fermement attachés à leur organisation : ils sont venus en très grand nombre au traditionnel bal de nuit, le 24 décembre 1953, au Palais d'Orsay ; ils répondirent à l'appel de leur Union lorsque celle-ci les convia à la matinée dansante organisée en février, à l'Hôtel Moderne, afin d'alimenter la caisse du service social ; la dernière cérémonie d'*Souvenir à Bagnous*, n'a jamais connu une aussi grande influence ; la tombola au profit de nos œuvres sociales appela près d'un million, chiffre encore jamais atteint auparavant ; nos camarades versèrent au cours de l'année écoulée 1.233.300 francs de cotisations.

De nombreux Anciens Combattants Juifs, restés jusqu'alors inorganisés, sont venus renforcer nos rangs et continuent d'adhérer à l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs.

Et pendant que nos sections de Lyon, de Nancy, de Lens renforçaient leur activité, une nouvelle section a été fondée à Saint-Quentin. Quant aux organisations d'Anciens Combattants Juifs de Metz et de Lille, quoique autonomes depuis bientôt deux ans, nos relations avec elles n'ont jamais cessé d'être des plus fraternelles.

Si les Anciens Combattants Juifs accordent leur confiance à leur organisation, c'est parce qu'ils ont pu se rendre compte que celle-ci défendait leurs intérêts et que son action, dans tous les domaines, correspondait à leurs aspirations les plus légitimes.

Ils nous approuvent lorsque

de multiples démarches sont faites en faveur des camarades ayant des difficultés à obtenir leur naturalisation ou se heurtent à de nombreux obstacles dans l'obtention de leur carte de séjour privilégié ou de leur carte de travail. Ils nous approuvent quand nous intervenons pour les invalides et les veuves de guerre afin d'obtenir la liqui-

PAR
ISI BLUM

dation de leur dossier de pension ou pour hâter la délivrance de la Carte du Combattant pour ceux qui y ont droit. Ils nous approuvent quand nous nous élevons contre les tentatives de retrait de la nationalité française à des anciens combattants naturalisés.

Tous ces problèmes, concernant la défense des droits des anciens combattants d'origine étrangère, sont débattus et soutenus par le congrès de l'U.F.A.C., où nous participons par l'intermédiaire de l'U.G.E.V.R.E.

Nos camarades connaissent les maigres ressources dont dispose l'organisation pour mener une importante activité sociale, ils apprécient d'autant plus les efforts qui sont déployés afin que la solidarité combattante ne reste pas un vain mot et pour que toutes les demandes provenant des orphelins, des veuves ou des combattants nécessiteux trouvent, dans la mesure du possible, une solution positive.

Les Anciens Combattants Juifs et toutes les victimes de la guerre sont très inquiets des menaces qui pèsent sur la sécurité de la France et sur la paix du monde, inquiétudes venant de la perspective du réarmement allemand.

C'est pourquoi, ils étaient

avec leur Comité dans toutes les initiatives qu'il a entreprises pour s'opposer à la ratification de la C.E.D. et ils attendent aujourd'hui de leur organisation, une action accrue afin d'empêcher que nos bourreaux d'hier reprennent les armes.

Nos camarades ont accueilli avec beaucoup de sympathie la décision d'édition d'un ouvrage illustré à l'occasion du dixième anniversaire de notre organisation. Ils savent que cet ouvrage restera pour l'histoire un précieux témoignage de la participation des juifs immigrés à la lutte contre l'hitlérisme et pour l'indépendance de la France et qu'il contribuera à accroître le prestige de notre Union.

Au seuil du dixième anniversaire de notre organisation, nous venons devant l'Assemblée Générale avec un bilan reconfortant et encourageant pour l'action future. Il est certes possible de faire plus, de faire mieux, il ne dépend que de vous tous, Chers Camarades, pour que l'action de votre organisation soit encore plus vaste, plus efficace.

Participez plus activement à toutes ses initiatives, répondez toujours et encore plus chaleureusement à tous ses appels ; venez nous aider en demandant au Comité Directeur, votre adhésion. Vous contribuerez ainsi davantage au renforcement de notre grande organisation qui demeure au service de tous les Anciens Combattants Juifs et Victimes de Guerre.

Au cours de sa dernière assemblée générale des 2 et 3 octobre l'U.F.A.C. a lancé l'appel ci-dessous :

« L'U.F.A.C. se félicite du magnifique succès des céré-

UNE FOLIE : Le réarmement de l'Allemagne

Nous ne changeons pas. On peut autour de nous chanter la palinodie et habiller de couleurs pacifistes la renaissance de l'armée allemande : nous ne sommes pas dupes et nous combattons de toutes nos forces ce réarmement.

Pourquoi ?

1^{er}) Tous les gouvernements proclament à l'envie que la Paix est le bien suprême. L'humanité éprouvée sait par une expérience douloureuse que la course aux armements conduit inévitablement à la guerre. Le désarmement est la voie de la Paix. Le réarmement est le moyen de la guerre.

2^{me}) L'idéologie meurtrière connue sous le nom de militarisme allemand a été dénoncée, combattue, vaincue dans deux guerres mondiales et les textes les plus solennels ont été paraphés, signés, promulgués, stipulant que Jamais une armée allemande ne renâtrait.

3^{me}) En ALLEMAGNE même il y a des forces sérieuses, solides, puissantes qui se rendent compte que la création d'une armée ressusciterait également une doctrine guerrière et conquérante dont elles espéraient gagner pour toujours l'ALLEMAGNE et qui sera une menace de dictature à l'intérieur.

4^{me}) On veut réarmer l'ALLEMAGNE, pour s'opposer paraît-il à une attaque de l'armée soviétique. Tous ceux qui ont étudié la doctrine communiste et la réalité savent que la guerre provoquée n'est pas un moyen d'expansion du communisme, que l'U.R.S.S. n'a aucun besoin de territoires nouveaux et que, argument souvent utilisé, mais faux, ce n'est pas l'Armée Rouge (loin derrière les Karpathes) qui a effectué la révolution tchécoslovaque !

5^{me}) L'ALLEMAGNE, comme les

tronçons d'un ver mutilé tente de recoller ses morceaux. Une armée recouvrée est un moyen d'action trop puissant pour que l'on ne soit pas tenté un jour de s'en servir...

La Grande Association Britannique, la plus représentative de l'opinion juive anglaise, souligne avec une modération de forme qui fait encore mieux ressortir la gravité de l'attitude, tous les dan-

gers d'une politique qui permettra « aux éléments ainsi renforcés d'utiliser l'administration et l'armée réorganisée à leurs propres buts.

En réalité, le rédacteur de la TERRE RETROUVÉE a vu le problème : il approuve ce « renversement des alliances ». La FRANCE écrit-il, « devient l'alliée de l'ALLEMAGNE pour le meilleur et pour le pire ».

Le pire nous avons su ce que c'était. Nous ne l'acceptons pas pour l'avenir. Nous pouvons, les uns et les autres, avoir des conceptions différentes et mêmes opposées. Nous pouvons être des admirateurs des démocraties populaires ou leurs détracteurs déterminés.

HERRIOT, DE GAULLE, Vincent AURIOL, Georges BIDAULT et beaucoup d'autres ont célébré et même magnifié l'impératif historique et géographique constant inscrit sur la carte qui lie l'existence de la FRANCE et celle de la RUSSIE quel qu'en soit leur régime politique.

Nous ne rompons pas cette communauté de destins pour assurer la revanche d'HITLER.

Appel de l'U.F.A.C. pour le 11 Novembre

monies commémoratives du 10^e anniversaire de la Libération et du quarantième anniversaire de la victoire de la Marne.

« Dans le même esprit de

large union, elle invite tous les anciens combattants et victimes de guerre à commémorer avec la plus grande amitié et le plus grand éclat l'anniversaire du 11 novembre 1918 :

« Réunis dans le souvenir de leurs frères de combat tombés au cours des deux guerres, elle leur demande d'honorer solennellement leur mémoire, d'affirmer leur fidélité à leur sacrifice que rendrait vain toute renaissance du militarisme allemand, de proclamer leur volonté de continuer à servir la cause de l'indépendance et de la grandeur de la patrie. »

Les Anciens Combattants Juifs de Paris et de province se joindront à toutes les manifestations patriotiques organisées par l'U.F.A.C., au cours de cet événement, afin d'exprimer leur plein accord avec les Anciens Combattants de France qui continuent à servir la cause de l'indépendance de la France en s'opposant au réarmement allemand.

Le mercredi 24 novembre 1954, à 20 h. 30

aura lieu

SALLE DE L'HOTEL MODERNE (Place de la République)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DE NOTRE ORGANISATION

A l'ordre du jour :

- 1) Rapport moral ;
- 2) Compte rendu financier ;
- 3) Les projets concernant le 10^e anniversaire de notre organisation ;
- 4) Elections du Comité Directeur ;
- 5) Divers.

Tous les adhérents de notre Union sont priés de se réservé la date du 24 novembre, pour assister à l'Assemblée Générale de leur organisation.

André LINVILLE

Directeur du « Journal des Combattants »
n'est plus

Le Comité Directeur de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs adresse ses condoléances les plus attristées à la famille ainsi qu'à la direction du « Journal des Combattants », à l'occasion de la mort de son directeur André Linville.

Contribuez à l'édition de notre ouvrage illustré

La grande masse de nos adhérents, en lisant le dernier numéro de « Notre Volonté », a appris avec satisfaction, la décision du Comité Directeur d'éditer un livre illustré à l'occasion du 10^e anniversaire de la fondation de notre Union.

Ce livre relatera sommairement, par l'image et l'écrit, la période allant depuis la déclaration de la guerre jusqu'à nos jours. En ce qui concerne la période de la guerre, il se propose de mettre en lumière les grandes étapes vécues par les Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs : dans les camps d'instruction, sur les champs de bataille, dans les camps de Prisonniers de Guerre, d'internement et de déportation, leurs combats héroïques sur les fronts de 39-40, dans la Résistance et dans l'armée de la Libération.

Quant à la période d'après-guerre, il retracera l'activité de l'organisation, qui a été créée avant même que cessent les hostilités, et notamment : la lutte pour la défense des droits des Victimes de la guerre, contre l'antisémitisme et la xénophobie et pour la sauvegarde de la Paix.

Ce livre rappellera au public l'apport important des immigrés pour la défense de la France, leur Patrie d'adoption. Il rappellera que nous étions des milliers à se présenter, à la déclaration de la guerre, aux Bureaux de recrutement à Paris et en province pour souscrire un engagement volontaire, afin de participer, aux côtés du peuple français, à la lutte contre l'hitlérisme et pour l'indépendance de la France. Il restera entre les mains de nos camarades, comme un précieux souvenir de leur propre passé et comme un vivant témoignage pour leurs enfants.

Ce livre perpétuera, en outre, les noms de centaines de nos camarades, Volontaires Combattants, morts au Champ d'Honneur ou en déportation, dans un chapitre spécialement consacré à

cet effet et intitulé « In Memoriam ».

NOMBREUSES sont les personnalités civiles et militaires qui ont tenu à adresser à cette occasion, leur message de sympathie, et qui trouveront naturellement leur place dans notre ouvrage.

Il est évident que pour donner jour à un tel ouvrage, de très grands efforts, du point de vue matériel, ainsi que la collaboration de tous les camarades sont nécessaires. Il faut d'abord que tous ceux qui connaissent les noms des parents, des camarades ou amis, pouvant figurer dans la rubrique « In Memoriam » nous les communiquent d'urgence. Il faut ensuite que nos adhérents y participent, en souscrivant largement pour les fonds de cet ouvrage.

Tous nos camarades, nous en sommes convaincus, contribueront efficacement à l'édition de ce livre qui marquera dignement la date de notre 10^e anniversaire.

Dr DANOWSKI.

Messages de sympathie

Nous publions quelques lettres accompagnant les messages ou bien des extraits des déclarations que d'éminentes personnalités ont bien voulu nous adresser pour notre ouvrage illustré.

Ces messages seront publiés in-extenso dans le livre qui paraîtra au début de l'année 1955.

M. Jean MASSON

Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Ainsi que vous en avez exprimé le désir, je vous adresse, ci-jointe, la lettre-préface pour le livre que se propose d'éditer votre Union.

Je suis heureux d'avoir pu vous être agréable, et vous prie de croire...

Signé : Jean MASSON.

Edouard HERRIOT

Maire de Lyon
Président d'Honneur de l'Assemblée Nationale

Je vous remercie de votre lettre du 15 septembre et je tiens à vous exprimer toute ma sympathie au moment où vous vous proposez de réunir dans un ouvrage les noms de juifs morts pour la France de 1939 à 1945.

R. BETOLAUD

Ancien Ministre

Je suis heureux de vous adresser le message que vous avez bien voulu me demander.

Jean VOLVEY

Président de l'U.D. de la Seine et de l'U.F.A.C.

C'est bien volontiers que je vous adresse ci-dessous le témoignage de l'affection sentiment que nous éprouvons à l'égard des Engagés Volontaires Juifs, de l'une et de l'autre guerre, car, nous ne saurions affirmer ce sentiment à l'égard des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945 sans y associer leurs précurseurs, les Engagés Volontaires Juifs 1914-1918...

Edmond FLEG

Homme de Lettres

C'est dans l'émotion, toute particulière, d'un très ancien camarade, que j'apprends le noble projet conçu par l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945...

René CASSIN

Président de l'Alliance Israélite Universelle

Le Président de votre Fédération, mon ami VANIKOFF, m'assure que son organisation se porte caution de ce désir d'union dans le souvenir et dans la commémoration.

J'en accepte l'augure et c'est sous ces auspices que je souhaite à votre entreprise un succès qui sera un hommage rendu à tous les anciens combattants juifs et à tous les anciens engagés volontaires juifs sans distinction d'opinion ou d'origine.

Général JOINVILLE

Député

J'ai eu l'honneur de me trouver avec ces combattants hérosques.

Après avoir traversé avec eux une douloureuse captivité, je les ai retrouvés dans la Résistance, où, d'un même cœur, ils continuaient la lutte contre l'armée hitlérienne pour la civilisation et pour l'indépendance de la France...

Vincent BADIE

Président de la Commission des Pensions à l'Assemblée Nationale

Pour répondre au désir que vous m'avez exprimé, je me fais un plaisir et un devoir de vous adresser les quelques lignes jointes, qui sont l'expression sincère de mes sentiments à l'endroit de vos corréligionnaires.

Rémy ROURE

Journaliste
Ancien Résistant déporté

Il m'est infiniment agréable de vous apporter mon modeste témoignage sur le magnifique courage qu'ont manifesté pendant la guerre, dans la résistance, dans les camps de déportation et de mort, nos camarades Juifs, martyrs de la plus noble cause...

Pierre BUGEAUD

Président de l'Association des A.C.
P.G. de la Seine

Soyez sûr que les combattants de 39-45, les P.G., n'oublieront jamais l'aide immense apportée pour la reconquête de l'indépendance de notre pays, par ceux qui étaient venus chercher sur le sol de France un refuge et y trouvèrent une Patrie.

Léon LYON-CAEN

Premier Président Honoraire de la Cour de Cassation
Président du M.R.A.P.

Il faut féliciter l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, d'avoir songé à recueillir et à enregistrer leurs faits d'héroïsme, à décrire leur odyssee et le rôle éminent qu'ils ont joué dans la participation à la lutte du peuple français pour son indépendance.

L'AMICALE DU 23^e R.M.V.E.

A l'occasion du 10^e anniversaire de la fondation de votre Association, l'Amicale du 23^e R.M.V.E. vous adresse son salut fraternel et ses vœux d'union et de prospérité pour la défense de l'intérêt de ses membres, sous l'impulsion active de ses dirigeants...

Nous avons été reçus par...

M. Jean MASSON

Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Vendredi dernier, 1^{er} octobre, de nuit qui revêtira cette année un une délégation de notre Union, était particulier à l'occasion de notre dixième anniversaire.

Blum, Appel et Haitman a été reçue par M. Jean Masson, ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

La délégation a informé le ministre du projet d'édition de notre ouvrage illustré ainsi que du bal

cordial, M. Jean Masson a accordé sa présence d'honneur pour notre bal du 24 décembre et nous a

adressé un message de sympathie destiné à être inséré dans notre ouvrage.

Le Grand Rabbin KAPLAN

Nos camarades le Dr Danowski, I. Blum et Pons ont été reçus par le grand Rabbin Kaplan.

La délégation, après avoir mis au courant le grand Rabbin de l'initiative

concernant notre livre, lui a demandé un message.

Le grand Rabbin Kaplan a félicité notre organisation pour ce projet et a promis de nous adresser une déclaration.

Le Général ZELLER

Une délégation composée du Dr Danowski, I. Blum et Czarny s'est rendue chez le général Zeller, Gouverneur militaire de Paris, à la suite

M. Edouard HERRIOT

Maire de Lyon
Président d'Honneur de l'Assemblée Nationale

Une délégation de notre section lyonnaise a été reçue par M. Edouard Herriot, maire de Lyon et Président d'Honneur de l'Assemblée Nationale.

Le Président a exprimé sa sympathie pour notre initiative et a promis de nous adresser un message pour le livre.

Première liste de souscription pour notre ouvrage illustré

Il y a à peine quatre semaines que nous avons lancé un appel à nos camarades pour qu'ils nous aident financièrement à éditer l'ouvrage Illustré. Nous sommes heureux de pouvoir publier les premiers résultats qui sont vraiment encourageants, et nous remercions les nombreux souscripteurs.

L'édition de l'ouvrage demande des dépenses exceptionnelles. C'est la raison pour laquelle nous sommes obligés de demander l'aide de nos camarades et nous sommes persuadés que tous ferons comme toujours, leur devoir.

Voici la première liste des donateurs, par ordre alphabétique :

ADLER	5.000	IGLA	5.000	Ets MAURICE ..	3.000
APPEL	2.000	IGLASZ	5.000	MAGALNIC ..	5.000
APELKIR	1.000	IZISEL	2.000	MARA	2.000
AJNSZYDLER	5.000	JINCEL	2.000	Mon MAURICE ..	1.000
AJNSZYDLER	5.000	JAKOUBOWICI ..	10.000	MORDEHOI	5.000
ASSOCIATION CULTUELLE VERSAILLES	2.000	JAKOUBOWICZ ..	(ERJETEX)	NAJMAN	2.000
APELBAUM	3.000	KLAJDER	5.000	PONS	4.000
ACKERMAN	2.000	KORENFLED Paul ..	1.000	RYBAK	5.000
APELOI	1.000	KON	1.000	RYCHTER	5.000
BELLER	3.000	KENIG	1.000	RACHÉ	5.000
BIRENBAUM	5.000	KLIBANER	5.000	RUBINSTEIN	1.000
BLUM I.	2.800	KIEFERBAUM	2.000	ROSENBERG	3.000
BURSTEIN	3.700	KRYSTAL	1.000	ROCHMAN	2.000
CZARNY	1.000	KANTOR	16.000	ROSIERS	2.000
CHENCINSKI	2.000	KRISMAN	1.000	ROTMAN	2.000
DANOWSKI	3.000	KUJAWSKI	3.000	« RENOMA »	1.500
DORFMAN	3.000	KORENFELD	3.000	RECHTMAN	5.000
DAJEZ	5.000	KRZENTOWSKI	5.000	SCHOUTER	1.000
EKMAN	1.000	LEVINBAUM	1.000	SADOWSKI	3.000
FAILOVIC	1.000	LEVY P.	3.000	SZRAGA	1.000
FALINOVER	20.000	LEIROUCH	5.000	SADENFIS	5.000
FLAM	3.000	LANDSBERG	2.000	SZULC	2.000
FRIMERMAN	3.000	LIBSON	1.000	Mon SIMON	2.000
FRENKIEL	3.000	LUFTMAN	10.000	SER	1.000
FOGEL	2.000	LEWKOWICZ	2.000	SALOMON	5.000
GARBARZ	1.000	LUKSENBOURG	2.000	TENENBAUM	2.000
GOZIKOWSKI	2.000	LUKSENBOURG R.	5.000	TEPERMAN	3.000
GUTMAN	5.000	LEDER	5.000	Ets T.M.B.	10.000
COLDMAN	5.000	MAIER	2.000	VOLMARK	2.000
GOLDSTEIN	1.500	MILLER	1.000	VEINGOD	2.000
GILBERG	10.000	MOSLER	2.000	WEBERMAN	2.000
GERSTNER	3.000	MINC	5.000	VILCOSQUI	5.000
GROSMAN	2.000	MITELPUNKT	1.000	WILDENBERG	5.000
HAITMAN	2.000	MENDELSON	5.000	ZIMET	3.000
HERSZKOWICZ S.	2.000	MUNSTEIN	3.000	ZYLBERSTEIN	2.000
HERSZKOWICZ F.	5.000	MADZEWSKI	10.000	TOTAL	382.700

Remplissez ce questionnaire et envoyez-le à notre siège

Tous ceux qui désirent que les noms de leurs chers disparus (combattants juifs d'origine étrangère, morts au champ d'honneur ou dans les camps naz

Recruter de nouveaux adhérents, Assurer la parution du journal : objectifs principaux de notre Organisation

Plus que jamais, à l'heure actuelle, il est évident qu'une forte et solide organisation d'Anciens Combattants Juifs est une nécessité vitale.

Pour plus efficacement défendre nos droits, pour mieux lutter contre l'antisémitisme et contre les dangers que représente le réarmement de l'Allemagne, il faut que tous ceux qui ont combattu au cours de la dernière guerre, soient groupés et organisés. C'est pourquoi, le recrutement permanent de nouveaux adhérents, est devenu un des principaux objectifs de notre Union.

Nos possibilités sont immenses. Il y a en effet, des centaines d'Anciens Combattants Juifs qui gravitent autour de nous, suivent fidèlement nos manifestations, répondent souvent à nos appels de solidarité. Il s'agirait maintenant, de leur faire franchir le dernier pas en les faisant devenir membres de notre organisation.

Il y en a parmi eux, qui influencés par la propagande calomnieuse et mensongère des diviseurs, hésitent encore à faire ce pas. Il dépend de nous de les convaincre, en leur montrant notre activité permanente en faveur des victimes de la guerre depuis les dix années de notre existence. Les premiers résultats dans ce domaine sont très encourageants : depuis que nous avons lancé la campagne de recrutement, plus de 150 nouveaux adhérents sont venus grossir nos rangs. Ce succès est dû à l'effort de quelques camarades seulement et si chacun de nous se fixait comme objectif, d'amener un seul nouvel adhérent, nous arriverions à des résultats vraiment admirables.

Nous sommes convaincus, que nos camarades feront un effort dans ce sens et que les

résultats ne tarderont pas à se faire sentir.

Un autre objectif non moins important, est celui d'assurer la parution régulière de notre journal.

En effet, notre journal est l'organe de liaison entre la Direction et les adhérents. Il explique d'une façon claire, simple, l'activité de l'organisa-

par CZARNY

sation, expose au grand jour nos désideratas. Pour qu'il puisse paraître régulièrement, il doit rester à l'abri des difficultés financières.

C'est une chose possible et réalisable. Le Comité Directeur a donc décidé d'accroître la publicité commerciale afin qu'elle puisse couvrir les frais du journal.

Il a, à cet effet, désigné deux responsables, nos camarades SADOWSKI et GARBARZ, et déjà, comme vous vous en rendez compte par ce numéro, les premiers résultats importants ont été atteints, étant donné que les frais sont entièrement couverts par les annonces.

Comme pour le recrutement, la recherche de la publicité pour le journal, est un devoir pour tous. Chacun dans son milieu, peut trouver un fabricant, un commerçant désirant faire paraître une annonce pour une somme modique.

Il est certain que nos camarades comprendront l'importance de cette tâche et feront de leur mieux pour aider, dans ce domaine, également, leur organisation.

Nous contribuerons ainsi, tous ensemble, au développement de notre journal qui est au service des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Remboursement des frais de voyage pour les visites aux tombes

Le code des Pensions reprend, en son article L. 515 une disposition législative qui date du 29 octobre 1921.

Cet article fait obligation à la Société nationale des Chemins de fer de délivrer chaque année, sur leur demande, et sur simple certificat du maire, un permis de 2^e classe aux veuves, ascendants et descendants du premier et 2^e degré et, à défaut, de ces parents, à la sœur et au frère ainé des militaires morts pour la France, pour leur permettre de faire un voyage gratuit de leur lieu de résidence au lieu d'inhumation faite par l'autorité militaire.

La sœur ou le frère ainé peuvent faire bénéficier de leur titre, à leur place, l'un des autres frères ou sœurs.

Les parents, la veuve, les ascendants et les descendants des militaires disparus jouissent de la même facilité pour se rendre à l'ossuaire militaire le plus rapproché du lieu indiqué par le juge-médecin déclaratif de décès.

S'il s'agit d'un déporté disparu en pays ennemi, la possibilité est offerte aux vieux parents (sauf les frères et sœurs toutefois), avec priorité pour le conjoint, d'aller se recueillir une fois l'an sur le lieu présumé du décès ou du crémation.

L'article R. 571, en ce cas, dispose qu'en dehors des réseaux de la S.N.C.F., où les titres qu'elle délivre ne sont plus valables, l'intéressé fait l'avance du prix du billet, mais ce prix lui est remboursé. Si le voyage est effectué par la voie aérienne, le montant du remboursement équivaut au prix d'un voyage par chemin de fer ou par mer dans lesdites classes.

Des conventions ont réglé, pour

ceux qui doivent traverser les mers, les conditions de passage sur les bateaux des compagnies maritimes françaises.

Tout semble donc avoir été prévu pour que, même en l'absence d'une tombe identifiable, les proches parents de nos morts puissent accomplir un geste donnant à la pauvre nature humaine tout l'apaisement possible. Au reste, c'est honorer le culte national des morts que d'agir ainsi.

Mais ces dispositions — celles de 1921 tout au moins — tenaient compte des moyens de transport généralement utilisés à l'époque. Pour tout le reste, les textes ultérieurs se sont adaptés aux cruelles exigences des guerres modernes. Quant aux facilités de transports — exception faite pour les familles des déportés à l'étranger, parce que là, c'était d'une nécessité absolue — personne n'a voulu évoluer. Si la loi de base à laquelle on se réfère datait de Mérovée, eh bien, il faudrait que vieux parents et épouses utilisent le char à bœufs.

Depuis des années, nous demandons que ce texte soit rajusté, compte tenu de l'évolution des moyens de transport et des mœurs. Rien n'y fait.

Mais nous sommes têtus et, s'il le faut, nous y reviendrons encore.

Aujourd'hui, des familles modestes utilisent une automobile d'occasion qui leur permet d'embarquer dans le même voyage chef de famille, ascendants et descendants, voire frères et sœurs, au meilleur prix.

Pourquoi imposer le chemin de fer (qui ne dessert pas toujours le lieu de résidence), quand d'autres moyens peuvent être employés, d'autant plus que, dans certains

cas, ils permettent à plusieurs, et non à un seul parent, d'accomplir le pèlerinage ? Nous attendons toujours une réponse. Un argument comptable ne vaudrait rien car le précédent est créé pour les épouses de déportés voyageant à l'étranger. Ce qui peut être remboursé en ce cas, soit le prix du voyage en chemin de fer, peut l'être dans l'autre, nous ne verrions d'ailleurs pas d'obstacle à ce que l'autorisation préalable du

cas, ils permettent à plusieurs, et non à un seul parent, d'accomplir le pèlerinage ? Nous attendons toujours une réponse. Un argument comptable ne vaudrait rien car le précédent est créé pour les épouses de déportés voyageant à l'étranger. Ce qui peut être remboursé en ce cas, soit le prix du voyage en chemin de fer, peut l'être dans l'autre, nous ne verrions d'ailleurs pas d'obstacle à ce que l'autorisation préalable du

Les criminels de guerre nazis OBERG et KNOCHEN condamnés à mort

... Sougez tous les deux à ces petits enfants juifs, à ces centaines de déportés qui meurent dans votre train de la mort, par asphyxie ou par fusillade...

... Les magistrats militaires allemands, le 20 juillet 1945, qui ont fait arrêter ces hommes, voulaient leur demander des comptes pour leurs crimes, ont-ils dit. Et ils compataient requérir la même peine que moi : la mort !

Ainsi, le 5 octobre 1954, dans la salle du Cherche-Midi, le commandant Flotteux, commissaire du gouvernement, terminait-il son réquisitoire contre Oberg et Knochen. Le tribunal l'a suivi : il a prononcé la peine de mort pour les deux criminels de guerre ; il a écarté la clause absolue qui leur eût valu les circonstances atténuantes comme ayant agi par ordre.

Aussi bien était-ce sur cette clause que portaient les efforts de la défense :

qui les avaient animés et dont l'aboutissement devait être le Tribunal militaire.

Le général S.S. de la police en France Oberg déclare qu'il prend « l'entièreté de responsabilité... de l'exécution des ordres qu'il a reçus ». Le colonel S.S., chef du service de sécurité en France,

décentralisation du sang français.

J'ai assisté aux 26 audiences du Tribunal militaire permanent de Paris : la moitié fut occupée par la procédure et les moyens dilatoires. Des 241 pages que comporte l'acte d'accusation, une vingtaine sont réservées au martyre de la population juive. En réalité, ce drame dominait les débats comme une présence constante et pesante, silencieuse et soudain éclatante, redoutable, écrasante. C'est que, sur 200.000 assassinats de Français, il y avait 100.000 juifs assassinés. Il ne s'agissait plus de meures d'expiation au taux de 125 contre un ; il n'était plus question de dispositions, cruelles mais impérieuses, nécessaires à la sécurité des troupes d'occupation. Alors, quelle justification, quelle excuse ? C'était le crime gratuit ; le crime réglé tranquillement, méthodiquement aussi, dans le calme d'un bureau, entre deux bouffées de cigarette : un papier, quelques touches de machine à écrire, un coup de timbre humide, « transmis pour exécution », et l'on « exécutait », et 4.000 enfants étaient via Drancy acheminés vers le four crématoire d'Auschwitz, et 130 trains de 1.000 juifs transportaient toute une matière vivante encore dont la chaîne de la Weltanschauung germanique (G.M.P. H.) entreprenait industriellement la transmutation en fumée, en engrais, en savon.

La défense concentrée, organisée, parfois agressive et maladroite, possédait son dossier. Elle se serrait les coudes : elle se répartissait la tâche, très ardue, de dissiper l'impression laissée par le puissant réquisitoire du commissaire du gouvernement. A grand renfort de lectures païennes pour partie dans les ouvrages de Maurice Bardèche, dont on connaît la probité intellectuelle, les quatre premiers avocats éirèrent dans les trois dimensions, l'argument qu'ils estimaient préemptoire : les excès de la Résistance à l'égard des Allemands, ceux des troupes françaises en Allemagne au cours des guerres 1914-1918, de 1944 et même d'Indochine, ne compensaient-ils pas, dans une égale mesure, ceux de l'occupant allemand ? Le crime serait-il un privilège de l'armée française ? Pourquoi s'en prendre aux seuls Allemands ? Ne convient-elle pas à tous la parole biblique : « Ne fais pas à autrui... » ? La question était déplacée, doublée.

Le cinquième avocat devait aborder les crimes antisémites, et, les similitudes hardies de ses confrères aidant, je regrettais l'absence à la barre d'un représentant de la communauté juive dont la voix autorisée se fut ainsi exprimée :

Je ne veux en effet m'empêcher de penser aux milliers d'Israélites français morts en déportation dans des conditions odieuses. Leur ombre plane sur ces débats et par respect pour leur mémoire, en souvenir de leurs souffrances, je me dois de plaider cette affaire avec une totale loyauté, et une absolue sincérité, sans doute, sans équivoque et surtout sans prononcer un seul mot qui puisse heurter ou scandaliser leurs survivants ou leurs familles.

Aucun représentant juif n'a pu faire cette déclaration, et cela pour deux raisons : d'abord parce qu'aucune instance ne l'a tenté fut-ce à titre de témoin ; ensuite parce que c'est le cinquième avocat, M^e Agostini qui l'a fait. On vient de lier en effet les extraits de la plaidoirie qu'il a prononcée en faveur d'Oberg et Knochen devant le Tribunal militaire permanent de Paris.

Il importait de souligner que les responsabilités de Pétain, de ses ministres, de ses collaborateurs, apparaissent d'une évidence à ce point indiscutable qu'elles se présentent aujourd'hui dans les prétoires à la décharge des criminels de guerre allemands.



Le criminel nazi Oberg

c'était elle qui commandait l'attitude des deux accusés. Au long du procès, qui semblait devoir épouser la gamme des atrocités et gravir toutes les étapes de l'horreur, les deux policiers allemands se défendaient abîmement d'avoir été les agents de décision. Ainsi s'efforçaient-ils, au moment de la reddition des comptes, de réduire le degré de leur autorité et la mesure de leurs actes. Criminels de guerre ou collaborationnistes d'ailleurs, rares furent ceux qui entendirent répondre de leur passé et reconnaître qu'ils avaient en pleine conscience (?) accepté les principes

intention de faire exécuter 18 otages français pour un attentat qui vient d'être commis contre un soldat allemand, « Je n'accepte pas votre décision, écrit Oberg, c'est 25 Français que j'ordonne de fusiller ». Mais 125 otages répondront d'un autre attentat à Paris et leur nombre étant ce jour-là insuffisant dans les prisons de la capitale, Knochen lance par télégramme l'ordre au chef de la police de Bordeaux de fusiller 70 détenus français. Le compte y est. Alles in ordnung. On fusille à Bordeaux pour des faits survenus à Paris ; méthode allemande de

directeur interdépartemental des A.C. soit donnée (à condition qu'il réponde vite). La preuve du déplacement pourrait être donnée grâce à une certification du maire de la commune où se redent les pèlerins.

Un peu de bonne volonté et d'imagination devraient permettre de satisfaire les légitimes réclamations qui parviennent jusqu'à nous.

J. D.

You viendrez tous nombreux

à notre
10^e GRAND BAL ANNUEL

sous le haut patronage
de Monsieur le Ministre des Anciens Combattants

dans la nuit du RÉVEILLON

VENDREDI 24 DÉCEMBRE 1954

dans les SALONS DU PALAIS D'ORSAY (Métro: Solférino)

Deux grands orchestres TANGO-JAZZ

avec l'orchestre tsigane SEGALESCO et son ensemble

BUFFET - SOUPER - NOMBREUSES ATTRACTIONS - COTILLONS

Entrée : 800 francs

Ce que vous devez savoir

Après l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C.

Les 2 et 3 octobre dernier s'est tenue à Paris l'Assemblée Générale de l'Union Française des Associations des Combattants et des Victimes de Guerre (U.F.A.C.).

Cette Assemblée est un événement très important dans la vie des A.C.

L'U.F.A.C., qui groupe 50 Associations Nationales d'A.C. compte près de 3 millions de membres.

Ainsi, lorsque à l'issue de l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C. les résolutions adoptées et votées par les délégués ont été rendues publiques se sont les désiderata et l'opinion du monde combattant qui y trouvent leur expression.

Que trouvons-nous en effet dans ces résolutions ?

1) Une motion d'action générale demandant :

a) une cohérence et une continuité dans la gestion des affaires des A.C. (Ministère et Office National des A.C.) ;

b) une plus grande rapidité dans l'attribution des carnets de pension, des cartes du Combattant, croix du Combattant Volontaire, etc... ;

c) l'augmentation des crédits alloués à l'administration des A.C. ;

d) le maintien de la somme de 8 milliards 300 millions de francs pour l'application du plan quadriennal (loi du 31-12-1953) sur les pensions.

2) Une motion demandant :

a) le désarmement général, progressif, simultané et contrôlé ;

b) l'interdiction des armes de destruction massive et de leurs essais ;

c) l'amélioration du niveau de vie des populations grâce aux économies ainsi réalisées.

3) Une motion sur la défense de la Paix :

a) proclamant la possibilité de la coexistence pacifique des régimes politiques et sociaux différents ;

c) demandant le développement de la coopération économique, scientifique et culturelle entre les peuples ;

d) demandant l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques ;

e) souhaitant l'acceptation à

l'O.N.U. de toutes les nations désirant y adhérer, etc...

4) Une motion contre le réarmement de l'Allemagne demandant la solution du problème allemand dans le sens de la sécurité collective.

L'U.G.E.V.R.E., qui a été représentée par nos amis Braslavski, Minc, Palazzi et Laroche, a présenté des motions concernant la défense des droits des anciens combattants et veuves d'origine étrangère.

Toutes ont été adoptées à l'unanimité par les délégués.

Par H. FALINOVER

LES MOTIONS de l'U.G.E.V.R.E. adoptées par l'U.F.A.C.

Anciens Combattants d'origine étrangère

Constantat que la législation codifiée par l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant Code de la Nationalité et celle du 2 novembre 1945 concernant l'entrée et le séjour des étrangers en France, et sur l'exercice d'une activité professionnelle, ne tiennent pas suffisamment compte de la situation particulière qu'occupe en France une catégorie importante d'étrangers et de naturalisés, Anciens Combattants et Engagés Volontaires de l'Armée et de la Résistance.

Demande :

1) Que soient pris en considération particulière, dans toute procédure de retrait de nationalité, les titres des Anciens Combattants engagés volontaires d'origine étrangère de l'Armée et de la Résistance ;

2) Qu'il en soit de même pour la délivrance de la carte de séjour privilégié ;

3) Que les mesures d'expulsion et de mise en résidence surveillée prises à l'encontre des personnes ayant servi dans des unités de l'armée française et dans la Résistance sur la base de l'art. 25 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 concernant les étrangers, ne soient en aucun cas exécutées sans que l'intéressé ait eu la possibilité d'être entendu seul ou assisté d'un conseil par la commission spéciale siégeant à la Préfecture ;

Que soient annulés les arrêtés d'expulsion pris et que soient rendus à leurs foyers tous les anciens combattants actuellement en résidence surveillée ;

4) Que la loi du 10 août 1932 sur le pourcentage de la main-d'œuvre étrangère ne soit pas applicable aux anciens combattants engagés volontaires d'origine étrangère.

Veuves des Combattants étrangers morts en déportation

L'U.F.A.C.,

Enregistre avec satisfaction le fait que le bénéfice de la pension ait été accordé à certaines catégories de veuves d'origine étrangère dont le conjoint est mort en déportation ;

Constantat toutefois que la nouvelle loi concernant les pensions des ayants-cause est très restrictive, privant ainsi du bénéfice de la pension un grand nombre de veuves françaises d'origine étrangère ;

Demande :

Que le bénéfice de la pension soit accordé à TOUTES les veuves d'origine étrangère, sans distinction de leur origine ou nationalité, au même titre que les autres veuves lorsque le conjoint, avant d'être déporté, a servi dans l'armée française ou dans la Résistance au cours de la guerre.

Des Congrès payés

Nous rappelons que les veuves de guerre de la métropole peuvent, en application

de la loi n° 50.891 du 1^{er} août 1950 et si elles ont au moins deux enfants d'âge scolaire à charge, obtenir pour un voyage annuel en France une réduction de 30 % aller et retour.

Elles doivent s'adresser à l'Office départemental du Combattant, au chef-lieu de leur résidence. Les services du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre étudieront, actuellement, la possibilité d'accorder cet avantage aux trois départements d'Algérie.

ses et tchécoslovaques en France. Cet arrêté stipule : Art. 1^{er} : « Les dispositions des arrêtés des 27 mai 1952 et 22 octobre sont applicables aux membres des Armées polonaises et tchécoslovaques, reconstituées en France, ainsi qu'à leurs ayants-cause ».

Henri JOURDAN
Vice-Président de l'U.F.A.C., Commandeur de la Légion d'Honneur.

Nous apprenons avec plaisir que M. Henri Jourdan, vice-président de l'U.F.A.C., vient d'être promu commandeur de la Légion d'Honneur.

Nous lui présentons à cette occasion nos amicales félicitations.

Félix BRUN

Président de l'A.R.A.C.
Vice-Président de l'U.F.A.C.

à l'honneur

Notre ami Félix Brun, président de l'A.R.A.C. et vice-président de l'U.F.A.C., vient de recevoir les insignes d'Officier du Mérite Combattant.

Nous lui adressons à cette occasion nos plus vives félicitations.

SEGALESCO

le célèbre chef d'orchestre
de la radio

et du CABARET ESCORIAL

avec son ensemble
ses vedettes
ses chanteurs
ses chanteuses

anime les plus beaux
Galas, Bals, Mariages, etc...

accepte des engagements
pour la province et l'étranger

26, Rue des Plantes

P ARIS - 14^e

Tél. : FON. 94-70



SEGALESCO et son ensemble tzigane sera à notre 10^e bal annuel

LA RUBRIQUE DU MEDECIN

Une forme de l'artériosclérose sequelle de guerre

Au début du mois d'octobre 1954 s'est tenu à Paris un congrès de la pathologie des déportés. A ce congrès les médecins (eux-mêmes souvent des anciens déportés) ont étudié les séquelles qu'a laissé la vie inhumaine qu'ont dû supporter les déportés raciaux et politiques dans les camps de concentration nazis. 13 % des hommes et des femmes ont été repatriés, mais on compte aujourd'hui moins de 13 % de survivants, un sur trois est mort depuis 1945.

Plusieurs rapports ont été présentés, mais nous ne pouvons pas (faute de place) nous arrêter sur la discussion très importante qui a eu lieu. De ces rapports il ressort que 265 cas de troubles cardiaques (c'est-à-dire du système circulatoire) ont été constatés sur 2.300 survivants examinés. Dans sa conclusion le congrès a souligné qu'une année de campagne de guerre équivaut à deux années de service militaire en temps de paix, une année de déportation correspondant à 4 années de campagne de guerre ou 8 ans de service militaire en temps de paix.

Et les anciens prisonniers de guerre ? Surtout les anciens évadés ? Il nous semble qu'il existe ici une lacune et que dans le prochain congrès leurs délégués compétents devraient également présenter leurs rapports sur l'état de santé et les séquelles des anciens prisonniers de guerre. Chaque médecin à l'occasion de constater leur mauvais état de santé dans son cabinet de consultation.

Pour revenir à notre question nous vous présentons la mort subite et prémature de quelques anciens prisonniers de guerre par l'artériosclérose prémature que nous appelons « une forme de l'artériosclérose - sequelle de guerre ».

Comment expliquer ce phénomène - Malheureusement la question que nous posons (il nous semble pour la première fois) n'est pas encore étudiée à fond et

nous ne pouvons présenter que quelques hypothèses.

Deux facteurs jouent probablement ici. Les prisonniers de guerre ont subi des sévices pendant des années, ont eu des soucis constants concernant leur avenir et surtout celui de leurs familles (particulièrement les prisonniers juifs). C'est comme si leur cerveau avait été bombardé constamment par une pile atomique et par son intermédiaire le système vasculaire (les vaisseaux).

Il n'y a aucun doute qu'au cours des années les lésions invisibles se sont installées. D'autre part, le plupart des prisonniers ont accusé un amaigrissement qui, dans certains cas, a atteint 20 à 30 kilos. Après leur retour dans leurs foyers ils ont repris leur poids normal, et même engrangé trop brusquement. Cet état n'a pas été toujours en faveur de leur état général. Plusieurs ont contracté des troubles hépatiques, le foie n'a pas pu assimiler la quantité des matières grasses consommées. Mais attention, les vaisseaux les plus hauts qui devaient transporter cette quantité de graisse et de cholestérol n'ont pas accompli cette fonction et une certaine quantité de cholestérol s'est fixée sur la paroi de ces vaisseaux. Une artériosclérose s'est installée avec toutes les conséquences possibles que nous avons signalées dans notre article précédent. Heureusement, cela ne s'est pas produit dans tous les cas, la prédisposition (familiale) y joue un rôle.

Pour prouver ce que nous évoquons ici, des essais sur des animaux de laboratoire sont indispensables (mais c'est un autre chapitre).

L'importance de cette question pour les prisonniers de guerre et leurs familles est capitale. Si cette mort prémature est causée par « l'artériosclérose - sequelle de guerre », les veuves de ces camarades devraient être considérées comme veuves de guerre, les orphelins

comme pupilles de la nation avec toutes les conséquences juridiques et sociales. Hélas, la réalité est tout autre, nous avons à l'occasion du suicide d'un camarade et ami posé la même question pour une autre infirmité - sequelle de guerre - l'impuissance. Est-il opportun de poser cette question sans pouvoir la résoudre immédiatement ? Nous pensons que oui, car la poser c'est la résoudre en partie.

C'est seulement dans un article suivant que nous allons répondre à la question : Peut-on éviter et comment l'artériosclérose prémature ?

Docteur BORUCHIN,
Lauréat de l'Académie de Médecine.

Le recours doit être présenté sur papier timbré à 150 francs. Le recours doit établir, de façon détaillée, qu'il entre bien dans le cadre d'application du statut C.V.R. et qu'il a fourni de son activité de la Résistance des preuves qui rentrent bien dans le cadre de celles exigées par la loi.

Les frais entraînés par cette procédure se bornent aux frais de papier timbré, de greffe et d'enregistrement.

Il n'est pas nécessaire de faire représenter par un avocat.

LA VIE DE NOS SECTIONS

* LYON *

NOTRE ACTIVITÉ

UNE quinzaine de membres de notre comité assistent régulièrement à nos réunions tous les lundis soirs.

Notre activité sur la question du réarmement de l'Allemagne ne s'est pas arrêtée et nous maintenons aussi longtemps que cette question ne sera pas réglée un délégué au Conseil Départemental du Mouvement de la Paix à Lyon. Cette semaine une délégation va se rendre auprès de nos élus pour leur demander de ne pas ratifier les accords de Londres. Nous convoquons aussi pour une réunion toutes les Associations Juives de Lyon en vue de mener ensemble une action contre le réarmement de l'Allemagne.

Nous sommes en train d'organiser au sein de notre section une action sociale dont nous ferons connaître à nos adhérents, par circulaire, le fonctionnement. D'ores et déjà, nous prions les camarades ayant besoin d'un soutien moral ou matériel de s'adresser à nous pour que nous puissions étudier leur cas. De même, nous prions les camara-Naturellement, pour le mo-

ment notre caisse n'est pas très garnie, mais nous comptons aider nos camarades par d'autres moyens.

Quatre délégués de notre comité ont été reçus par M. Herriot, Maire de Lyon, Président d'Honneur de l'Assemblée Nationale. Il nous a promis un petit texte pour le livre qu'édite notre Union pour le 10^e anniversaire de sa fondation. Par ailleurs, nous avons adressé une circulaire et un questionnaire à toute la population juive de Lyon et de ses environs pour pouvoir rassembler le matériel nécessaire afin de faire connaître dans ce livre la part prise par les juifs de notre région à la dernière guerre.

Nous sommes aussi en train de travailler pour l'érection d'un monument à Lyon dédié aux héros juifs tombés dans notre région. Ceci est un travail de longue haleine et nous devons encore surmonter pas mal de difficultés avant sa réalisation.

Nous serions heureux d'entrer en contact un peu plus largement avec les diverses sections de province de notre des de nous signaler les veu-

ves et orphelins qui auraient besoin de notre solidarité. Union. Pour le moment, le seul lien que nous avons est notre journal. Mais ceci est insuffisant et si les autres sections pensent de même rien n'empêche qu'un échange de lettres ne s'établisse entre les diverses sections.

Le Secrétaire Général :
E. APFELDORFER.

* NANCY *

Nos prochaines tâches

La section de Nancy conserve toujours sa bonne vitalité. Elle reste, sur le terrain juif, une des organisations les plus importantes.

En étroit contact, avec les organisations d'anciens combattants, nous menons notre lutte revendicative qui, chaque jour, porte ses fruits. De nombreux dossiers de décorations ont été déposés pour nos camarades, etc...

Nous avons commencé l'organisation de notre bal qui, cette année, aura lieu le 24 décembre, et prendra rang parmi les manifestations les plus élégantes de la saison.

Toutefois, malgré ces tâches très prenantes, notre grande préoccupation est celle de la lutte contre le réarmement de l'Allemagne. Appliquant les directives données par l'Assemblée Générale de l'U.F.A.C., nous lançons un vibrant appel à toutes les couches de la population juive de notre ville, à s'unir et ensemble agir contre ce nouveau danger.

Lors de la visite du Président de la République, notre section se trouvait représentée, parmi toutes les organisations d'anciens combattants de Nancy, par son président Rosenberg et le porte-drapeau Brunner.

En ce qui concerne l'ouvrage édité à l'occasion du 10^e anniversaire de notre Union, nous avons pris toute mesure pour rassembler les documents, les témoignages, pour le chapitre qui sera consacré à Nancy.

Nous sommes heureux d'annoncer la naissance de la petite Patricia, au foyer de notre secrétaire Millenbach, et de Philippe, chez notre camarade porte-drapeau de la section, Brunner.

A cette occasion, le comité nancéen leur adresse ses plus vives félicitations.

RADIO-TÉLÉVISION de toutes marques

TOUS LES APPAREILS MENAGERS

FRIGIDAIRE

d'importation américaine
PHILCO - KELVINATOR, etc.

Crédit sans formalités

N'hésitez plus !

PRIX SANS PRECEDENT

Poste 5 lampes Seel,
4 gammes 12.500
Radio Phono 6 lampes,
3 vitesses 28.500

Une seule adresse :

TÉLÉ-RADIO ST-MARTIN

29, Boulevard St-Martin — PARIS-3^e Tél. : ARG. 23-21
REDUCTION sur présentation de cette annonce

FABRIQUE DE BIJOUTERIE - JOAILLERIE
REPARIATIONS ET TRANSFORMATIONS en tous genres
SPECIALITE DE BIJOUX MODERNES

Robert MAZURAS

14, RUE RAMBUTEAU — PARIS (3^e)

Tél. : ARCHives 23-10 Réduction aux membres de l'Union
Autobus : 66, 75 Métro : Hôtel-de-Ville, Rambuteau

Laines filées pour Bonneterie et Mercerie

Au Laines du Cap

USINE A TOURCOING

Bobinage conique de laines et cotons - Pelettonnage - Retordage

11, Rue Philippe-Hecht
PARIS (19^e)
BOTZaris 69-19

2, Chaussée Pierre-Curie
TOURCOING (Nord)
Tél. : 33-16

JACQUES BANATEAU

MARBRIER

Directeur-Propriétaire

de

LA MARBRERIE DE BAGNEUX

122, Route St-Maurice, Montrouge
Face à la porte principale du Cimetière de Bagneux
Téléphone. Jour : ALÉria 20-16 - Nuit : MONmartre 24-74
Entrepôts généraux de convois
Transports funebres et tout ce qui concerne les travaux de cimetière
Fournisseurs des Sociétés de Secours Mutuals Israélites et de l'Union
RENSEIGNEMENTS GRATUITS MAISON RECOMMANDÉE

FABRIQUE DE TRICOTS EN TOUS GENRES

BONNETERIE EN GROS

ETABLISSEMENTS

KURSAL

51, Rue du Caire - PARIS (2^e) - Tél. : CENTRAL 72-74

Fabrique de Lingerie - Tricots - Confections

Spécialités de :

Parures, Combinaisons, Culottes, Chemises de Nuit, Chemises Pull-Overs, Gilets, Maillots de Bain, Jupes, Robes, Corsages

ETS

B. G.

99, Passage du Caire - PARIS (2^e) - Tél. LOU. 55-65

Métro : Récamier - Strasbourg-St-Denis

Dépôt : 5, Rue d'Alexandrie - CEN. 23-52

Mercerie Générale

Fournitures pour Confections - Tricots et Couture

Véritable Fermeture Eclair

18, Rue du Caire - PARIS (2^e)

Téléphone : GUTenberg 43-08

Tous papiers - Cartons et ficelles d'emballage

CAISSES AMERICAINES - BOITES TIROTTES
CALAGES SPECIAUX - EMBALLAGES CONDITIONNES

ETS DELBOR

Siège Social et Dépôt : 80, Rue de la Roquette
PARIS (11^e) Tél. : ROQ. 61-74, 75, 76

Représentant : M. MAURICE, Membre de notre Organisation

MERCERIE GENERALE

L. MILGROM

Créateur et seul dépositaire à Paris des

FERMETURES FLASH !

(Marque Déposée)

et de toutes fournitures pour Tricots et Confections

FABRIQUE DE TRICOTS EN TOUS GENRES

GROS CLASSIQUE ET FANTAISIE DEMI-GROS

L. RYGWERT

Maison fondée en 1929

345, Rue Saint-Martin - PARIS (3^e)

Tél. : TUR. 41-91 Métro : Strasbourg-St-Denis

MANUFACTURE PARISIENNE DE LINGERIE

TRICOTS ET CHEMISIERS

MARQUE DÉPOSÉE « MEVA »

EMPELBA

Usine et Magasin : 15, Rue Danielle-Casanova, Paris-1^e

Tél. : OPERA 52-05 - 36-23

Tricots Magasin de Vente : 6, Rue Ste-Appoline, Paris-3^e

Tél. : TUR. 67-54

Novembre 1954 p. 6

Les Maisons faisant leur publicité dans notre journal
sont particulièrement recommandées à nos camarades

Filés Laine et Coton -- Mercerie -- Tissus
EN GROS

TEXTILES SELOBERT

Dépôt de la Filature Vandeputte Fils et Cie

79, Rue de Réaumur - PARIS (2^e) - Tél. : CEN. 64-99
Métro : Réaumur, Sentier

FABRIQUE DE TRICOTS MAISON THÉJA

Jacques LANDSBERG
26, Rue Lesage - PARIS (20^e)

Atelier : 21, Rue Joye-Rouve - PARIS - MEN. 48-20
TISSUS INTERLOCK ET JERSEY DE TOUT GENRE

FABRIQUE DE TRICOTS EN TOUS GENRES

pour Hommes et Dames

TRICOTS-CAIRE

TALMUD

21, Rue du Caire - PARIS (2^e) - Tél. : CEN. 36-95

Manufacture de Canadiennes
et de Vêtements Sports
EN CUIR
EN TOILE
EN TISSUS

W. Gincel

39, Boulevard du Temple - PARIS (3^e)
Métro : République

Tél. : ARC. 73-87

THE HIGHLANDER
Marque Déposée
FABRIQUE DE TISSUS
JERSEY ET INTERLOCK
LAINES pour Mercerie et
Bonneterie

"Royal Scotch"
102, Rue Réaumur
PARIS (2^e)
Tél. : CENTRAL 32-91
Gros et Demi-Gros

FABRIQUE DE TRICOTS ET CONFECTION

m. Frenkel "TRICOTS LYONNAIS"

26, Rue de Chabrol - PARIS (10^e)
Tél. : PRO. 12-14 et 99-96

Métro : Gares de l'Est et Nord, Poissonnière

FABRIQUE DE TISSUS

en Jersey, Interlock
huit serrures
Maille Anglaise, Jacquard
et de Bonneterie classique
et fantaisie

ETABLISSEMENTS

JEAN FERREIRO

75, Rue Réaumur
PARIS

Des nouveautés
Du choix
Des prix

Fabrique de Tricots
en tous genres

B. SZULMAN
28, Rue des Gravilliers
PARIS (3^e)
Tél. : ARCHIVES 04-08
Métro : Arts-et-Métiers

Fabrique de Tricots
et Bonneterie
Hommes - Dames - Enfants
TRICOTS VOGUE
31, Passage du Caire
PARIS (2^e)
Tél. : GUT. 03-48
Métro : Strasbourg-St-Denis
Réaumur

Un Tricot « Vogue »
est toujours en vogue

Fabrique de Canadiennes
Aoraks, Blousons cuir
et toile

A S K I
345, Rue Saint-Martin
PARIS (3^e)
Tél. : ARCHIVES 30-60

Hommes, Dames, Enfants

Fabrique de Tricots

J. Rajnfeld

88, Rue des Gravilliers
Tél. : TRI. 01-12

Le Directeur : I. CLEITMAN

IMPRIMERIE S.I.P.N.
14, rue de Paradis — Paris-10^e

Existe depuis 1924

FABRIQUE DE TRICOTS

VILLE

PULL-OVERS - GILETS
Marinières — Week-End
Hommes - Dames - Enfants
Spécialité de
BLOUSONS HOMMES
Interlock — Maille fine

SPORT

Tricot - Nat

92, Rue René-Boulanger (Rue de Bondy)
PARIS (10^e)
Tél. : NORD. 52-93

POUR LES MARCHANDS FORAINS

FABRIQUE DE TRICOTS ET BONNETERIE

en tous genres

SPECIALITE DE MAILLOTS DE BAINS
Interlock, Socquettes pour Hommes, Femmes et Enfants
JUPES - TAILLEURS - CORSAGES
Classique et fantaisie

Dernière nouveauté

TRICOTS PARISIENS

« La Belle Confection »
(Maison fondée en 1931)

120, Rue Saint-Denis - PARIS (2^e)

Téléph. : GUTenberg 60-62

Métro : Réaumur-Sébastopol, Etienne-Marcel — Autobus : 52 - 53 - 20

FABRIQUE DE TRICOTS

en tous genres

ROBES - MAILLOTS DE BAIN - CHEMISES LACOSTE
pour Hommes, Femmes et Enfants

« Els TRICOTS VIENNA »

49, Rue de Montmorency - PARIS (3^e)

A 30 mètres de la Rue Saint-Martin

Tél. TUR. 40-11

C.C.P. Paris 5985-29

Fabrique de Tricots et Bonneterie en Gros

SPECIALITES DE TRICOTS — HAUTE NOUVEAUTE
Hommes — Femmes — Enfants

Madeleine Schwarz

22, Rue Sainte-Foy - PARIS (2^e) - Tél. : CENTRAL 40-86
Métro : Strasbourg-St-Denis

Etablissements

G. HAGOPIAN

10, Rue du Caire - PARIS (2^e) - Tél. : CEN. 78-44

Usine : 31-33, Rue de la Duée

Vente : à tous les fabricants de tricots et des confectionneurs des tissus interlock et jersey toutes fantaisies à des PRIX TRES INTERESSANTS et des marchandises confectionnées, grands stocks disponibles,
à des PRIX IMBATTABLES

אַחֲרִישׁוּנָעֶבֶן פְּנֵי פַּאֲרָבָּגָּד הַנֵּן דִּי יְזִוְשָׁע פְּרִיאַוְוִילִיְשָׁע אָזוֹ פְּרָאַנְטִיםְפָּעֶר

איך הआט דאס וווארט...

מייה ווענדן זיך צו איזיך טויזונטער גענוו. זידושע פראנט-
העטפער, וואס ליענען זינט איזון די דזוקע ציטונג, וועלכע
אייז איזער טריבונען. איזר געפינט דז און אפשפיגלונג פון דער
בריטפֿאַרטְזִיָּונֶמְפֿרָעָה מעטיקיט פון איינער פֿאַרְבָּאַנדָה.
אייז פֿאַלְגָּשׂ נאָז אַדְּאנְקָה דַּעֲרָה דַּזְּוֹקָעָר צִיטָוָנָה אלְעָזְרָעָה
מען, וואס שטייען פֿאַזְדָּן „פֿאַרְבָּאַנדָה“, ווי איזק אלְעָזְרָעָה זוּ וועלכע דער
פֿרָאַכְּלָעָמָעָן פֿוּן אלְעָמִינָם אָזֵן יִדְּישָׁן לעַכְּבָּן, זוּ וועלכע דער
פֿאַרְבָּאַנדָה גַּעַמְתָּשָׁמְקָט גַּעַזְוָרָן דַּוְרָךְ די אלְעָמִינָן פֿאַרְבָּאַנדָה
זעלכלגען פֿוּן אַונְזָעָר אַרְגְּנָזְנִיכְעָזָעָן.
אייז „אַונְזָעָר וּלוֹן“ בְּאַטְּילִיכְעָן זוּ, צָוְלִיכְעָד מִיטְּדָי
גְּבִילְדָּעָר פֿוּן דַּעֲרָה אַנְפְּרִוְנָגָן, וועלכע איזר הָאַטְּמָה גַּעַזְוָלָט אָזֵן גַּעַזְוָלָט
שָׁאַנְקָעָן אַיזְרָה צָוְטָרוֹ, בְּאַקְּאַנְטָן שְׁפָרְעָעָנְלְעָכְּבִּיכְּיָהָן פֿוּן דַּעַזְדָּעָה
קָאַמְבָּאַטְּצָנָטְזְּוּזָלָט, דַּזְּוִישָׁע וּוּ נִשְׁתְּיִיךְיָשָׁע. מַזְרָבָה בְּאַמְּרִיךְ
אייז אַיזְרָה פֿוּן צִיטָוָנָה צוּן בְּרַעְנָגָן פֿאַסְיָקָע, פֿאַרְבָּאַנדָה
אַוְיָזָעָבָה, לִימְעָרָאַרְיָישָׁע שָׁאַפְּגָעָן פֿוּן בְּאַקְּאַנְטָן יִדְּישָׁע
שְׁרִיבְּרָבָה, אַרְטְּמָיקָלָעָן פֿוּן דַּאְקְּמוֹרִים אָזֵן אַדוֹאַקְּאַפְּטָה.
מִיר מִינְגָּעָן אַבְּעָה, אָזֵן בֵּין אַיצְטָמָה אַיזְרָה וּוּוּוּטְמִינְשָׁטָם גַּעַקְּמוּנָעָן
צָוָם אַוְיָזְרוֹק אַוְיָתְדָּק אַפְּהַעַנְגִּיק פֿוּן אַיזְרָה וּלוֹן“. די גְּרוֹסְעָן
מַמְּאַסְפָּעָז יִדְּישָׁע פֿרָאַנְטְּקָעָמָפְּעָר. מַזְרָבָה מִינְגָּעָן, אָזֵן די צָאַל מִיטְּדָי
אַרְבָּעָמָעָר פֿוּן אַונְזָעָר צִיטָוָנָה דַּאְרָף פֿיְלְפָאַךְ פֿאַרְגְּרָעָסְעָרָט
זַעַזְעָן דַּוְרָךְ דַּעַם, וואס אָזֵן יַעַדְן פֿוּן אַירָעָ נִטְמָרָן זַאֲלָ קְוָמָעָן
צָוָם וּוְאַרְטָט אַזְרָעָמָרָעָן צָאַל מִיטְּגָלְדָּעָר.
אָזֵן דַּאְסָמְזָעָן אַיזְרָה פֿוּן אַיזְרָה, הַכְּרִיבִּים, גַּעַנוֹן.
קָאַמְבָּאַטְּצָנָטָן, וועלכע לִיעְנָטָן די דַּזְּוֹקָעָר צִיטָוָנָגָן. די שְׁפָאַלְטָן
פֿוּן „אַונְזָעָר וּלוֹן“ זַיְנָעָן פֿאַרְבָּאַנדָה מִידָּר מִינְגָּעָן אָזֵן
אוֹפָה אַיזְרָה מִיטְּאַרְכָּבָט.
אייז זַאֲלָ זַיְדָה בְּאַשְׁטָמִין, אַיזְרָה מִיטְּאַרְכָּבָט ? אַזְרִיבִּין
זַעַזְעָן די פֿרָאַגָּן, וועלכע אַינְטְּרָעָהָרָיִון אַיזְרָה אָזֵן וועלכע הַאַבְּן
גְּלִיאַצְיָוִינִיק אָזֵן אַינְטְּרָעָהָרָיִים פֿאַרְבָּאַנדָה אַלְעָזָן אַנְדְּרָעָז מִיטְּגָלְדָּעָר.
זַאֲגָט אַיזְרָה קְוֹדָם כֵּל אַרוֹיָס וּעַגְן דַּעַר צִיטָוָנָגָן גַּוְפָּא. וּי
גַּעַפְּעָלָט זַיְדָה ? וּוּלְכָעָן רַוְבָּרָקָן פְּעַלְוָן אַיזְרָה ? וואס וּוּאַלְטָמָעָן
גַּעַקְּעָנָט אַדוֹיְנִיפְּרָן פֿאַרְבָּאַנדָה אַזְרָעָמָעָן ? וּי אַזְוִי מַאֲכָן זַיְדָה ?
טְרָעָמָעָטָנָטָר אַזְרָעָמָעָן גַּזְלָעָבָר ?
זַעַזְעָן זַיְדָה אַיזְרָה אַזְרִיבִּין וּעַגְן דַּעַר טָעַטְמָה
קִיטְטָה פֿוּן „פֿאַרְבָּאַנדָה“. זַאֲגָט אַדוֹיָס אַיזְרָה מִינְגָּנָג וּעַגְן זַיְן
טָעַטְקִיטִים. וּוּלְכָעָן קָרִיטִיק הָאַטְּמָה אַיזְרָה צוּמָכָן ? וואס קָעָן מַעַן
פֿאַרְבָּעָמָעָן אַזְרָה ? וּי אַזְוִי מַיְטָמָעָן גַּעַוְיָוִינָעָן נִיעַ
מִיטְּגָלְדָּעָר ? צִי טְרָעָט אַיזְרָה זַיְדָה מִיטְּמָלְדָּעָר פֿוּן דַּעַר אַפְּ-
גַּעַשְׁפָּלְטָמָעָנָר גַּרְפָּעָן ? וואס טְרָאַכְּטָן זַיְדָה ? וּי זַעַגְן צְוִיקָשָׁפָן די
פּוּלָעָן אַיזְרִיחִיטִים פֿוּן „פֿאַרְבָּאַנדָה“ ?
אייז קָעָנט אַזְרָה אַיזְרִיבִּיךְ אַיזְרָה אַזְרִיבִּין אַלְגָּעָן
מִינְגָּעָן פֿרָאַגָּן, סִיְּיָ פֿוּן קָאַמְבָּאַטְּצָנָטְלְעָבָן, סִיְּיָ אַזְעָלָכָן, וואס
אַינְטְּרָעָהָרָיִם דַּעַם גַּעַנוֹן. קָאַמְבָּאַטְּצָנָטָן.
סְטָאַלָּאָגָן, פֿוּן אַזְמָקִין.
מִיטְּמָעָן זַיְדָה : „אַונְזָעָר וּלוֹן“ אַיזְרָה צִיטָוָנָגָן פֿוּן אַזְרִיבִּין
אלְעָמָעָן, פֿוּן אַלְעָזָר יִדְּוּשָׁע גַּעַנוֹן. פֿרָאַנְטְּקָעָמָפְּעָר. די צִיטָוָנָגָן אַיזְרָה
צָוָם דַּעַר דִּסְפָּאַזְיָעָן פֿוּן יַעַדְן אַיְנָעָם פֿוּן אַיזְרָה.
מִיר עַפְּגָעָן אַונְזָעָר נִיעַר רַוְבִּיךְ, כִּי אַיזְרָה מִיטְּצָוָאַרְבָּעָן, כִּי
נוֹצֵט אַוְיָס די דַּזְּוֹקָעָר רַוְבִּיךְ, אַזְרָה בְּמִילָא בְּאַרְיִיכְעָרָן די גַּאנְצָע צִיְּ-
צָוָה הַעֲלָפָן זַיְדָה בְּאַרְיִיכְעָרָן, אַזְרָה בְּמִילָא בְּאַרְיִיכְעָרָן די גַּאנְצָע צִיְּ-



אלא טוֹוּ כְּדִי נִשְׁמָם מִנֶּר דָּאַס צְוָו זְנוּן

No 6(50) November 1954

**די האמאהאנטן איז די פרשען רײַען
קענו ל'יסטער ווילער פאָוואענונ**

לייזן, דען מליליאן יהומם, ווי דעם
מליליאן עלטערד, וואס האבן פאָר-
לוירז זיעירען קיבנער.
אוּתִית דער אַלעטְמִינְיָעֶר פֿאָרְזָאַם-
לוֹנְגֵּה וְאָס דער „אָפְּפָאָקָה“ הָאָט אָפְּגָעָ-
הָאָלְטָן דעם 27-טָן אָנוֹ צִוְּטָן אָקְטָאָ-
בָּעָר, אַיְן צְוִישָׁן אַבְּדָעָרְן אַגְּבָעָמְנָן
גְּעוֹזָאָרְן אַרְעָזְלָצִיעָ, אַיְן וּוּלְכָעָר
דער „אָפְּפָאָקָה“ אַבְּנִיטָזִין קְעָגָנְעָרָ-
שָׁאָפָּט צַו דער באָוּאָפְּגָעָנְגָּו פָּוּן
דִּיטְשָׁלָאנְד אָנוּטָעָר וּוּלְכָעָר פֿאָרָם
עַס זָאָל וּנְישָׁת זָוָיָת.
דער „אָפְּפָאָקָה“ אַיְן פָּאָר אַ-
טְּיוֹוּרָד זִיכְּרָקִיטָם, וְאָס זָאָל שָׁאָפָּן
דִּי באָדְלִינְגְּוָנְגָּעָן פָּוּן אָן אַלְעָמִינְיָעָר
אַגְּנְטוֹאָפְּעָנְגָּו, בְּדִי דָאָס צַו דָּעָר-
גְּרִידְכָּן פְּאָדְעָרְטָמָעָה, עַס זָאָל אַבְּזִיָּ-
טִיקָּמָעָ וּוּרְעָן אָלְעָ אַיְנוֹטִיקָּעָ שְׂרִיט
(עַמִּינְבָּטָה דִּי לאַנְדָאָנְעָר אַפְּמָגָּכוּן),
וְאָס וּוּלְן באַשְׁוּרָעָן דִּי פֿאָרָהָאנְ-
לָונְגָּעָן פָּאָר אַ דִּיטְעָהָאָפָּטָן שְׁלָוָם
אַיְן אַיְיָאָפָּעָ.
איַן זָעָלָן גִּיטָּט הָאָט זִיךְּ אַיְיךְ
אַרְטְּוִוְּגָזָאָג דִּי פְּעָדְעָרְצִיעָ פָּוּן דִּי
גָּעוֹן, יְדִישָׁע אַמְּבָאָטָאנְטָן פָּוּן בִּיְ-
דָּעַ מְלָחְמוֹת אָנוּטָרְשִׁיטְצִעְנְדָק דִּי
רְעַזְאָלְזִיצָע פָּוּן אָפְּפָאָקָה.
וְאָס שִׁיךְ אַבְּדוּזָר פֿאָרְבָּאָ-
נָטָן וּוּרְעָן אַיְיךְ גַּעֲוָעָן דִּעְרָהָרָעָן
וּוּלְכָעָר אַיְן גַּעֲוָעָן צְוִישָׁן דִּי עָרָ-
שָׁטָע אַיְיךְ קָמְפָּחָן קָעָגָן צְוִיקָעָבָן דָאָס
גַּעֲוָועָר אַיְיךְ דִּי העַנְטָן פָּוּן דִּי נְצִיחָ-
שָׁתִילְבָּום אַיְיךְ, וּוּלְכָעָר הָאָט דָוָר זִיךְּ
בָּעָ צְאָרְיִיכְעָ קָמְפָאָנִיעָס אַיְיךְ מִיְּ-
טִיבָּגָעָן בִּיגְגָעָרְגָּן צָוָם דָוָרְבָּגָל
גָּעוֹן, דִּי 29 מִילְיאָן קְרָגְסָאַיְנוֹוָ-
אָרְמִי, וּוּלְכָעָה הָאָט דָרְיִי מֶלֶאָ אַיְן
קְנָפָעָה הָרְנְדָעָרְטָה אַיְר אַטְּפָקִיּוֹת
פֿרָאָנְקְרִיָּן אַוְן פֿאָרְנוּכְטָעָת בְּעַתְּ-
לְעַטְּנוֹן קְרִיגָּה 6 מִילְיאָן פָּוּן אַנוּדוּרְעָ-
שָׁוּסְטָעָר אַוְן בְּרִידְעָר אַיְן אַיְרְאָ-
פָּעָן.
וּוּלְכָעָ אַיְזָה שְׁטָלְגָּוָגָּ פָּוּן דִּי
פֿרָאָגְזְדִוִּישָׁע גָּעוֹן, קְאַמְּבָאָטָאנְטָן צַו
דִּי דָזְוִיקָע אַפְּמָאָכוּן?
דִּעְרָ „אָפְּפָאָקָה“ — דִּי גְּרוּסָע אַיְינָ-
הִיטְלָעָכָע קְאַמְּבָאָטָאנְטָן־אַגְּגָנִיזָאָ-
צִיעָן, וּוּלְכָעָ גְּרוּפִירָט אַיְן אַיְרְאָ-
טָן 400 טְוִיזָּנְטָמָן מֶלֶאָ פָּאָר אַיְנְפָאָ-
טְּרָעָלִיְּ-אַרְמִי, 6 מְאַטְּאָרִיזְרָטָע אַוְן 2 מְעַבְּנִיְּ-
צְוָהָרָעָן 1326 אַווּיְגָעָן מִיט 80 טְוִיזָּנְטָפָיָ-
לָטָטָן אַוְן 20 טְוִיזָּנְטָמָן כְּדִי צַו בָּאָ-
דִּינָּעָן 4 קְרִיגְסָ-שִׁיפָּן פָּוּן נִיעָיָ-
רִיכְסְ-פְּלָاطָם.
וְוי עַס אַיְן זוֹ דָעַן זִינְעָנוּ דִּי צִילְ-
פָּוּן דִּי דָזְוִיקָע אַפְּמָאָכוּן קְלָאָרָע אַוְן
דִּיטְלָעָכָע. דָאָס אַיְוּגְלִיקָּעָן מְעֻרְבָּ-
בָּאַגְּנָעָר אַוְן פֿאָרְיוּזָה אַפְּמָאָכוּן אַיְן
קְאַטְּעָגְאָרִישָׁ קָעָגָן יְעַדְעָר אַבְּאָ-
נוּגָּפָן דִּי דִּיטְשָׁן.
די פּוֹגְבָּזְזִישָׁע גָּעוֹן, קְאַמְּבָ-
טָאנְטָן דָּאָבָן נָאָר נִישְׁתָּפְּרָאָ-
עָקְמָעָן אַלְמָס פֿאָרְטָאָרִיזָם, אַוְן דָאָס
אַרְיִינְעָמָעָן זַי אַיְן אַטְּלָאָ-
פְּאָקָמָן דָּאָרָף פּוֹנְקָט וְוי דִּי אַפְּמָאָ-
כָּן פָּוּן ס.ע. — דִּעְרָמְעַלְגָּעָן צְוִיקָ-
אַיְוּפְּשָׁטָעָלָן דִּי וּוּרְמָאָכָט אַוְנְטָרָ-
דָּעָר קְאַמְּמָאָדָע פָּוּן דִּי נְעַטְּקִעְמָה הִיטָּ-
לָעָרָגְגָעָן חְבָרִים, דִּעְרָהָרָעָן
פֿאָרְבָּרְכָּעָר אַוְן יְדִיְּ-
בָּאָדָרְדִּיְּגָן, ס.לִיְּמָ-
עָדָעָן אַוְן יְדִיְּ-
בָּאָדָרְדִּיְּגָן, דָאָס
עַלְבָּרְדָּעָר אַוְן יְדִיְּ-
בָּאָדָרְדִּיְּגָן, דָאָס
עַלְבָּרְדָּעָר דִּיטְשָׁמָעָר וּוּזְ-
אַוְנְשִׁיטִישָׁר

קאנדיידאטן פארן נייעם
זענטראל-סאמיטעט

מִיר דְּרִיקָן אַוִּיל אֲנוֹזֶרֶעֶת סִיפֶסֶט
מִיטְגָּפֶלְדָּן דְּעֵם לְאָבָּגִיאָרִיךְ מִיטְגָּלִיךְ
צָוֵם פְּדִצְיָסִיךְ טְוִיטָסְטָן זְוִין פְּרוֹגְן
ה) הוֹדֵי לִיפֶסֶט

פּוֹן קַאֲמְבָטֶקְעֶנְסֶן-פֿאַרְבָּגָנוֹן
דַּעַר קַאֲמְבָטֶקְעֶנְסֶן-פֿאַרְבָּגָנוֹן דַּרְלִיט
אוֹוִיס זִינְעַר טִיפְסְטָע מִינְגְּפְּלִין דַּעַר
פָּאמְלִילְעֵד
צָוְלִיבָּן פְּרִיצְיִיטִיקָן טְוִיט פּוֹן
שָׁאָרְלָהָדָוקָאָט
גַּעַשְׂטָאָרְבָּו אַין עַלְתָּעָר פּוֹן 49 יָאָר.

קומט אלע

卷之二

ט'ו ט'ו 8.30

שלעכט אלגעניזער פָּאַדְזָאַלְמָן

ענו אונדזער פארטאנז

טאג' ארד ענברבג :

- .1 טעטיקיט-בראכט.
 - .2 פינאנציילער בראכט.
 - .3 די פרציעקטען איזן שייבות מיטן 10-טן זומבלוי
 - .4 וואלן פון דער פאראואלטונג.
 - .5 פארשנודטן

אדזנק דו בזונדרעדן אנטערענונגנגען פון ח. מאדאוסקי, מיטנלאיד פון אונזער פֿאַרוּאַלטונוֹם, האבן די קאָמערツיעלע אַגְאנֶסן פֿולַשְׁעַטְעַנְדִּיך גַּעֲדַעַת די אוַיסְטַּבְּצָן פון היינטיקן נַמְעַר פון אַונְזָר זַיְלוֹן".
העלטפֿט שָׁאָפֵן אַנְגָּסָן פֿאָר אַונְזָר צִימָוָן, זַי וּוּטַּדְּצָן וּשְׁרַׂשְׁיוּנָן אַפְּטָמָאָן מִיטָּאָרְבָּאָן אַנְהָאָלְמָן

העלפה אַרְזָגָן דָּאֶס רִיֵּד-אַילּוֹסְטִירֶטוֹ פָּוָר

צומח-יאריהן יונפזליי פון אונזער פאלטאנד



א מתנה פון בָּרִימֶטְן קִינְסְטִילְנָר מַגְנָע קָפָץ
גַּצְיִיכְנֶט סְפָעֵצְיָעָל פָּאָר אֲוֹנוֹעָד כּוֹן.

**דָּאַם רֵיֶד-אַלְוִסְטְּרִידְטָע בָּוד
וּעַט אַנְטָהָאלְטָן :**

- 1) דעקלאלרכזיעם און טעמאנזון פון די פראמינגענטטטע צי' ווילע און מליטעררישע פערזענעלעכקיטן.
 - 2) די געטען פון הונדרטער געפאלענע און אומגעקוטגעגע יודישע קאמבאטאנטן.
 - 3) די געטען פון הונדרטער דעקלארירטע און אויסגעצייכנטע פראנט-קעטפער און וויידערשטאנדלאה.
 - 4) דער אויסברוך פון קרייג, דאס אנטזושון זיך פון די פrido-ויליקען, די אינטוווקזיע-לאגנערן, די קאטטען אויפֿ די פאראשיזענען שלאכט-פֿעלדער.
 - 5) די ריעסטעאנט און אנטזיל פון די יודישע קאמבאטאנטן און פריוויליקען.
 - 6) די אינטערנירונגנען, דעפֿארטאציעם, די באפריאאנט און דער צוירקער.
 - 7) די פאטריזיידיקונג פון אונזערע רעכט, קעגן די ספֿאלאי-רונגנען, פֿאָר רעכט אויף צראבעט און האנדל, דער קאטטען קעגן אונטישעמעיטווע און קסענאמפֿאָרבע.
 - 8) אונדזער פֿאָצִיאַלָּע אָרְבָּעָט.
 - 9) סָאָלְדָּאָרְטָעָט-אָקְזִיעָם פֿאָר דער יִשְׂרָאֵל-בְּאָפְּעָלְקָעְרוֹנוֹן.
 - 10) די אָנְהָעָנָק-צְעָרָעָמָנָיָים.
 - 11) דער קאטטען קעגן דער וויידער-בָּאוֹזְפָּעָנוֹג פון דייטש-לאנד און פֿאָר שלום.

אָ בָּאוֹנְדָּעָעָ רָוְכְּרִיךְ פֿאָר אָונְזָעָרָעָ סְעָקָצִיעָם אֵין דָעָר
פֿרָאָוּזֶן.

די אלע רָוְכְּרִיךְ, וּוּלְכָעָ שְׁפִּיגְלָעָן אָפְּ דָעָם אָנְטָזִיל פון די יִזְרָעֵל
שְׁעָ קָמְבָּאָטָאנְטָן אֵין קְרִיךְ אָן די אָקְטִיווּטָעָט פון אָונְדָזָעָר
אָרגְאָנְזָעָצִיעָ אָוֹף אלע נְעַכְתָּן, וּוּטָם זְיַן אַילְוְסְטָרִיךְ דָזְךְ הָנוּ
דָעָטָעָר פֿאָטָאָם.

קומט אלע ! מיט איעערע פאמיליעס און פרײנט אויפּן קומט אלע :

ט-טן פראדייז אונילן ואמון-บาล

וְאַתָּה יוֹצֵא בְּאֶרְקֻומָּעָן אֲוֹנְטָעָן פָּרוֹזִיעַ פָּוֹן מִרְוָמְטָעָר כְּזַי דַּי גַּעַוַּה קָאַבְּגָגְטָעָנִין

וְיַעֲשֵׂה יְהוָה כִּי־בָּאָתָה כִּי־בָּאָתָה

פְּרִיטִיקָה, דָּעַת 24-טז, הַצָּמֵבָעָר 1954

גערן פון פאלאייר ד'ארפזע (מעטרא): ס

מיטן אנטויל פון 2 ארכעיסטערם טאגנאנ-זשאָן

אנו פון בקרימטן ציגלינגר-ארקענטער מאגאלעטען.

ענין טוֹלְדוֹת אָנוּ כִּי־אֲנוּ־בָּוֹנְגָדְנוּ־בָּהָרָבָּה־בָּהָרָבָּה

מִזְוְנָתָעַר לְיוֹנָעֵר פָּרָן פָּרָרוֹ אָנוּ פָּרָאנוֹנָן.

אַיִלָּמָה, וְרֹאֵל דָּי רְעֹזֶל מְאַטָּפָן צָעַנָּעַן גְּעֻזְבָּרָם.

PRO. 44-69 פליגנטן אן אוּפַּן

וְיַעֲשֵׂה יְהוָה כָּל־אֲשֶׁר־יֹאמְרָה לְךָ בְּיַד־מִזְבֵּחַ הַזֶּה

ל יו ת אוטגרובוננו איבערפֿרְטָן בָּן פְּרָאנְדֶּג

כונת פון ערן אונט פאולר

LEU-DIVET

LEVI-RIVET

24, RUE NOTRE-DAME-DES-VIURES
PARIS (3^e). Tél.: ARC. 34-97 et 55 98

Décembre 1954 p.1

TOUS, le 24 Décembre, au PALAIS D'ORSAY à notre GRAND BAL DE NUIT pour le 10^e ANNIVERSAIRE de l'UNION

NOTRE VOLONTE

Bulletin de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-1945

N° 7 (51) DECEMBRE 1954

BIMESTRIEL

18, Rue des Messageries - PARIS X^e - Tél.: PRO. 44-69

Sous le signe de l'Unité

A l'appel du Comité Directeur, la masse de nos adhérents a réuni le 24 novembre dernier, la grande salle de l'Hôtel Moderne. Par l'atmosphère amicale qui y régnait, par les interventions fraternelles des uns et des autres, combien élogieuses et fructueuses, cette assemblée générale annuelle marque une date dans les annales de notre Union.

Jamais encore, on peut le dire, nous n'avions assisté à une telle harmonie de vues et à un si parfait accord d'opinions sur tous les problèmes vitaux qui préoccupent notre organisation. Cette entente se manifestait aussi bien dans les allocutions des représentants de nos sections de province que dans les interventions des camarades au cours de la discussion.

Notre secrétaire général, a présenté un rapport moral, très documenté, qui a soulevé une tempête d'applaudissements.

COMMEMORATIONS SOLENNELLES

en souvenir des 48 juifs fusillés le 15 décembre 1941 au Mont-Valérien

Deux grandes cérémonies du souvenir auront lieu le dimanche 19 décembre pour commémorer les 48 internés Juifs de Drancy, fusillés le 15 décembre 1941 au Mont-Valérien.

A 10 HEURES l'Association Consistoriale de Paris organise une cérémonie au TEMPLE, 44, Rue de la Victoire, sous la présidence de M. Jacob Kaplan, Grand Rabbin de Paris.

A 14 H. 30, aura lieu, au PERE LACHAISE, face à l'urne contenant les cendres des martyrs d'Auschwitz, la cérémonie traditionnelle organisée par l'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France.

Notre Union qui participe à ces deux cérémonies, appelle ses adhérents à venir nombreux rendre hommage à la mémoire de nos martyrs.

En prenant ainsi connaissance des multiples réalisations de notre Union au cours de l'année écoulée, chacun se rendait compte du travail énorme accompli et des résultats obtenus dans les divers domaines de notre activité.

Nos camarades ont appris ce que l'Union a réalisé en matière de naturalisations, de pensions, de décorations, cartes du combattant, sans sous-estimer l'aide affectueuse apportée par la commission so-

PAR
le Dr DANOWSKI

ciale aux veuves de guerre, et aux enfants de nos frères d'armes tombés au champ d'honneur.

Ils ont pris connaissance aussi du projet de livre illustré que notre Union va éditer prochainement à l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation avec la participation de personnalités des plus éminentes.

Par ailleurs, notre attitude ferme et intransigeante envers le problème du réarmement allemand, en accord avec la grande famille des anciens combattants de l'U.F.A.C., a été approuvée par l'assistance.

Cependant la question de l'unité de tous les anciens combattants juifs, qui tient au cœur de chaque adhérent, a dominé tous les débats. En effet, plus que jamais, l'Union tient à réunir sous ses ailes,

comme par le passé, tous les anciens combattants, quelles que soient leurs opinions politiques ou philosophiques, qui tous ont les mêmes intérêts à défendre, les mêmes aspirations à réaliser, apporteraient, par leur présence, leur concours loyal et désintéressé, digne d'anciens frères d'armes.

L'appel à l'union a eu son écho, dans la salle, puisque séance tenante, plusieurs camarades ont donné à nouveau leur adhésion à l'Union, parmi lesquels, un ancien membre du Comité.

D'ailleurs, le nombre toujours croissant de nouveaux adhérents depuis l'année dernière, témoigne l'intérêt que portent les anciens combattants juifs à notre organisation. Ils sont persuadés que chaque fois qu'il est nécessaire d'agir en leur faveur, notre organisation ne manque jamais à son devoir et leur réserve un accueil fraternel. L'intervention d'un camarade malade, exprimant sa reconnaissance pour tout ce que l'Union a fait pour lui lors de son hospitalisation, fut particulièrement émouvante.

Groupés dans l'Union, ses membres continueront à rester fidèles à sa ligne de conduite. Cette dernière s'exprime, comme par le passé, dans la défense des intérêts de tous les anciens combattants juifs.

C'est par la parfaite et loyale collaboration de tous les adhérents que ces nobles buts seront atteints.

LA RÉSISTANCE VIVANTE

Sur la colline Sainte Geneviève où tant de générations d'étudiants sont venues s'initier aux lettres, aux sciences, aux arts, où l'image de la Pensée a pris pour eux les nobles et gracieux contours du visage de la France, une pathétique exposition vient ressusciter l'Ame de la Résistance.

Par delà l'indifférence, l'oubli, l'ingratitude, elle fait revivre ce drame tout proche dont pendant cinq années les Engagés Volontaires Juifs ont été en première ligne les victimes et les combattants.

Elle nous rappelle, cette exposition, l'horreur du crime hitlérien, la grandeur du sacrifice, le devoir qui nous incombe, à nous les survivants, de nous souvenir et de rester unis pour que le crime monstrueux ne se renouvelle pas demain.

En pénétrant rue d'Ulm, en ce Musée pédagogique voisin de l'Ecole Normale Supérieure, il nous semble que les fantômes de

notre propre passé, dont dix ans seulement nous séparent, nous assaillent soudain. Tous les documents que voici sont noircis et rougis du deuil et du sang des

nôtres. Ces visages des fusillés glorieux nous sont familiers. Nous avons relu les dernières lettres de ces martyrs, le testament de ceux pour qui tout était fini et qui quelques heures avant de marcher au poteau déclinaient leur ultime pensée à l'enfant, à ses yeux, à son avenir de bonheur et de paix et du fond de leur abîme faisaient jaillir des clartés d'une nouvelle aurore.

Nous avons lu sur les murs des grandes villes ces affiches infâmes où se succédaient les noms de nos héros. Combien des nôtres ont connu l'épreuve de ces chambres de torture, les convois du

A VIENNE

La résistance dénonce le nazisme* reniant et s'oppose au réarmement allemand

Vienne, retrouvant sa vocation de capitale européenne, a été du 25 au 28 novembre le théâtre d'une magnifique rencontre internationale.

Venus en délégation innombrable de 19 pays d'Europe, les Résistants se sont fraternellement regroupés pour célébrer le X^e anniversaire de la Libération et proclamer hautement leur fidélité.

PAR
le Général Le Gorguillé

tâches vivantes du progrès social.

Dans le manifeste publié le 27 novembre à l'issue de leurs travaux ils ont solennellement rappelé qu'ils s'étaient battus pour l'indépendance de leurs patries, pour la liberté et la fraternité des hommes.

Ils ont constaté que dix ans après la libération la paix n'est toujours pas signée, que le statut politique de l'Allemagne n'est pas réglé et qu'en mépris des traités en vigueur une nouvelle armée allemande de l'Ouest allait renaître des cendres de la Wehrmacht.

« Réarmer l'Allemagne, c'est trahir la Résistance, c'est réhabiliter l'esprit hitlérien. »

Tour à tour les orateurs des délégations (et les voix les plus émouvantes sont venues de la délégation allemande) ont apporté les preuves irréfutables de la dangereuse évolution politique de l'Allemagne de l'Ouest au cours des dernières années : réveil progressif du racisme et de l'hitlérisme, réapparition des doctrines pan germanistes de conquête et d'agression, emprise croissante du militarisme le plus traditionnel sur le peuple et sur l'Etat, altération enfin des valeurs démocratiques remises en honneur à la Libération, par l'action de plus en plus audacieuse des grandes féodalités économiques reconstituées.

Le réarmement de l'Allemagne par les accords de Paris a été dénoncé par tous, comme le couronnement définitif de cette politique de régression vers un passé sinistre scellant la défaite de la démocratie et sonnant le glas de la paix.

Angoissant cri d'alarme !

En face de cette redoutable menace qui trahit ses idéaux et renvoie vainement ses sacrifices, la Résistance a rappelé les principes auxquels elle reste attachée pour résoudre les problèmes internationaux dans un esprit pacifique et dans le respect de la loi internationale :

— conclusion d'un traité de paix avec une Allemagne unifiée par des voies démocratiques ;

— organisation de la sécurité collective pour éviter la course aux armements, prélude d'une nouvelle guerre ;

— rétablissement de la confiance entre l'Est et l'Ouest pour élaborer le traité de paix et entreprendre le désarmement progressif et contrôlé de tous les pays.

Le manifeste conclut :

« Confiant dans sa force, certaine d'exprimer la pensée de toute la jeunesse autant que celle de ses ainés, fidèle à elle-même, la Résistance se retrouve libre et unie pour proclamer le droit à la vie dans la paix, le travail et la fraternité. »

Le devoir de tous les Résistants que rejoindront dans une action commune les anciens combattants, les patriotes, les démocrates, les pacifistes, est maintenant clairement tracé.

(Suite en page 7)

VIVANTE

Nacht und Nebel, et ces haltes dans la neige aux portes de l'enfer ! Combien ont été les sublimes acteurs des derniers actes de la Résistance vengeresse qui changeait leur défaite en victoire !

par Pierre PARAF

Liberté, Jeunesse, Avenir, voici les trois mots qui s'inscrivent en lettres de lumière dans les regards des visiteurs, accablés de toute l'indignité dont les hommes ont pu se montrer coupables, mais aussi soulevés de fierté, d'espérance devant le spectacle du plus audacieux, du plus tendre courage humain.

Que la Résistance demeure vivante en nous, anciens combattants juifs, mes frères... Sur le chemin de la vie inspirons-nous de son fier exemple pour servir la paix entre les hommes, une paix qui ne soit point d'absolution du crime, mais de fidélité, de justice, d'ascension vers ce bonheur dont les Résistants en tombant voyaient apparaître la Lumière.

Lisez en page 2 le

Compte rendu
de notre
Assemblée
Générale

Sous le signe du 10^e anniversaire de notre Union

L'Assemblée Générale s'est déroulée dans l'enthousiasme

Jamais au cours de nos réunions passées, il n'y eut autant de monde que lors de notre dernière assemblée générale du 24 novembre. Des camarades qui ne s'étaient pas rencontrés depuis des années, ont eu la joie de se serrer la main, et d'échanger des souvenirs.

Au dessus de la tribune, un grand carton, avec l'inscription « Vive le 10^e anniversaire de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs 1939-45 », reflétait bien l'atmos-

phère d'allégresse et d'enthousiasme qui n'a cessé de régner durant cette soirée.

Après que le Bureau de l'organisation ainsi que nos amis BRASLAWSKI, Président de l'U.G.E.V.R.E. ; ROZENBERG, Président de la Section de Nancy ; M^{me} GRINS-PAN, Dr BORUCHIN, Joseph MINC, et les délégués de Lyon et de Clermont-Ferrand aient pris place à la tribune, notre Président, le Docteur DANOWSKI, ouvre l'assemblée générale.

Docteur DANOWSKI

Après avoir remercié les adhérents d'être venus en si grand nombre et avoir salué tout particulièrement les dizaines de nouveaux membres présents dans la salle, le Dr Danowski souhaite la bienvenue à tous les invités. En quelques mots, il fait un tour d'horizon sur l'activité générale de notre Union au cours de la dernière année, et insiste sur l'importance de la célébration du 10^e anniversaire, de l'ouvrage illustré qui sera édité à cette occasion.

Une minute de silence est observée, à la mémoire des camarades de notre organisation, décédés au cours de l'année (DUKAT Charles, GOLDMAN David, GOTLIB Marc, KATZ Ch., KUPERMAN Jacob, KLEINBAUM M., SZERMAN Joseph, SZUFIAN B., WULFIN Noah, WULFMAN Fiszl).

BRASLASWKI

Président de l'U.G.E.V.R.E.

Le Président de l'U.G.E.V.R.E., après avoir remercié l'organisation de l'avoir invitée à l'assemblée, apporte un salut chaleureux à ses camarades de l'Union, qui est une des plus importantes organisations au sein de l'U.G.E.V.R.E. Il retrace l'action constante de sa Fédération et les avantages acquis en faveur des anciens combattants d'origine étrangère (Vifs applaudissements). M. BRASLAWSKI, souligne également dans son allocution, l'effort accompli par l'U.G.E.V.R.E., toujours appuyée par l'U.F.A.C., pour la défense de nos droits et contre le réarmement allemand.

ROZENBERG

Président de la Section de Nancy

Après avoir salué l'assemblée au nom des anciens combattants juifs de Nancy, ROZENBERG dit : « qu'ils ont fiers d'être restés au sein de l'organisation qui, depuis 10 ans, n'a cessé de défendre les intérêts de tous ceux qui ont combattu et souffert au cours de la dernière guerre ».

Nous suivons, dit-il, avec sympathie toutes les initiatives qui sont prises par la direction de Paris, et déplorons toutefois de ne pas recevoir assez souvent de directives concernant notre action. Un des plus grands soucis a été le danger de réarmement de l'Allemagne. C'est pourquoi, les anciens combattants juifs ont pris une série d'initiatives pour combattre ce réarmement, et après avoir félicité l'Union pour la décision d'éditer un livre à l'occasion du 10^e anniversaire, il lance un ardent appel pour l'unité entre les anciens combattants et victimes de guerre.

Le Président sortant, propose notre camarade O. CENTNER, pour présider l'assemblée générale. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Il passe aussitôt la parole à Isi Blum, secrétaire général, pour présenter le rapport d'activité. Nous donnons par ailleurs une analyse de son exposé.

BERCOVICI

Vice-Président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs

Notre ami BERCOVICI, qui saute l'assemblée au nom de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, se félicite des bons résultats qu'obtient notre organisation dans son action pour la défense des intérêts des anciens combattants juifs. Il condamne énergiquement ceux qui

WALDEMAR

attire l'attention de l'assemblée, sur les centaines de millions de francs, provenant d'Adenauer et qui sont touchés par certains organismes juifs de France, soit-disant destinés à réparer les crimes commis par les nazis alors que les victimes directes du nazisme, comme les déportés, les veuves de guerre et les orphelins, ignorent la destination réelle de ces fonds. Il demande à ce que le Comité Directeur se penche sérieusement sur ce problème.

Mme LILJENSTEN

Responsable du travail social dit quelques mots sur l'importance de développer à l'heure actuelle le travail social et invite tous les camarades, à aider la Commission dans la réalisation de ses tâches.

FALINOVER

Notre camarade FALINOVER, un des responsables de la Commission de Préparation du Bal, explique, en quelques mots, l'importance de notre Bal, qui se déroulera sous le signe du 10^e anniversaire de notre organisation. Des efforts ont été faits afin que le programme artistique et le déroulement de la soirée en général soient dignes de notre Union. Il lance un appel, pour que tous nos camarades avec leurs familles, se donnent rendez-vous le 24 décembre prochain, au Palais d'Orsay.

DORFMAN

Membre de la Commission de Contrôle
Notre camarade DORFMAN, rend compte de la gestion financière, au nom de la Commission de Contrôle.

Notre trésorier donne lecture du rapport financier, les recettes, les dépenses, de la dernière année, et souligne le fait que nous avons encaissé au cours de l'année écoulée, 217.000 francs de plus, pour les cotisations, que l'année passée.

GUTMAN

remercie particulièrement l'organisation pour sa lutte conséquente contre le réarmement de l'Allemagne, et lance un appel pour soutenir l'action que mène notre Union pour l'unité entre anciens combattants juifs.

HERSZKOWICZ Sam

Notre camarade HERSZKOWICZ, responsable de la Section Mutuelle du Caveau, donne connaissance de l'activité de sa section et demande à ceux qui désirent en faire partie, de s'adresser au siège de l'organisation ou bien aux permanences du dimanche matin.

Après la discussion, il est procédé à l'élection du Comité Directeur, de la Commission du Jury et de la Commission de Contrôle.

Une résolution traçant les tâches de l'organisation pour l'année à venir, est adoptée à l'unanimité.

Le rapport d'Isi Blum

si il cite des exemples concrets sur les visites que reçoivent les malades dans les hôpitaux, sur les interventions auprès des organismes officiels, sur les œuvres sociales en leur faveur, sur l'envoi de nos orphelins en colonies de vacances, etc...

Le rapporteur montre ensuite que l'ensemble de nos adhérents et les anciens combattants et victimes de guerre juifs en général, ont approuvé l'énergique action qu'a menée notre organisation contre le réarmement de l'Allemagne et se sont félicités d'avoir contribué à l'échec de la G.E.D.

Ceux qui ont particulièrement souffert du nazisme, ceux qui ont vu leurs proches parents massacrés, gazés, brûlés dans les fours d'Auschwitz et d'autres camps de la mort, ne peuvent pas et ne veulent pas rester indifférents lorsqu'ils voient qu'on s'apprête à rendre les armes aux responsables de tant de malheurs. Il est donc naturel que les anciens combattants juifs se trouvent aux avant-postes de la lutte menée par les millions de combattants de France contre la renaissance de la Wehrmacht, par conséquent contre la ratification des accords de Londres et de Paris.

Tous les assistants manifestent leur indignation lorsque l'orateur rappelle que la majorité du G.R.I.F. s'est refusée de condamner le réarmement allemand.

L'orateur passe ensuite à l'activité de nos sections de province et notamment à celles de Lyon et de Nancy, qui sont les plus actives ; il rappelle que nous avons fondé une nouvelle section à St-Quentin et souligne que nos relations sont des plus cordiales avec les organisations d'anciens combattants juifs de Metz et de Lille, autonomes depuis deux ans, mais dont nous avons gardé l'espoir de les voir rejoindre un jour notre grande famille.

Après avoir donné quelques détails sur l'édition de l'ouvrage illustré, sur son contenu, sur les messages de personnalités et sur l'importance de l'aide effective de nos camarades pour la réalisation de cette tâche, Isi Blum fait un émouvant appel à l'unité entre tous les anciens combattants juifs et termine son rapport en proclamant :

Vive l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs !

Vive la France !

**Le 1^{er} Janvier
au Cercle Militaire
28^e GRAND BAL
DE NUIT
des Volontaires Juifs
de 1914-1918**

Les Volontaires Juifs, Anciens Combattants 1914/1918, organisent leur 28^e GRAND BAL DE NUIT, le Samedi 1^{er} Janvier 1955, de 22 heures à l'aube, dans les somptueux Salons du CERCLE NATIONAL DES ARMEES, 8, Place Saint-Augustin.

Cette Soirée est placée sous le haut Patronage de Monsieur le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

On trouve des cartes au Siège, 29, rue St-Lazare et à l'entrée des Salons.



Une partie de la tribune pendant le discours de notre secrétaire général

Après tous les rapports, la discussion est ouverte par notre camarade,

MESYNGIER

Il déclare que nos camarades ne se rendent pas compte de l'importance de l'organisation et tout particulièrement dans son travail social. Il raconte son propre cas : hospitalisé, il se retrouve seul, et s'adresse alors à notre Union. Il a eu un réconfort moral, lorsque au nom de notre organisation, une délégation lui rendit visite à l'hôpital. Il exprime son admiration pour le sérieux avec lequel nos dirigeants se penche sur les cas semblables au siens.

ZAJDENVERG

déclare qu'il ne peut laisser passer l'assemblée du 10^e anniversaire, sans prendre la parole, et dire à quel point il fut toujours attaché à l'unité des anciens combattants juifs.

Il passe aussitôt la parole à Isi Blum, secrétaire général, pour présenter le rapport d'activité. Nous donnons par ailleurs une analyse de son exposé.

Vice-Président de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs

Notre ami BERCOVICI, qui saute l'assemblée au nom de la Fédération des Associations d'Anciens Combattants Juifs, se félicite des bons résultats qu'obtient notre organisation dans son action pour la défense des intérêts des anciens combattants juifs. Il condamne énergiquement ceux qui



Une vue d'une partie de la salle remplie d'anciens combattants

Renée LEBAS



La grande vedette de la chanson chantera à notre bal, le 24 décembre prochain

L'OUVRAGE ILLUSTRÉ

marquera dignement
le 10^e anniversaire

La dernière assemblée générale a félicité le Comité Directeur pour l'initiative qu'il a prise d'édition un ouvrage illustré à l'occasion du 10^e anniversaire de la création de notre Union.

Une documentation très intéressante concernant la guerre, la résistance, la captivité, la déportation, la libération, la fondation de l'Union et son activité au cours de ses 10 années d'existence est d'ores et déjà rassemblée et nous espérons que la décision prise concernant l'édition de ce livre sera très prochainement réalisée.

De partout, de Paris et de province, de la part des personnalités civiles et militaires les plus diverses, et tout particulièrement des anciens combattants, nous parviennent des messages de félicitation et d'encouragement.

Nombreux sont ceux qui ont dès maintenant souscrit à un exemplaire de cet ouvrage illustré. Nous sommes convaincus que tous nos camarades auront à cœur de nous aider dans notre tâche et nous adresseront leur contribution d'après leurs possibilités.

LE CONTENU DU LIVRE :

- Des déclarations de nombreuses personnalités civiles et militaires ;
- Les noms des centaines de combattants juifs morts au champ d'honneur ou en déportation ;
- Les noms des centaines de combattants et résistants juifs décorés pour faits de guerre ;
- La déclaration de la guerre, les engagements volontaires des Juifs de toute origine, les camps d'instruction, les fronts de mai-juin 1940, et la Résistance ;
- Les internements, les déportations, la libération et le retour des rescapés ;
- La fondation de l'U.E.V.C.J., et son action pour la défense des droits des anciens combattants et des victimes de guerre, contre la renaissance de l'antisémitisme et de la xénophobie et pour la paix ;
- Le travail social ;
- Les campagnes de solidarité pour le peuple d'Israël ;
- Les manifestations et cérémonies du souvenir ;
- L'activité des organisations d'anciens combattants juifs de province.
- Les événements de la guerre ainsi que l'activité de l'organisation seront illustrés par des centaines de photos, de documents et par des œuvres originales de nos meilleurs peintres.

Le livre préfacé par MM.

Jean MASSON Edouard HERRIOT
Ministre Président d'Honneur
des Anciens Combattants de l'Assemblée Nationale

contiendra des messages de sympathie des personnalités suivantes :

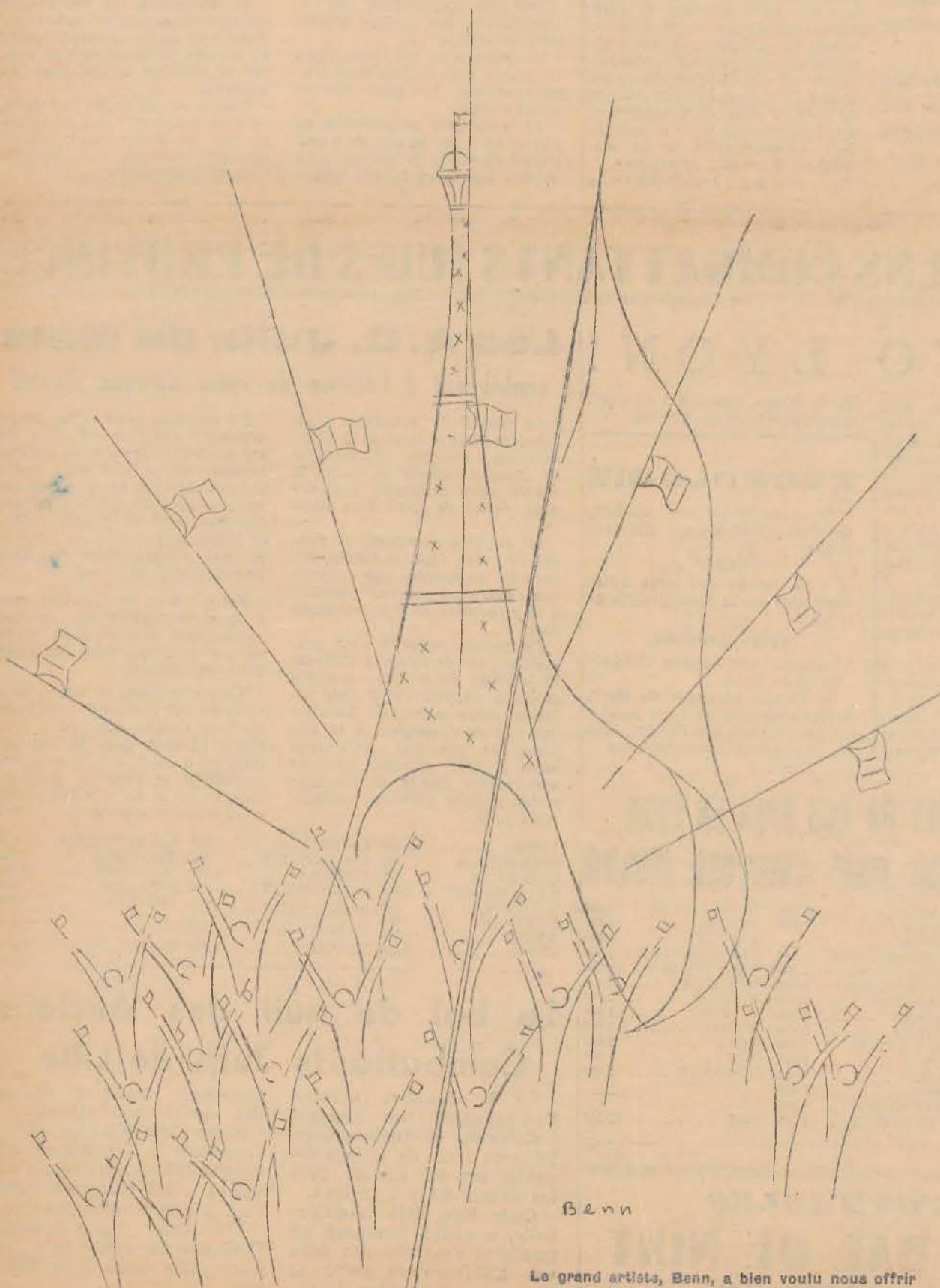
Vincent BADIE, Président de la Commission des Pensions de l'Assemblée Nationale ;
Capitaine BAILLY, Chef de Bataillon de Réserve, Ex-Cdt de la 11^e Cie du 12^e R.E.I. ;
Colonel Jean BESSON, Ex-Commandant du 12^e R.E.I. ;
BERCOVICI, Président des Vétérans Juifs Anciens Combattants 1914-1918 ;
Lionel BENOIT, Ancien Ministre ;
R. BETOLAUD, Ancien Ministre ;
Félix BRUN, Président de l'A.R.A.C., Vice-Président de l'U.F.A.C. ;
Pierre BUGEAUD, Président de l'Association des Combattants P. G. de la Seine ;
Laurent CASANOVA, Ancien Ministre ;
René CASSIN, Vice-Président du Conseil d'Etat ;
Colonel DEBUSSY, Ex-Commandant du 21^e R.M.V.E. ;
Edmond FLEG, Poète ;
Général JOINVILLE, Député ;
Jacob KAPLAN, Grand Rabbin de Paris ;
G. LAROCHE, Colonel F.F.I. ;
Léon LYON-CAEN, Premier Président Honoraire de la Cour de Cassation ;
Colonel MANHES, Président de la F.N.D.I.R.P. ;
Léon MEISS, Président d'Honneur du C.R.I.F. ;
Pierre PARAF, Homme de Lettres ;
Maurice POURCHET, Cdt de la 6^e Cie du 22^e R.M.V.E. ;
Rémy ROURE, Journaliste ;
Maurice VANIKOFF, Président de la Féd. des Assoc. d'Anciens Combattants Juifs ;
Col. VILLIERS-MAURIAMB, Ex-Cdt du 22^e R.M.V.E. ;
Jean VOLVEY, Président de l'Union Départ. de l'U.F.A.C. de la Seine ;
Général H. ZELLER, Gouverneur Militaire de Paris ;
Capitaine V. TIZON, Ex-Cdt de la C.H.R. du 12^e R.E.I.

Les amicales régimentaires nous ont également adressé des messages.

Deuxième liste de souscription

APELOIG	1.000	KORENBLIT	5.000
ARYA	1.000	KURC	5.000
AYZERSTEIN	1.000	KULKIELKA	5.000
ANKELEVICZ	1.000	LEBAU	5.000
APELBAUM	5.000	LEIZER	1.500
AZOULIES	5.000	LESKI	1.000
Jacques BANA-TIANU-MOURIER (Marbrerie de Bagnères)	10.000	LEW	2.000
BAJWOI	2.000	LUXENBOURG	1.000
BEKAS	5.000	MARX	1.000
BERMAN	2.000	MODRESQUI	10.000
BLOCHILD	1.000	MISEZ	2.000
Dr BORUCHIN	2.000	OLEK	3.000
CARTAN	1.000	PLATEK	1.000
COMMUNAUTE CULTUELLE DE HAGENAU	2.000	PANUS	2.000
COMMUNAUTE CULTUELLE DE GUELMA	1.000	PLOTNO	5.000
COMMUNAUTE CULTUELLE DE ISRAELITE DE FEZ	5.000	Maison RAMBERG	1.000
CISINSKI	2.000	RACHFELD	5.000
CYMERMAN	1.000	ROSENBERG	1.000
Maison DORE	2.000	ROCHFELD	3.000
EKMAN	1.000	ROZENHOLC	2.000
FABIARZ	1.000	ROZENSTRAUCH	5.000
FELDMAN	2.000	Société RADOM	7.500
FALINOVER H.	3.000	SADOWSKI	1.000
Maison GOLD	5.000	SAPON	5.000
GOLDBERG	1.000	STRILOVER	300
GEDDANKEN	1.000	SCHNEIDERMAN	10.000
GRUNDMAN	1.000	SECOULES	5.000
GOUZ Jacques	10.000	SKILAK	2.000
GUTENSTEIN	1.000	SIMON	2.000
GLASMAN Jacques	2.000	SZLAMOVICZ	1.000
GLASMAN	2.000	SZENBAUM	1.000
GLIKMAN	1.000	SPITZBERG	2.000
GURFINKEL	5.000	SALOMON Jacques	5.000
HAMMEL	1.000	SCNEID	2.500
HOFFMAN	2.000	SZWARTZENBERG	2.000
HOLTZHAKER	5.000	Tricots GOLD	5.000
JAKOUBOVICZ	3.000	TOPIOL	2.000
Mendel	3.000	TZWEIG	2.000
JAKOUBOVICZ	2.000	UNGER	1.000
Père et fils	2.000	VERGOLD	2.000
Maison JOSEPH	1.000	WILDENBERG	5.000
KAMINSKI	2.000	WELLKOFFES	1.000
KANDELMAN	2.500	WEINSTEIN	2.000
KARAS	1.000	WEIZER	1.000
KELBIK	1.000	WETZSTEIN	3.000
KLAPER	5.000	WEISSE	1.000
KORENGOLD	5.000	WIEN	1.000
KORENBERG	1.000	WEILL Jules	1.000
		Maison ZANKA	5.000
Total	262.300		
Liste précédente ..	382.700		
Total	645.000		
De Lyon	95.500		
De Metz	17.000		
	757.500		

Le grand artiste, Benn, a bien voulu nous offrir ce dessin pour notre ouvrage illustré



Le CONSEIL NATIONAL
de l'U.G.E.V.R.E. aura
lieu le 16 Janvier 1955
à Paris

Le Conseil National de l'U.G.E.V.R.E. convoqué pour le 16 janvier 1955 à Paris, aura à se prononcer sur l'activité de l'Union Féderale pendant la dernière année écoulée.

Les délégués des associations adhérentes à l'U.G.E.V.R.E., de Paris et de province, représentant des anciens combattants français de diverses origines nationales : polonoise, italienne, hongroise, juive, etc., se pencheront sur les problèmes concernant l'ensemble du monde combattant français, sur l'action de l'U.F.A.C. pour la défense des droits des anciens combattants, pour la défense de la paix et sur les problèmes particuliers concernant les anciens combattants d'origine étrangère.

Ce Conseil National devra envisager les possibilités d'union de tous les anciens combattants d'origine étrangère. Malgré l'opinion de quelques sceptiques, il est certain que le désir de tous les anciens combattants d'origine étrangère est d'avoir un seul organisme qui défendra avec plus d'efficacité leurs intérêts moraux et matériels.

Avec un peu de bonne volonté, les dirigeants des différentes associations peuvent se mettre d'accord sur un programme englobant toute une série de problèmes intéressant tous les anciens combattants d'origine étrangère. Ce sera une tâche essentielle pour les délégués au Conseil National d'étudier les moyens pour parvenir à réaliser cette unité.

Ce Conseil National devra également préparer le 5^e Congrès de l'U.G.E.V.R.E.

L'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs aura à cœur d'être bien représentée à ce Conseil National et d'apporter, comme elle l'avait toujours fait, son soutien constructif pour une union plus large chez tous les anciens combattants d'origine étrangère.

Joseph MINC.

Hommage solennel à Edmond FLEG en l'honneur de son 80^e anniversaire

Le 26 novembre dernier, le grand poète Edmond FLEG, a fêté son 80^e anniversaire. A cette occasion, un hommage solennel lui a été rendu, le 28 novembre, au siège de la Société des Gens de Lettres, par M. Paul Vialar, en présence des membres du Comité de la Société et de nombreuses autres personnalités.

Notre organisation a donné son adhésion au Comité National Fleg, et s'est ainsi associée à l'hommage rendu au poète.

REPONSES AUX PARLEMENTAIRES

Les divorcées n'ont pas droit à pension en cas de décès de l'ancien mari.

12629. — M. Delachenal demande à M. le ministre des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre si une femme, dont le divorce a été prononcé à son profit et dont l'ancien mari est mort pour la France, peut obtenir une pension de veuve de guerre lorsqu'elle n'est pas remariée. (Question du 9 juin 1954.)

Réponse. — En application de la législation en vigueur (art. L. 43) du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre) le bénéfice d'une pension est exclusivement accordé aux veuves dont le mariage a été rompu par le décès du militaire ouvrant droit. L'épouse divorcée, même non remariée, et quelles que soient les clauses du jugement de divorce, n'a pas de ce fait, et au sens du code susvisé, la qualité d'ayant cause de son ancien mari. Elle ne peut, par conséquent, prétendre à pension de veuve de guerre. (J.O. du 9 juillet 1954.)

Contre le Réarmement de l'Allemagne

En réponse à l'appel lancé par M^o André Blumel, Président du Comité Juif d'Action contre le Réarmement de l'Allemagne, notre Union a donné son adhésion et a dé-

LES ANCIENS COMBATTANTS JUIFS D'ANGLETERRE PROTESTENT CONTRE LE REARMEMENT DE L'ALLEMAGNE

Une résolution exprimant la déception devant l'attitude des membres juifs du Parlement qui n'ont pas voté contre le réarmement de l'Allemagne a été adoptée à la réunion trimestrielle des Anciens Combattants Juifs de Grande-Bretagne, qui s'est tenue à Manchester. La résolution exprime l'espoir qu'à la lumière des événements qui se produisent actuellement en Allemagne et des dangers évidents que constitue le réarmement allemand, les membres du Parlement feraient tout leur possible pour amener le Gouvernement britannique à modifier son attitude.

Il fut décidé d'adresser une lettre de remerciements aux six membres du Parlement qui votèrent contre le réarmement de l'Allemagne.

légua plusieurs membres de son Comité Directeur à la Conférence des Juifs d'Europe, qui s'est déroulée le 12 décembre, à Paris,

Les invalides de guerre d'Israël

Nous nous sommes adressés à l'Association des Invalides de Guerre d'Israël en l'invitant à assister à cette Conférence. N'ayant pas la possibilité de venir à Paris, le temps étant trop court pour la réunion israélienne nous a adressé une lettre exprimant son accord à toute action destinée à s'opposer à la remilitarisation de l'Allemagne.

Ils nous écrivent entre autre :

« La lutte contre le réarmement de l'Allemagne nous tient à cœur et constitue un des objectifs du programme de notre Association. Le peuple juif et tout particulièrement les anciens combattants et invalides de guerre, qui ont lutté contre le nazisme, doivent et peuvent servir d'exemple et de modèle pour toute l'humanité dans le combat contre la renaissance du nazisme sous quelque forme que cela soit. Notre Association représente 1.000 invalides de guerre, blessés au cours des batailles contre le nazisme et il serait superflu de souligner nos sentiments quand on veut faire oublier le sacrifice qu'ont apporté des millions de soldats pour l'anéantissement de la domination nazie et pour libérer l'humanité, dans un moment où il menace de renaitre. Signé : I. ZANDMAN. »

Pour la défense de nos droits

5.000 anciens combattants à Wagram

Cinq mille anciens combattants et victimes de guerre se sont réunis, le 7 décembre dernier, à la salle de Wagram, à l'appel de l'U.F.A.C., pour faire entendre la voix de ceux qui ont combattu et souffert pour la France, avant que ne s'engagent les discussions budgétaires à l'Assemblée Nationale.

Mmes de Lipkowsky, Mathilde Gabriel-Péri, Rose Guérin, Françoise Lefèvre, MM. Dravenvy, Berthet, Bignon, Dixmier, Tourné, Darou, Mouton, Rosenblatt, Devemy, Le Coutelier, de l'Assemblée nationale ; MM. Gatuing, Nomy, Manent, du Conseil de la République, assistèrent à ce meeting que présidait Marcel Engrand, président de l'U.F.A.C.

Marcel Engrand, qui présidait le meeting, a exposé la nécessité d'entreprendre une action énergique pour la défense de nos droits menacés.

Jean Volvey, président de l'Union Départementale de la Seine, a exprimé son indignation

devant l'ingratitude des pouvoirs publics envers les créanciers privilégiés de la Nation. « Une grande bataille commence, conclut-il très applaudie, nous ne devrons déposer les armes que lorsque nous aurons pleine et entière satisfaction ».

Ont également pris la parole, pour exposer la situation douloureuse de toutes les catégories de victimes de guerre, Mme Vaudesrasier, M^o Etienne Nouveau, Bossin, Gentin, etc...

L'ordre du jour voté à l'unanimité proteste contre les dispositions du budget des anciens combattants et conclut en ces termes :

Il font appel au Parlement, à l'opinion publique pour que le budget des Anciens Combattants et Victimes de guerre sorte profondément modifié des discussions parlementaires, et s'engagent à répondre si besoin est, à tout appel de leurs militants pour une série de manifestations sur la voie publique.

Grâce à leur union, les P.G. obtiennent un premier succès

1958. Une lettre rectificative doit être déposée sur le Bureau de l'Assemblée Nationale qui consacrera la victoire des P.G. sur cette revendication.

2) D'accorder les majorations d'ancienneté à tous les p.G. fonctionnaires, qu'ils soient titulaires de la carte du combattant ou non, sur la base du temps passé en captivité.

Tout n'est pas réglé, loin de là, et c'est pourquoi il est nécessaire que les P.G. restent unis et agissent pour que leurs revendications soient satisfaites.

LES ANCIENS COMBATTANTS JUIFS DE PROVINCE

BRAVO LYON !

de la section destinée à être publiée dans l'ouvrage illustré.

NÉCROLOGIE

Nous exprimons nos condoléances attristées à notre vice-président

I. ELSON

et à sa famille qui vient d'être endeuillée par la perte cruelle de la petite

Sylvie BADECHI.

Le Comité des Anciens Combattants de Lyon.

Le Comité Directeur de Paris, exprime de son côté ses condoléances au camarade ELSON, dans ces douloureuses circonstances.

Les A.C. Juifs de Metz

contribuent à l'édition de notre ouvrage illustré

Le samedi 27 novembre s'est déroulée dans le local de la Communauté Israélite, l'assemblée de Metz, à laquelle le Comité a convié notre camarade Schuster pour parler de notre livre illustré.

La question dominante de l'assemblée était celle de l'unité, car tous les camarades ont constaté que l'isolement pourrait conduire à la disparition de leur organisation.

La grande majorité s'est prononcée pour le retour à l'Union, mais étant donné que quelques éléments s'opposent à cette solution, notre camarade Schuster intervint en demandant à la majorité de renoncer provisoirement à cette solution afin de sauvegarder l'unité de l'organisation messine d'anciens combattants juifs.

En agissant ainsi nous avons démontré notre ardent désir de maintenir l'union entre les anciens combattants juifs et nous avons la conviction que les quelques camarades de Metz, qui hésitent encore, se rendront bientôt compte à leur tour, que pour l'intérêt de tous, l'organisation de Metz doit rejoindre nos rangs.

Notre Union, en attendant, reste à la disposition des anciens combattants juifs de Metz, comme par le passé, pour les aider dans leur activité.

Nous exprimons ici nos remerciements aux combattants juifs de Metz, au Comité, ainsi qu'au président Lipszyc, pour le bon accueil qui a été réservé à notre représentant et pour la première collecte qui a été effectuée pour notre ouvrage illustré.

La participation de nos amis de Lyon à la souscription pour l'ouvrage illustré

ABRAMOVITCH M. 1.000	ELSON	2.000	MECHLEVITCH ..	1.000
ABRAMOVITCH I. 2.000	ERLICH	1.000	MENASE	2.000
APPEL 5.000	FRUCHT	2.500	MALYDRA	5.000
APPELDORFER .. 1.000	S. MOICHE	2.500	REICH DENTISTE ..	1.000
Maison « AUX TROIS FRERES » .. 5.000	FRIDMAN Jacques ..	2.500	Maison ROGERS ..	20.000
BEHAR 1.000	FRIDMAN Roger ..	1.500	ROSENBERG ..	2.000
BEJAR 1.000	GOLDSTEIN ..	1.000	ROLTNER ..	2.000
BEBERAC 1.000	HACKER ..	2.000	ROTBERG ..	1.500
BLAYTRACH 1.000	HERLAM ..	5.000	SENDAC	2.000
CHARTENBERG .. 1.500	HOUDWETZKI ..	1.500	SIGAL	2.000
COHEN 1.000	KAM ..	2.500	SLEN	1.000
CHERGUI 1.000	KLEIN ..	2.000	ZEDERMAN ..	2.000
EDELMAN	KOPE ..	2.000		
	LEIZEROVIEZ ..	5.000		
	LEWKOVITCH ..	1.000	Total	95.500

RETENEZ VOS TABLES à notre BAL DE NUIT

Téléphonez à PRO. 44-69

Le bal de nuit des Anciens Combattants Juifs de Lille

Le 5 décembre dernier, l'organisation des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs de Lille a organisé son bal annuel dans les salons d'Air Terminus.

Cette fête, déjà traditionnelle, a attiré beaucoup de monde et s'est déroulée dans une ambiance de gaîté et dans une atmosphère de ca-

maraderie vraiment dignes des anciens combattants.

Notre camarade Isi Blum, répondant à l'invitation du Comité lillois, s'est rendu au bal et a été fraternellement reçu par le Comité unanime.

L'activité des Anciens Combattants Juifs aura sa place dans notre livre illustré.

Décembre 1954 p.5

La loi du 31 - 12 - 1953

et les

instructions d'application
pour les

INVALIDES DE GUERRE

LA LOI DU 31-12-1953 et les instructions d'application pour les invalides de guerre QU'APPORTÉ LA LOI DU 31 DECEMBRE 1953 EN MATIÈRE D'INVALIDITÉ ?

● La pension temporaire est concédée pour trois années qu'il s'agisse d'un réformé temporaire ou définitif.

● La pension définitive révisée pour aggravation est concédée à titre définitif au nouveau taux.

● Le complément accordé, en sus de la pension maxima, dans le cas d'infirmités multiples dont l'une entraîne l'invalidité absolue, est calculée sur la base de l'indice de pension 16.

● L'allocation n° 6 accordée aux invalides cumulant les bénéfices des articles 16 et 18 est calculée sur la base de l'indice 50 par degré. Elle est portée à 1.250 points pour les bénéficiaires de l'article 18. Lorsque le taux global des invalidités est supérieur à 100 % plus surpension du dixième degré, chaque degré en sus du dixième aura droit à une allocation supplémentaire calculée sur la base de l'indice 50.

● L'allocation de grand mutilé suivant la hauteur de l'amputation, est majorée de 22 points par degré supplémentaire de surpension pour les bénéficiaires des articles 16 et 18 lorsque le taux d'invalidité est supérieur à 100 % plus surpension du 10^e degré.

● Les nouveaux indices de pension des pensionnés de 85 à 100 % sont réglés suivant le tableau ci-dessous :

85 % indice	625
90 % indice	765
95 % indice	870
100 % indice	1.000

● Les majorations accordées pour enfants d'invalides pensionnés au taux de 10 à 80 % sont fixées au huitième de la pension du soldat.

● Les allocations pour enfants incurables de grands invalides sont fixées ainsi qu'il suit :

Pour enfants d'invalides à	
100 % indice	92
95 % indice	85
90 % indice	77
85 % indice	65

● Les enfants des grands invalides cesseront d'avoir droit aux prestations familiales. Ils ont droit à ces allocations.

● L'allocation n° 8 de 100.000 fr. par an, est également attribuée aux bénéficiaires de l'article L. 18 qui, bien que n'étant pas aveugles, paraplégiques, hémiplégiques, amputés ou impotents de deux membres totalisent une invalidité d'au moins 200 % calculée par addition des divers taux d'invalidité afférents aux infirmités dont ils sont atteints.

● L'allocation n° 8 est majorée de 100 % pour les aveugles et de 50 % pour les amputés de deux membres et les paraplégiques qui ne peuvent bénéficier du statut des grands mutilés.

● L'allocation n° 4 bis est calculée par des indices correspondants à la somme des pourcentages d'invalidité.

● Les invalides non hospitalisés atteints d'infirmité les mettant dans l'impossibilité d'exercer leur profession ont droit à une allocation portant le montant de leur rémunération au taux d'un pensionné à 100 % bénéficiaire de l'indemnité de soins.

● Les amputés d'un membre inférieur qui, quelque soit le niveau de l'amputation, sont dans l'obligation d'avoir recours à l'usage de bâtonnets ou de cannes de Schlitz ont droit à l'allocation de grand mutilé afférente à la désarticulation de la hanche.

Les dispositions applicables à compter du 1^{er} janvier 1954, ont fait l'objet de la circulaire ministérielle n° 0330 GS du 16 avril 1954. Qui est analysée dans le numéro de juin du « Réveil » page 4.

Disposition applicable intégralement à compter du 1^{er} mai 1954. Circulaire ministérielle n° 0352 GS du 31 août 1954.

Les dispositions ci-dessous (allocations aux grands invalides et allocation aux grands mutilés) sont applicables intégralement à compter du 1^{er} mai 1954. Elles ont fait l'objet de la circulaire ministérielle n° 0352 GS du 31 août 1954.

Aucune instruction d'application.

Aucune instruction d'application

Aucune instruction d'application

(aucune instruction d'application)

Les dispositions relatives à l'allocation n° 8 sont applicables à compter du 1^{er} mai 1954. Elles ont fait l'objet de la circulaire ministérielle n° 333 GS du 17-5-54, voir le « Réveil » n° de juillet, page 3.

Voir notre cahier de documentation n° 10 analyse de l'instruction ministérielle n° 0342 GS du 22 juillet 1954.

Encore aucune instruction d'application.

Ces dispositions sont applicables intégralement à compter du 1^{er} mai 1954.

Circulaire n° 352 GS du 31 août 1954.

L'Ensemble de l'Orchestre Tzigane SEGALESCO



L'orchestre SEGALSCO sera au 10^e Bal annuel de notre Union, le 24 décembre, dans les somptueux salons du Palais d'Orsay

LA RUBRIQUE DU MÉDECIN

Peut-on éviter et comment l'artériosclérose prématûrée ?

Il est incontestablement vrai que les maladies du cœur et des vaisseaux ont augmenté depuis plusieurs années, chez les sujets pas encore très âgés. Multiples sont les explications de ce phénomène. En général, on suppose que l'accélération du rythme de la vie quotidienne, cette vie trépidante et surtout les bruits de la circulation sur la voie publique et d'autres y sont pour quelque chose.

Au dernier congrès d'hygiène, qui a eu lieu à Paris, fin octobre 1954, le problème des bruits, leur répercussion sur la santé publique et les possibilités de les éliminer au maximum ont été au premier plan de l'ordre du jour. Il semble que les bruits ébranlent le système nerveux de l'homme, mais qui dit système nerveux pense en même temps aux répercussions de cet ébranlement sur le système vasculaire et sur le cœur. C'est pourquoi nous assistons actuellement aux essais de diminuer ces bruits, défense de claxonner, etc... Tout ceci est bien et louable, mais il nous semble qu'il failait poser la question un peu autrement pour toucher le fond du problème.

Il existe deux catégories de bruit : les bruits extérieurs et les bruits intérieurs. Nous appelons les bruits intérieurs la somme des soucis que l'homme se fait pour son avenir, l'avenir de ses enfants, sur l'insécurité de son travail, il a peur d'une guerre (froide et chaude). Tout cet état d'insécurité dans lequel l'homme se trouve actuellement ébranle sans doute son système nerveux et en même temps son système vasculaire autant que les bruits extérieurs.

L'homme se trouve constamment dans un état de tension nerveuse sans répit. Comment remédier à ce problème ? Ici on touche les questions d'un autre ordre. Mais en attendant il faut quand même essayer de trouver un remède palliatif de ce mal. Il y a quelques années un livre en langue anglaise (traduit en français) est paru : « Ne vivez plus sur vos nerfs », du Dr Harold Fink. Ce livre de qualité moyenne nous intéresse pour le fait que dans les pages 75-83 l'auteur donne au lecteur des conseils d'ordre pratique : Comment on peut détendre par des exercices quotidiens ses muscles et arriver par la suite à relaxer son système nerveux et vasculaire. A ceux qui ont le temps et la possibilité nous pouvons vivement conseiller d'essayer cet exercice de relâchement.

Dans le deuxième ordre d'idées, il s'agit de veiller sur l'alimentation de l'homme autour de la cinquantaine. Dans un récent congrès (les journées des cinquantaines), sous la présidence du professeur Bertrand, membre de l'Académie des Sciences, et Mme L. Randouin, de l'Académie de Médecine, les conseils suivants ont été donnés à ce sujet :

1) Une ration énergétique suffisante mais non excessive afin d'éviter l'obésité (engraissement) à 50 ans.

2) Diminution de la ration glucidique

que (pain, pâtes, pommes de terre), qui ne doit pas dépasser 300 grammes par jour.

3) Consommation assez large de légumes frais et de fruits frais, ajoutons-y de notre part du jus de citron.

4) Consommation modérée de corps gras, en particulier le beurre. Il semble que le fromage est mieux supporté que le beurre, également la graisse végétale mieux que la graisse animale.

On suppose qu'un tel régime qui est facile à suivre peut éviter dans une certaine mesure l'apparition de l'artériosclérose.

Docteur BORUCHIN,
Lauréat de l'Académie de Médecine.

P.S. — Profitant de l'occasion que la rédaction de notre journal a adressé un appel aux engagés volontaires, de signaler les questions qui les intéresseraient, nous vous demandons également de nous prononcer sur notre rubrique. Nous aimerais savoir :

1) Est-ce que les questions que nous discutons vous intéressent ?

2) Est-ce que les articles sont écrits

dans une langue assez compréhensible ?

3) Quelles questions désirez-vous que nous traitions ?

4) Posez-nous également des questions d'ordre santé personnelle ?

Merci.

Le Général Le Coruguille

(Suite de la page 1)

Contre l'hitlérisme et le racisme renaissants, contre la politique de force qui inspire le réarmement de l'Allemagne, contre la coupure de l'Europe en deux blocs militaires antagonistes, contre l'hégémonie d'une Allemagne militarisée sur l'Europe de l'Ouest, contre une nouvelle Wehrmacht instrument d'oppression et de guerre, il faut dresser le barrage des peuples libres :

— pour sauver la démocratie ;

— pour sauver la paix.

MERCERIE GÉNÉRALE

Maison JACQUES

17, Rue Réaumur - PARIS-3^e

Tél. : TUR 49-66

איך בזקומט ביז אונן שטענדיך
אוף לאנער א נויסן אויסווארל

פָן אַלְעָ פּוֹנִינְטוֹרֶן פָּאָר טְרִיקָ אָוֹן קָאנְפְּעַטְפִּיאָן

Spécialité de Fermetures « Eclair » et à Glissière

נווט בעחאנדלוונג — פָּאָכְרִיךְ־פְּרִירִוֹן

LES CREATIONS


L. Laube

Vêtements de Sport, Plage et Montagne

font la réputation de bonnes Maisons

20, Rue Turbigo - PARIS-2^e - Tél. : CEN. 41-68

FABRIQUE DE TRICOTS

Haute Nouveauté



Déposé

7, Rue Papin (angle 98, Bd de Sébastopol)
PARIS-3^e Tél. : TUR. 21-03



ערמאנונגען:
יעדן ווונטיקן פון 10 בז' 12
איי קאפען, 12, בילוזר דע
לא ווילעט (מעטרך בערבי)
איי קאפען, 27, בויזאאר די
טאומפל (מעטרך רעפובליך)

אָרְבָּזֶשֶׁרְ פַּרְלֵס

ארזנסגען פון פארבאנד פון די יידישע פריזויליכע און פראנט-קעמעפער

דען פאגאנגענען 24-טן באוועמבער, אין איבערפלטן האטעל מאדען

ענטז אסטע אלגעמיינע פַּרְזָאָמְלוֹנָג

אונטערן ציינן פון 10-יאריךן יוביילוי פון פארבאנד

די אָפָּגָעָשְׂטִימָטָעָ דָּעָאָלָזִיעָ

צונגענונגן די נויטיקע מיטלען, בכדי כי דער מיטהנטיך פון אָלְעַטְמַנְדְּעַטְ כָּוּפְּרַשְׁטַאָדְקָן די פַּאֲצִיאַטְעָ טַעַטְקִיְּתָן פון פַּאֲרַבְּאָנְדְּ.

איי דִּ רָאָמָעָן פָּוּן דָּעָרְ שָׁאָרְטָעָן פָּוּן פַּאֲרַבְּאָנְדְּ

בָּאַשְׁלִיכָהָן די פַּאֲרַזְאָכְלָוָן פַּאֲרַצְוֹעָן די בָּאַטְמִיְּה

לְיוֹקָגָן אָוֹן די פַּאֲיִדְרִיכְעָטָקָםְפָּאָנְיָעָם פָּאָרְ.

ישראל.

איי אַנְבָּלִיךְ פָּוּן די גַּעַפְּרָהָן, וָאָסָם שְׁמַעְלָתָם

מִיטָּזָן, סִיְּ פָּאָרְ דָּעָרְ וְכָעָרְקִיְּתָן פָּוּן פַּאֲרַבְּאָנְדְּ.

סִיְּ פָּאָרְ שְׁלָוָם אֹוֹפְּ דָּעָרְ וְוָעָלָטְ, פַּאֲרַבְּלִיכְטָן זָרְ.

די גַּעַזְוָן, יְוִידְשָׁע טַעַטְקִיְּתָן פָּאֲרַבְּאָנְדְּ.

חַבְּחָן בָּאַזְוֹנְדָּרָם גַּעַלְיָהָן פָּוּן דָּעָרְ גַּעַנְטָעָרְ מִלְחָמָה

זָוָּז גַּעַפְּנִינָּעָן אָוֹן עַדְשָׁתָעָן אַיְיָעָם

קָאָפְּמָן וָאָסָם שְׁמַעְלָתָן דִּי מִיְּאָגָּעָן קָאָמְבָּאָטָאָנָן

פָּוּן דִּי מִוְּפָרְטָן צָוָּעָן צָוָּעָר אַוְרִיךְוָן אָוֹן דָּעָרְ

רָאַטְפִּיךְאַצְּעָן פָּוּן דִּי לְאַנְדָּגָנָרָן אָוֹן פָּאֲרַזְוּעָרְ.

אַפְּמָבָּהָן קָעָבָן יְעַדְעָרְ אַוְיְזָהָכָּהָן פָּוּן דִּי יְוִישָׁן

מִילְיָמָאָרוֹתָן אָוֹן פָּאָרְ אַלְעָגָעָרְ אַלְעָגָעָרְ אַלְעָגָעָרְ

רִישָׁתָהָן פָּאֲרָלָעָם דָּרָךְ אַנְטָעָרָהָן דָּרָךְ

צְוֹוִישָׁן אַלְעָגָעָרְ אַלְעָגָעָרְ אַלְעָגָעָרְ.

זָוָּז צְוֹמְעָדָסְטָן פָּאֲרַזְפָּרִיטָן פָּאֲרַזְפָּרִיטָן.

פָּעַטְשָׁטָעָלְדָּקָהָן, אָוֹן דָּעָרְ פָּאֲרַבְּאָנְדְּ הָאָטָטָהָן

לְעַצְמָן פָּעַרְיאָד נְאַפְּמָעָטָהָן פָּאֲרַבְּאָנְדְּ פָּאֲרַזְפָּרִיטָן זָוָּז אַיְיָעָם

אָנוֹן פָּאֲפָרְזָרִיטָמָהָן, פָּרָאַקְלָאָטָמָרָהָן דִּי פָּאֲרַזְפָּרִיטָן

אַרְקָאַטְרִיךְאַטְמָאָנָהָן צָוָּעָן צָוָּעָר אַוְרִיךְוָן

טָרָעָן יְוִישָׁן פָּאֲרַזְבָּאָנָרָן אָוֹן פָּאֲרַפְּלִיכְטָן זָוָּז

צְוֹוִישָׁן אַלְעָגָעָרְ אַלְעָגָעָרְ אַלְעָגָעָרְ.

פָּעַטְשָׁטָעָלְדָּקָהָן, אָוֹן דָּעָרְ פָּאֲרַבְּאָנְדְּ הָאָטָטָהָן

לְעַצְמָן פָּעַרְיאָד נְאַפְּמָעָטָהָן פָּאֲרַבְּאָנְדְּ פָּאֲרַזְפָּרִיטָן

פָּעַטְשָׁטָעָלְדָּקָהָן, אָוֹן דָּעָרְ פָּאֲרַבְּאָנְדְּ הָאָטָטָהָן

לְעַצְמָן פָּעַרְיאָד נְאַפְּמָעָטָהָן פָּאֲרַבְּאָנְדְּ פָּאֲרַזְפָּרִיטָן

פָּעַטְשָׁטָעָלְדָּקָהָן, אָוֹן דָּעָרְ פָּאֲרַבְּאָנְדְּ הָאָטָטָהָן

לְעַצְמָן פָּעַרְיאָד נְאַפְּמָעָטָהָן פָּאֲרַבְּאָנְדְּ פָּאֲרַזְפָּרִיטָן

פָּעַטְשָׁטָעָלְדָּקָהָן, אָוֹן דָּעָרְ פָּאֲרַבְּאָנְדְּ הָאָטָטָהָן

לְעַצְמָן פָּעַרְיאָד נְאַפְּמָעָטָהָן פָּאֲרַבְּאָנְדְּ פָּאֲרַזְפָּרִיטָן

פָּעַטְשָׁטָעָלְדָּקָהָן, אָוֹן דָּעָרְ פָּאֲרַבְּאָנְדְּ הָאָטָטָהָן

לְעַצְמָן פָּעַרְיאָד נְאַפְּמָעָטָהָן פָּאֲרַבְּאָנְדְּ פָּאֲרַזְפָּרִיטָן

פָּעַטְשָׁטָעָלְדָּקָהָן, אָוֹן דָּעָרְ פָּאֲרַבְּאָנְדְּ הָאָטָטָהָן

לְעַצְמָן פָּעַרְיאָד נְאַפְּמָעָטָהָן פָּאֲרַבְּאָנְדְּ פָּאֲרַזְפָּרִיטָן

פָּעַטְשָׁטָעָלְדָּקָהָן, אָוֹן דָּעָרְ פָּאֲרַבְּאָנְדְּ הָאָטָטָהָן

לְעַצְמָן פָּעַרְיאָד נְאַפְּמָעָטָהָן פָּאֲרַבְּאָנְדְּ פָּאֲרַזְפָּרִיטָן

פָּעַטְשָׁטָעָלְדָּקָהָן, אָוֹן דָּעָרְ פָּאֲרַבְּאָנְדְּ הָאָטָטָהָן

לְעַצְמָן פָּעַרְיאָד נְאַפְּמָעָטָהָן פָּאֲרַבְּאָנְדְּ פָּאֲרַזְפָּרִיטָן

פָּעַטְשָׁטָעָלְדָּקָהָן, אָוֹן דָּעָרְ פָּאֲרַבְּאָנְדְּ הָאָטָטָהָן

לְעַצְמָן פָּעַרְיאָד נְאַפְּמָעָטָהָן פָּאֲרַבְּאָנְדְּ פָּאֲרַזְפָּרִיטָן

פָּעַטְשָׁטָעָלְדָּקָהָן, אָוֹן דָּעָרְ פָּאֲרַבְּאָנְדְּ הָאָטָטָהָן

לְעַצְמָן פָּעַרְיאָד נְאַפְּמָעָטָהָן פָּאֲרַבְּאָנְדְּ פָּאֲרַזְפָּרִיטָן

פָּעַטְשָׁטָעָלְדָּקָהָן, אָוֹן דָּעָרְ פָּאֲרַבְּאָנְדְּ הָאָטָטָהָן

לְעַצְמָן פָּעַרְיאָד נְאַפְּמָעָטָהָן פָּאֲרַבְּאָנְדְּ פָּאֲרַזְפָּרִיטָן

פָּעַטְשָׁטָעָלְדָּקָהָן, אָוֹן דָּעָרְ פָּאֲרַבְּאָנְדְּ הָאָטָטָהָן

לְעַצְמָן פָּעַרְיאָד נְאַפְּמָעָטָהָן פָּאֲרַבְּאָנְדְּ פָּאֲרַזְפָּרִיטָן

פָּעַטְשָׁטָעָלְדָּקָהָן, אָוֹן דָּעָרְ פָּאֲרַבְּאָנְדְּ הָאָטָטָהָן

לְעַצְמָן פָּעַרְיאָד נְאַפְּמָעָטָהָן פָּאֲרַבְּאָנְדְּ פָּאֲרַזְפָּרִיטָן

פָּעַטְשָׁטָעָלְדָּקָהָן, אָוֹן דָּעָרְ פָּאֲרַבְּאָנְדְּ הָאָטָטָהָן

לְעַצְמָן פָּעַרְיאָד נְאַפְּמָעָטָהָן פָּאֲרַבְּאָנְדְּ פָּאֲרַזְפָּרִיטָן

פָּעַטְשָׁטָעָלְדָּקָהָן, אָוֹן דָּעָרְ פָּאֲרַבְּאָנְדְּ הָאָטָטָהָן

לְעַצְמָן פָּעַרְיאָד נְאַפְּמָעָטָהָן פָּאֲרַבְּאָנְדְּ פָּאֲרַזְפָּרִיטָן

פָּעַטְשָׁטָעָלְדָּקָהָן, אָוֹן דָּעָרְ פָּאֲרַבְּאָנְדְ

